



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 088 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 22 avril 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 22 avril 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1000)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2005

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 15 avril, de la motion: Que le projet de loi C-43, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 février 2005, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, certaines observations sur ce très important projet de loi s'imposent, car il soulève d'énormes difficultés.

La Chambre des communes devrait déjà avoir adopté le projet de loi. Malheureusement, il contient certains éléments très préoccupants qui ont des répercussions très négatives sur l'ensemble des Canadiens, et plus particulièrement sur les Canadiens de la côte Est en raison des dispositions relatives et l'Accord atlantique et à l'accord de Kyoto.

Le projet de loi C-43, qui semble dissimuler des intentions cachées des libéraux, fait fi des meilleurs intérêts des Canadiens. Dans leur arrogance, les libéraux tentent de faire adopter ce projet de loi qui devrait avoir pour unique objet d'exécuter le budget, mais dont certains éléments, notamment l'accord de Kyoto et l'Accord atlantique, devraient faire l'objet de débats ouverts et distincts à la Chambre.

Conscients du fait que la majorité des députés n'auraient pas approuvé les dispositions relatives à l'accord de Kyoto si elles avaient fait partie d'un projet de loi distinct, les libéraux les ont intégrées au projet de loi C-43. Cette manœuvre, et ce n'est pas là son moindre défaut, a retardé l'exécution de mesures budgétaires légitimes et pourrait même empêcher leur mise en oeuvre. Les Canadiens méritent mieux.

Comment se fait-il que certaines dispositions du projet de loi ne correspondent pas au contenu du document budgétaire? Par exemple, le site web du ministère des Finances assure aux Canadiens que le gouvernement libéral honorera les engagements pris dans le budget de 2005. Le budget annonçait que la part de la taxe sur les carburants atteindrait les deux milliards de dollars par année, ou 5 ¢ le litre en 2009-2010. Bien que la partie 11 du projet de loi C-43 autorise le transfert aux provinces, aux territoires et aux premières nations, de 1,5 ¢ de la taxe sur chaque litre d'essence pour les opérations

durables en matière d'infrastructure, les libéraux n'ont pas tenu la dernière partie de leur promesse.

Dans un récent sondage d'opinion effectué par la section manitobaine de l'Association canadienne des automobilistes, la presque totalité des répondants se sont dits d'avis que le réseau routier canadien était indissociable de la santé et de la sécurité. Le réseau constitue un enjeu du point de vue de la santé et de la sécurité. Le même groupe a également estimé, à l'unanimité, que le gouvernement fédéral doit affecter une part accrue des recettes provenant des taxes d'accise sur l'essence à l'entretien du réseau routier.

Il faut remédier aux négligences passées. L'attente n'est plus permise. Avant les dernières élections, des mesures grandioses ont été annoncées pour remédier au problème, mais rien n'a encore été fait.

Compte tenu de la nécessité flagrante de mesures immédiates, comment se fait-il que le gouvernement n'ait autorisé le transfert de la taxe sur l'essence que pour 2005-2006? Au lieu de remplir la promesse qui avait été faite pendant la campagne électorale de 2004 et de fournir une aide cruciale au titre de l'infrastructure, le transfert d'une partie de la taxe sur l'essence est devenu simplement un autre exemple de promesse électorale non remplie.

Pour respecter une promesse il faut planifier la façon dont on va le faire au lieu de chercher des façons de justifier qu'on ne la tiendra pas. Les Canadiens méritent mieux. Le gouvernement libéral a encore une fois violé leur confiance.

Les aînés qui sont dans des foyers méritent notre respect et notre attention. Dans ma circonscription, celle de Kildonan—St. Paul, comme dans le reste du Canada, les aînés à faible revenu n'ont pas le temps d'attendre des années avant de recevoir le Supplément de revenu garanti. Les aînés ont investi dans nos collectivités pendant la majorité de leur vie. Ils ont contribué à en faire des endroits où il fait bon vivre. Maintenant, ils sont en droit de s'attendre à ce que leurs besoins essentiels soient assurés dans la dignité et la compassion.

•(1010)

Si le projet de loi C-43 est adopté dans sa mouture actuelle, nos aînés qui vivent dans des foyers subventionnés ne recevront aucune prestation de Supplément de revenu garanti. Chose curieuse, l'exploitant du foyer ou la province pourraient en être les bénéficiaires. Pourquoi ne pas mettre en place des mécanismes de protection qui permettraient d'empêcher que les programmes provinciaux ne récupèrent une partie des augmentations du Supplément de revenu garanti?

Les aînés à faible revenu de ma circonscription me disent souvent qu'ils ont à peine de quoi se nourrir convenablement. Les augmentations du SRG sont insuffisantes et ne seront pas versées assez vite pour faire une différence notable pour les aînés à faible revenu du Canada. Ils méritent mieux.

Initiatives ministérielles

Le Parti conservateur continuera à demander des comptes aux libéraux lorsqu'ils dilapideront l'argent des contribuables. Dix années de gaspillage, de gabegie et de scandales libéraux sont la preuve que des milliards de dollars envoyés à Ottawa auraient été beaucoup mieux gérés si tout cet argent avait été laissé dans les poches des Canadiens.

Nos aînés à faible revenu auraient pu avoir les moyens de vivre jusqu'à la fin de leurs jours dans la dignité et le respect. En recevant une plus grande part des recettes tirées de la taxe sur l'essence, nos villages et nos villes auraient eu les ressources nécessaires pour assurer l'entretien des routes et des autoroutes. Le projet de loi C-43 a été élaboré avec grand art, de façon à permettre l'adoption de Kyoto.

Je me dois de parler brièvement de l'Accord atlantique puisqu'il s'agit d'un élément très important qu'il faut faire adopter pour aider les gens de la côte est. Les libéraux tiennent en otage les gens de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse en liant les dispositions de l'Accord atlantique, que la plupart des députés appuient, aux mesures de Kyoto, au sujet desquelles bon nombre de députés de la Chambre ont manifesté des inquiétudes. Les dispositions relatives à l'Accord atlantique pourraient être adoptées en une seule journée si les libéraux en faisaient une mesure législative distincte.

Il faut absolument que l'on cesse de jouer de la sorte avec l'avenir des Canadiens. L'inclusion des mesures relatives à Kyoto, il faut le dire, suscite beaucoup d'inquiétude. Les libéraux savaient que la majorité des députés n'approuveraient pas leurs mesures pour Kyoto s'ils les avaient présentées comme projet de loi distinct. C'est pourquoi ils les ont rattachées au C-43. Cette façon d'agir a retardé tout au moins, et peut-être même compromis, la mise en oeuvre de mesures budgétaires valables.

Un projet de loi d'exécution du budget comporte habituellement des mesures très importantes qui doivent être adoptées mais, évidemment, tout gouvernement responsable veillerait à mettre à part des aspects qui suscitent de graves réserves.

Le Parti conservateur ne badine pas avec le bien-être des Canadiens. Le jeu de petite politique des libéraux a déjà trop duré. Ils devraient s'inspirer du Parti conservateur en agissant dans l'intérêt des Canadiens. Tous les Canadiens méritent davantage.

Compte tenu de ce qui s'est passé à la Chambre depuis le début de la session, il est grand temps que l'on envisage sérieusement d'élaborer les mesures législatives pour qu'elles soient plus conformes aux besoins des Canadiens au lieu de tripoter le processus législatif pour faire passer des projets de prédilection sans égard à ce que souhaite la population.

● (1015)

M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, dans ses observations préliminaires, la députée a parlé de l'Accord atlantique. Dans ma circonscription, nous avons envoyé un questionnaire aux électeurs pour connaître leurs points de vue sur cet accord et pour savoir si les citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse servaient de pions dans cette affaire. Le sondage a suscité un intérêt étonnant. J'ai été non seulement surpris mais également fort impressionné de la compréhension que les gens de l'Ouest du Canada ont de la question.

J'aimerais que la députée nous parle, d'une part, de certains des commentaires qui circulent dans sa circonscription et, d'autre part, de la pertinence des manoeuvres qui semblent avoir cours, notamment l'inclusion dans le budget de l'Accord atlantique plutôt que l'élaboration d'un projet de loi distinct sur cette question.

Mme Joy Smith: Monsieur le Président, ma circonscription se situe au centre du Canada et le parti auquel j'appartiens se préoccupe du pays tout entier. Quand des événements se produisent sur la côte ouest, sur la côte est, au Québec ou n'importe où ailleurs au Canada, notre parti s'inquiète vivement du bien-être de la population du pays.

En réponse à cette question, je dirai que l'Accord atlantique revêt une importance capitale. Comme je l'ai dit plus tôt dans mon discours, cet accord pourrait être adopté en une seule journée. S'il est aussi important, c'est qu'il améliore la qualité de vie de la population de la côte est, qui le mérite bien.

Tout le monde s'entend à la Chambre pour dire que l'Accord atlantique devrait être adopté. Tous ont hâte qu'il le soit. Malheureusement, recourant à leurs manigances habituelles, les libéraux ont inséré l'accord dans le projet de loi C-43 dont il constitue une partie intégrante. Pour que tout soit adopté, nous devons nous assurer que tous les éléments du projet de loi C-43 représentent ce qu'il y a de mieux pour les Canadiens. Les mesures de mise en oeuvre de Kyoto font elles aussi partie intégrante du projet de loi. C'est un secret de polichinelle que des députés sont profondément en désaccord sur certaines dispositions du projet de loi qui concernent le Protocole de Kyoto.

Ce que nous disons aujourd'hui, c'est que l'Accord atlantique doit être retiré de cette mesure et faire l'objet d'un projet de loi spécifique. Cet accord pourrait ainsi être adopté en une seule journée, car nous nous préoccupons de la population de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador et du reste de la côte est. Ce sont des Canadiens qui ont apporté une contribution inestimable à notre pays. Ils ont aujourd'hui l'occasion de profiter de ressources qui leur sont dues depuis longtemps. Telle est notre préoccupation.

Le Parti conservateur du Canada prie le gouvernement d'examiner de plus près le projet de loi C-43 et d'en retirer les éléments qui pourraient chacun faire l'objet d'un projet de loi séparé, afin que l'on s'assure de répondre aux besoins de la population du Canada atlantique.

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée pour son discours et pour ses connaissances sur la situation en ce qui a trait à l'Accord atlantique et aux avantages dont devraient jouir dès maintenant les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse.

Elle a suggéré de retirer du projet de loi omnibus la partie qui porte sur l'accord. Les libéraux ont répondu en disant: « adoptez le projet de loi et tout sera adopté ». Je lui demande si cela est raisonnable. Est-il juste de demander aux gens de comparer un texte de deux pages, sur lequel les provinces et le premier ministre se sont entendus, et un projet de loi omnibus?

● (1020)

Mme Joy Smith: Absolument pas, monsieur le Président, et à mon avis, c'est parfaitement injuste. L'Accord atlantique devrait faire l'objet d'un projet de loi distinct, qui pourrait effectivement être adopté en une journée. Ce qui est triste, c'est qu'on prend la vie des gens en otage; on compromet la vie d'hommes, de femmes et de familles dans leur quotidien en les empêchant de planifier leur avenir et leur bien-être financier.

Nous connaissons la raison d'être du gouvernement: assurer le bien-être de la population canadienne. C'est de cela dont nous devrions nous occuper. La politiciaillerie et ce genre de chose ne présentent aucun intérêt pour les gens à l'extérieur de cette enceinte. Bien entendu, c'est important.

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole ce matin sur le projet de loi C-43, visant à mettre en application le budget. Je suis d'autant plus heureux que mon intervention survient au lendemain de l'adresse à la nation du premier ministre.

Ce budget est à l'image de cette adresse à la nation du premier ministre. Cela veut dire que c'est un budget qui ignore l'intérêt des citoyens et des citoyennes, et qui est axé sur un intérêt purement politique portant sur la sauvegarde de son propre parti. En effet, c'est un budget qui est planifié de façon stratégique pour servir de levier électoral.

D'abord, ce budget ignore complètement les priorités du Québec. Or, le mettre en oeuvre irait bien sûr à l'encontre de notre propre raison d'être, qui est d'abord de défendre les intérêts des Québécoises et des Québécois qui nous ont mandatés pour être ici de façon fortement majoritaire en termes de députation québécoise.

Ce projet de loi C-43 aurait dû être l'occasion d'apporter des améliorations importantes au budget. Toutefois, celui-ci comporte des éléments inacceptables pour nous. Il reprend à son compte les ententes avec Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse et, relativement à Kyoto, il prévoit des mesures qui reposent sur le principe du pollueur-payé au lieu du pollueur-payeur.

Le gouvernement libéral minoritaire aurait dû saisir l'occasion du projet de loi C-43 pour faire de véritables compromis et tenir compte de la situation politique et du message qui lui est envoyé de partout au pays, relativement au coup de barre qui doit être donné en ce qui concerne les politiques gouvernementales.

Ce matin, mon propos s'adresse bien sûr à la députation libérale. Je tiens particulièrement à la prévenir que, concernant l'odieux de la prochaine élection, même si c'est une élection qui n'est pas souhaitée par la majorité de la population du pays, elle s'avérera nécessaire étant donné la situation dans laquelle ce gouvernement a placé la population canadienne.

Je disais plus tôt que le projet de loi C-43, qui met en oeuvre le budget, est à l'image du discours tenu par le premier ministre hier. Hier, le premier ministre a lancé un appel à la nation. C'était assez pathétique, parce qu'habituellement, lorsqu'un appel à la nation est lancé, c'est dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens et des citoyennes. Cela veut dire que c'est le chef d'État, ayant le statut d'un chef d'État, qui, du haut de sa tribune, doit parler dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, et dans cette situation-ci, particulièrement à la population québécoise, étant donné les torts considérables que le Parti libéral lui a fait subir par le scandale des commandites.

Hier, au lieu de s'adresser à la nation pour l'inviter à sauver son parti, nous nous serions attendus à ce que le premier ministre vienne d'abord s'excuser de ne pas être intervenu relativement à la situation qui prévaut présentement au Canada. Nous nous serions attendus qu'il reconnaisse aussi qu'il en était responsable pour une grande part, car, à partir du moment où le premier ministre lui-même était ministre des Finances, soit le gardien des deniers publics, on a triché de l'autre côté de la Chambre, et ce, pendant des années. Il aurait donc dû reconnaître qu'il avait fait erreur non seulement en n'observant pas adéquatement ceux qui puisaient dans la caisse, mais en faisant en sorte de se désengager du soutien aux infrastructures des municipalités.

● (1025)

Je pense aux aînés, au Supplément de revenu garanti, où tout à fait volontairement on ne leur a pas permis de connaître leurs droits. Il y a encore aujourd'hui à cause de cela 3,3 milliards de dollars qui leur sont dus et le gouvernement fait en sorte qu'ils ne leur soient pas retournés. Ces gens sont pourtant parmi ceux qui sont le plus dans le besoin. Il aurait dû s'excuser en disant que la situation serait corrigée.

Il aurait dû s'organiser pour qu'au niveau des infrastructures, il y ait des mesures évitant aux municipalités de se chicaner entre elles pour pouvoir avoir le pactole. On devrait reconnaître aussi ce que l'on doit aux aînés et leur remettre de facto l'argent qui leur est dû et remettre également dans la caisse l'argent pour le logement social.

Ce sont là des engagements du gouvernement pris au milieu des années 1990, alors qu'on a recommencé à financer dans ces secteurs seulement qu'en 2001. On aurait dû dire à la population hier soir que l'on s'excuse, que l'on s'est trompé et que l'on a mal géré. Il aurait fallu rajouter qu'à partir de maintenant, comme il y a de l'argent, on va corriger le tir.

On doit des excuses majeures aux familles, à l'ensemble des familles québécoises et canadiennes, parce que l'on a triché avec la caisse d'assurance-emploi. On a détourné de celle-ci 46 milliards de dollars. Le premier ministre fait son David Copperfield, lui qui a fait disparaître 46 milliards de dollars. Il dit maintenant que c'est virtuel et que cette somme n'existe plus. Or, ces 46 milliards de dollars avaient été accumulés à même les compressions dans les prestations aux chômeurs qui ont pourtant cotisé à la caisse avec leur employeur.

Aujourd'hui, seulement 38 p. 100 d'entre eux peuvent espérer recevoir des prestations d'assurance-emploi s'ils se retrouvent en chômage. On aurait dû s'excuser en s'engageant à prendre cet argent pour l'utiliser aux bonnes fins. On dit plutôt aujourd'hui que cette somme n'existe pas et que tout cela est virtuel.

Est-ce que les cotisations des employés dans la caisse de l'assurance-emploi, les cotisations des employeurs qui, chaque fois que les employés paient 1 \$ à l'assurance-emploi, paient en retour 1,40 \$, est-ce que cela c'est virtuel? Est-ce que cela existe ou non? Ce que l'on retrouve comme déduction sur le talon de paie, doit-on comprendre que le gouvernement ne l'a pas retenu et l'a retourné? Si c'est le cas, il y a quelqu'un qui l'a encaissé. Est-ce la caisse du parti? J'ose espérer que non. Or, cela doit se trouver quelque part.

Lorsqu'on nous dit que c'est virtuel et que cela n'existe pas, cela équivaut à tromper la population. Le premier ministre aurait dû le dire hier soir, il aurait dû admettre qu'il nous a trompés. Alors seulement il aurait été crédible. Il aurait dû dire qu'il s'engageait à remettre l'argent dans la caisse. Alors il aurait été crédible.

Où se trouve cet argent? On s'en sert en taxe déguisée, pour pouvoir baisser la dette, alors que c'est un fardeau qui doit reposer sur l'ensemble de la collectivité et non sur une partie de celle-ci. C'est encore pire lorsque l'on détourne des fonds qui sont destinés à une mission spécifique, au moment où les gens ont perdu leur emploi et qu'ils sont dans le malheur. Si on appauvrit les familles de cette façon, devra-t-on se surprendre qu'il y en ait autant qui soient pauvres, qu'il y ait autant d'enfants pauvres au pays?

Initiatives ministérielles

S'il y a des enfants pauvres, c'est parce qu'il y a des parents pauvres. S'il y a des parents pauvres, c'est parce que certains adoptent des mesures qui les empêchent d'obtenir leur revenu lorsqu'ils perdent leur emploi, alors qu'il ont contribué toute leur vie. C'est scandaleux et le premier ministre devrait en avoir honte. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit hier soir? À ce moment-là, il aurait été crédible. Il aurait parlé dans l'intérêt du pays, dans l'intérêt également des Québécoises et des Québécois, sur lesquels il fait porter l'odieuse des manigances et du trafic qui s'est fait en ce qui concerne toute la question du scandale des commandites.

Accrocher la Commission Gomery aux élections, c'est faire porter un fardeau au juge Gomery qu'il n'a pas à porter. Cela revient à lui dire qu'au moment où il va rendre sa décision et faire le bilan de tous les témoignages qu'il a entendus, il va par le fait même indiquer à la population dans quel sens elle va voter. Le juge n'a pas à porter un tel fardeau.

• (1030)

Le juridique n'a rien à voir avec le politique. La question qui se pose en ce qui concerne le scandale des commandites est carrément liée à l'intérêt de la population. C'est politique. Ce n'est pas le juge qui doit décider cela, c'est la population canadienne, et ce, dans les meilleurs délais, pour que ces gens-là arrêtent de tripoter l'argent de la caisse.

[Traduction]

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, s'il y a une chose que la plupart des députés savent hors de tout doute, à l'exception des députés du Bloc québécois, c'est que notre pays est bien plus que la somme de ses parties. Le Québec, la Colombie-Britannique, qui est ma province natale, et toutes les autres provinces de ce magnifique pays, y compris les territoires, sont bien plus collectivement qu'individuellement.

Notre gouvernement continue de traiter toutes les provinces et tous les gens, qu'ils soient du Québec ou d'une autre province ou territoire de ce merveilleux pays, comme des Canadiens et des individus de grande valeur qui méritent le respect. Nous veillons à ce que les préoccupations des Canadiens, qu'ils vivent au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador ou au Yukon, qu'ils soient autochtones ou non-autochtones, immigrants ou non, soient traitées avec respect et tact.

En ce qui concerne la Commission Gomery, notre gouvernement veut que l'on expose tous les faits concernant une affaire que n'importe quel député qualifierait de répugnante, affaire mettant en cause une poignée de personnes qui auraient détourné des fonds. Le premier ministre a demandé la tenue d'une enquête pour que les Canadiens connaissent la vérité. C'est au juge Gomery, un juge indépendant, qu'il a confié la direction de cette enquête. Je ne vois pas ce qu'une autre personne pourrait faire de plus.

Le discours que le premier ministre a livré hier soir a été une formidable intervention directe auprès des Canadiens. Le premier ministre a parlé des mesures qu'il avait prises pour que toute la lumière soit faite sur cette affaire. De plus, il a souligné qu'il avait demandé à la GRC d'enquêter et qu'il veillerait à ce qu'on recouvre les fonds en question. Il a promis aux Canadiens que le moindre dollar qui aurait atterri de façon illégale dans les coffres de notre parti ou ailleurs leur serait remboursé. C'est la chose honnête à faire.

Le député peut-il me dire en toute honnêteté que notre gouvernement ne traite pas les Québécois en toute justice et avec le plus grand respect en veillant à répondre à leurs préoccupations

socio-économiques? Il aura beaucoup de difficulté à trouver des arguments crédibles pour prouver le contraire.

[Français]

M. Yves Lessard: Monsieur le Président, l'honorable député a posé deux questions dans son intervention.

La première concerne la pertinence d'attendre le rapport du juge Gomery. Nous y serions disposés si le contenu du rapport qui était révélé était mis en doute par la population canadienne. Soixante-seize pour cent de la population canadienne dit ne pas croire le premier ministre lorsqu'il affirme qu'il ne savait rien. Hier, le premier ministre s'est excusé, soutenant qu'il aurait dû savoir. Ce qu'il aurait pourtant dû reconnaître, c'est qu'il savait. La population canadienne sait qu'il savait. Il est important de reconnaître cet élément.

Le deuxième aspect correspond à l'injustice québécoise que je soulève et qui découle de deux choses, premièrement du fardeau qu'on fait porter à la population québécoise relativement au scandale des commandites. On attribue d'abord ce scandale à des personnes qui viennent du Québec, auxquelles nous ne nous associons aucunement, mais dont le Parti libéral a beaucoup de difficulté à se dissocier. C'est la première des choses.

Il y a beaucoup d'injustices, mais, d'autre part, l'injustice la plus flagrante est peut-être l'injustice économique: le déséquilibre fiscal. Ce dernier correspond à un manque de revenus clairs et nets de 2,4 milliards de dollars par année. Cet argent ne revient pas dans les coffres du Québec. De fait, le gouvernement fédéral occupe un champ de taxation plus large que le Québec. Cela fait en sorte que le Québec — on l'a vu hier par le budget de M. Audet — a toutes les difficultés à boucler le budget. Que ce soit un gouvernement péquiste, libéral ou de toute autre couleur, ce sera la même chose. Pourquoi? Parce que les obligations sont au Québec alors que l'argent est à Ottawa.

• (1035)

[Traduction]

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le budget de cette année est un budget mémorable. Je crois que certains Canadiens ne comprennent pas l'équilibre qu'il doit y avoir entre la responsabilité financière et les programmes sociaux. Certains préconiseraient que nous dépensions sans compter.

Cela peut être attrayant à un certain niveau. Il existe de nombreux besoins au pays en ce qui concerne, entre autres, l'itinérance, la pauvreté, la difficulté qu'ont certains à se trouver de l'emploi, la toxicomanie et la pauvreté chez les enfants. Nous devons nous attaquer à une série de problèmes sociaux, comme tous les pays d'ailleurs. Certains proposeraient que nous injections de l'argent dans différents secteurs et que nous dépensions sans tenir compte de l'équilibre budgétaire.

Pourquoi l'équilibre budgétaire est-il important? Pourquoi le gouvernement canadien n'imprime-t-il pas plus d'argent? Pourquoi le gouvernement canadien n'injecte-t-il pas tout simplement des fonds dans tous ces programmes sans égard à l'équilibre budgétaire?

Initiatives ministérielles

Quand nous sommes arrivés au pouvoir, en 1993, nous avons trouvé une situation désastreuse. Le gouvernement progressiste-conservateur nous avait légué d'imposants déficits et une énorme dette. Ces déficits alimentaient la dette. Quel incidence cela a-t-il sur les programmes sociaux? Quel incidence cela a-t-il sur les plus vulnérables de notre société? Quel incidence cela a-t-il sur le secteur privé, où la majeure partie des revenus sont générés? Cela les écrase tous.

L'irresponsabilité fiscale, c'est de l'irresponsabilité sociale. Dépenser plus que l'on ne perçoit et créer des déficits budgétaires fait du mal aux éléments les plus vulnérables de notre société, nuit au secteur privé, porte atteinte à notre compétitivité et ponctionne les fonds que nous recevons du secteur privé, notre assiette fiscale. Les déficits actifs et l'accroissement de la dette font augmenter le montant des intérêts. Cela veut dire que des sommes dont nous aurions besoin pour financer nos programmes sociaux doivent être affectées au remboursement de la dette, ou plutôt aux intérêts de la dette. Cela est irresponsable.

Lorsque notre gouvernement a été élu, nous avons dû faire des choix très difficiles. Il a fallu trouver des moyens de réduire les dépenses afin d'en arriver à une situation d'excédent budgétaire. Le gouvernement libéral a dégagé des excédents au cours des huit dernières années.

Notre position sur la scène internationale est intéressante. En effet, selon les derniers numéros de la revue *The Economist*, le Canada est en tête des pays du G8 sur le plan économique. Cela est extrêmement important, car une économie forte nous permet de disposer de l'assiette fiscale nécessaire et de nous consacrer à ce que nous avons à faire, c'est-à-dire assurer une solide gestion financière et une solide assiette fiscale afin d'avoir les moyens d'offrir les programmes sociaux dont les plus démunis ont besoin. Voilà la façon responsable de faire les choses.

Par contre, si nous nous permettions des dépenses excessives, comme le souhaitent certaines personnes, et dépensions de l'argent que nous n'avons pas, cela ferait mal aux plus vulnérables et entraverait notre capacité de payer les services nécessaires.

J'ai fait partie du gouvernement conservateur à une certaine époque. Une des raisons qui ont motivé mon départ est justement le fait que les plans économiques et de revenus de ce parti étaient absolument irresponsables. J'en étais franchement scandalisé.

On pourrait comparer cela à la situation au Sud de la frontière. Le Parti républicain, qu'on penserait à droite du centre et susceptible d'assurer une bonne gestion budgétaire, fait exactement le contraire. Cette année, il a enregistré un déficit de 470 milliards de dollars. Ce déficit va saper les assises économiques des États-Unis. C'est de l'irresponsabilité.

M. Greenspan, président de la Banque fédérale de réserve des États-Unis, a fait une vive déclaration publique au cours des deux derniers jours, enjoignant le gouvernement américain de maîtriser ses dépenses.

Le message du Parti conservateur avant les dernières élections allait dans le même sens que ce qui se passe aux États-Unis. Les mesures budgétaires que les conservateurs voulaient appliquer une fois au pouvoir nous auraient placés en situation de déficit, et c'est absolument inconcevable.

•(1040)

C'est facile de promettre monts et merveilles lorsqu'on est assis dans le fauteuil de l'opposition. Il n'y a qu'à regarder les plans des conservateurs en matière de défense. J'ai quitté cette formation

politique notamment à cause de ses plans pour la défense, si vastes et dispendieux. Combinés aux réductions d'impôt massives prévues, ces plans nous auraient plongés dans un déficit immense qui aurait affaibli et anéanti la capacité du gouvernement de financer les programmes nécessaires, y compris dans le domaine de la défense. Au XIX^e siècle, un gouvernement ne peut tout simplement pas se permettre un tel déficit.

Il nous faut un gouvernement qui dépense selon ses moyens pour arriver à faire son travail. Nous avons fait des promesses et nous les avons honorées.

Cette semaine, par exemple, nous avons lancé toute une gamme de services et d'avantages à l'intention des anciens combattants, le meilleur train de mesures depuis des décennies. Nous aidons les anciens combattants et leurs familles. Ces Canadiens ont tellement donné pour notre merveilleux pays; ils ont donné leur vie pour préserver notre paix et notre sécurité.

Nous avons une dette envers eux pour le travail qu'ils ont accompli au service de notre patrie, et notre gouvernement s'est acquitté de sa promesse à leur égard cette semaine. Une bonne partie de l'information que nous avons diffusée sur les services et les avantages vient des anciens combattants eux-mêmes, dont plusieurs habitent dans la région de Victoria, en Colombie-Britannique, et plus particulièrement dans ma circonscription, Esquimalt—Juan de Fuca. Je suis profondément reconnaissant envers ces anciens combattants pour leur participation.

En outre, nous avons tenu notre promesse d'équilibrer les finances pour la huitième année d'affilée. Et nous allons présenter un projet de loi pour aider les sans-abri dans les prochaines semaines.

Nous avons entrepris le plus gros investissement dans la défense nationale depuis 20 ans, pour que nos militaires, qui font du fort bon travail, puissent compter sur les effectifs, l'équipement et la formation dont ils ont besoin afin de servir notre pays et pour qu'on s'occupe bien d'eux pendant qu'ils font leur travail.

Nous avons fait beaucoup plus. Nous avons réduit les impôts de personnes comptant parmi les plus démunies afin de réduire la pauvreté. Le ministre du Développement social s'affaire avec d'autres à planifier les services de garde et d'éducation préscolaire. Pour donner les meilleures perspectives d'avenir qui soient à nos enfants, nous devons combattre les problèmes sociaux comme le syndrome d'alcoolisation foetale et la délinquance juvénile. Nous devons nous assurer que les jeunes poursuivent leurs études plus longtemps et, pour ce faire, ils doivent commencer leur vie du bon pied, avec un judicieux programme d'aide préscolaire. Ils doivent être entourés d'affection et de bons soins et grandir dans un milieu rassurant et discipliné, et bénéficier d'une bonne nutrition. Les enfants ont besoin de parents qui se consacrent vraiment à eux.

Dans ce dossier, nous collaborons avec les provinces, et nous avons la ferme volonté de poursuivre dans cette veine. En consacrant des ressources au programme d'aide préscolaire en vue d'aider les jeunes à commencer leur vie du bon pied, nous réduirons un grand nombre de problèmes sociaux et nous aplanirons bien des difficultés.

En tant que médecin, j'ai été témoin de cela au niveau clinique. Il suffit d'examiner tout le travail qui a été réalisé au cours des 20 dernières années, des programmes mis sur pied à Ypsilanti au Michigan jusqu'au travail effectué par l'ancienne ministre du Travail du Nouveau-Brunswick et son mari Doug. Ces mesures permettront d'assurer que les enfants deviendront des adultes fonctionnels et bien équilibrés, tout en réduisant considérablement les problèmes sociaux.

Initiatives ministérielles

De plus, ma province, la Colombie-Britannique, dont je suis très fier, est la première province à avoir conclu une entente sur le partage de la taxe sur l'essence. Cet argent sera versé directement aux municipalités et servira à l'infrastructure essentielle. C'est très important parce que les besoins sont très grands dans ce domaine. Les municipalités connaissent bien les besoins dans leurs secteurs. Ces sommes permettront de répondre aux besoins en matière d'infrastructure essentielle, en collaboration avec les provinces et les municipalités. J'aimerais remercier le ministre responsable de ce dossier.

Je suis très fier du budget qui a été présenté par notre gouvernement. Notre budget est excédentaire pour la huitième année consécutive, ce qui témoigne d'un bon équilibre au niveau des responsabilités financières et sociales. Je crois que tous les Canadiens s'en apercevront bientôt et qu'ils en tiendront compte aux prochaines élections.

● (1045)

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec un vif intérêt les propos de mon collègue. Même si on fait abstraction d'une hypocrisie stupéfiante et renversante, le député, non content de sa conversion politique, oblitère tout souvenir des causes objectives de l'endettement du Canada. Il refuse d'admettre que, lorsque les conservateurs ont pris le pouvoir, en 1984, le déficit vertigineux du gouvernement Trudeau était sans exemple dans les pays du G7 depuis le début des temps.

J'entends beaucoup de murmures de l'autre côté de la Chambre. Nous avons modifié les lois électorales pour que le gouvernement libéral puisse recueillir des votes dans les prisons, mais l'occasion pourrait se présenter bientôt de faire campagne directement pour solliciter l'appui de cette clientèle, monsieur le Président, dans votre circonscription même.

C'est avec adresse que le député esquivé une partie des responsabilités de son propre gouvernement, et il fait preuve d'une grande habileté pour éluder le fait que son gouvernement est mêlé à la plus grande escroquerie jamais commise au détriment d'une population qui n'avait pas la moindre méfiance. Il nous donne un bel exemple de ce qu'un ami, Donald, a appelé la pédidextérité, qui n'est rien d'autre que l'art de se mettre les deux pieds dans le même sabot.

Je veux lui poser une question directe au sujet de l'accord sur les ressources extracôtières, qui a été inclus dans la loi d'exécution du budget dont nous sommes saisis, laquelle est un fourre-tout et une mesure malhabile. Après avoir signé des ententes distinctes avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador pour remettre à ces provinces, qui le méritent bien, la totalité des recettes tirées de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières, le gouvernement a fait preuve d'une grande fourberie en incluant ces ententes dans le projet de loi avec 24 autres mesures, en laissant entendre aux Canadiens que c'était tout ou rien, c'est-à-dire qu'ils devaient accepter toutes ces autres mesures non pertinentes sinon ils n'auraient rien, et en laissant planer cette menace au-dessus de leurs têtes.

Les gens de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador savent ce que le gouvernement essaie de faire. Il essaie de se soustraire à l'engagement que le premier ministre a pris au cours de la campagne électorale, parce qu'il était désespéré. Le gouvernement essaie de trouver une façon d'éviter d'avoir à remplir cet engagement. Or, cette situation coûte des millions de dollars à ces provinces, puisque l'intérêt sur leurs déficits respectifs continue de s'accumuler.

Pourquoi le député ne reconnaît-il pas que les ententes sur les ressources pétrolières et gazières extracôtières pourraient faire l'objet d'une mesure législative distincte, qui serait déposée au Parlement et adoptée immédiatement par la Chambre avec l'appui de tous les députés? Ainsi, le processus de mise en oeuvre pourrait être amorcé et ces provinces commenceraient à toucher les recettes dont elles ont besoin pour relever les défis en matière d'infrastructure, d'éducation et de santé, au lieu de continuer à souffrir en raison des compressions imposées par le gouvernement auquel le député s'est joint récemment.

Comment le député peut-il se lever et faire ainsi l'apologie d'un gouvernement qu'il condamnait avec tant de vigueur lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, c'est-à-dire avant de laisser tomber son parti et ses principes?

● (1050)

L'hon. Keith Martin: Monsieur le Président, c'est justement parce que je suis fidèle à mes principes que j'ai pris cette décision de changer.

Il est temps de passer outre aux hyperboles politiques que le député manie si bien pour cacher les faits. Je vais maintenant familiariser le député avec les faits, pour sa propre édification. Il devrait se pencher de très près sur sa position au sein du parti.

J'étais fier de me joindre au Parti réformiste parce qu'il s'engageait à mettre de l'ordre dans les finances publiques. Malheureusement, comme le député peut le constater en se penchant sur les dernières projections budgétaires de son parti, il est évident que ce dernier aurait adopté les mêmes mesures économiques que l'administration Bush, qui est maintenant déficitaire. Les réductions d'impôt proposées par les conservateurs, conjuguées à leurs dépenses démesurées, ruineront l'économie du Canada.

Notre gouvernement ne saurait tolérer cela parce que, ce faisant, non seulement nous mettrions en danger nos programmes sociaux mais nous endommagerions aussi le secteur privé, qui est un moteur économique important. C'est là quelque chose que je ne saurais tolérer.

Je demanderais au député de se pencher sur les faits. Nous avons investi 41 milliards de dollars dans les soins de santé. Nous remboursons une partie de la taxe sur l'essence aux provinces et municipalités. La Fédération canadienne des municipalités s'est dite très heureuse et honorée de travailler avec le gouvernement pour veiller à ce que l'argent soit investi dans l'infrastructure dont nous parle le député.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir ce matin au sujet du projet de loi C-43, Loi d'exécution du budget de 2005. Je remercie le député de Nova-Centre de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole à ce moment-ci. Je suis sûre que mes électeurs apprécient le geste.

Après avoir entendu le dernier échange entre le secrétaire parlementaire et le chef adjoint de l'opposition officielle, j'étais abasourdi et je me disais qu'il n'est pas étonnant que les Canadiens ne parviennent pas à comprendre quoique ce soit à ce qui se passe aujourd'hui au Parlement.

Initiatives ministérielles

Je ne vais pas me laisser distraire et perdre mon temps à tenter de redonner du sens aux propos de notre collègue, lui qui a été successivement membre du caucus réformiste, puis allianciste, et qui a incité sans relâche le gouvernement libéral à sabrer jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien de certains de nos services les plus élémentaires, tels que les infrastructures, comme le député l'a lui-même reconnu, l'éducation postsecondaire et les soins de santé, sans parler de la promesse rompue concernant les garderies. Tout ce que les libéraux avait promis en 1993 de réaliser s'ils prenaient le pouvoir, le parti des ultra-conservateurs d'en face a constamment fait pression sur le gouvernement pour qu'il fasse davantage de coupes dans ces secteurs.

Aujourd'hui, il intervient pour dire que son parti va réparer les dommages. Cependant, il omet de dire qu'à l'origine, il était de ceux qui ont encouragé le gouvernement à effectuer ces coupes massives.

Ceci m'amène à quatre points que j'aimerais faire valoir dans les quelques minutes qu'il me reste. Au sujet de l'Accord atlantique, les députés ministériels et ceux de l'opposition officielle continuent de faire croire aux Canadiens de la région de l'Atlantique qu'ils appuient un transfert rapide des ressources prévues dans l'accord vers Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse.

Cependant, il est clair que, au lieu de faire fonctionner le Parlement et de tenir compte du fait que c'est ce que veulent tous les députés ou presque, le gouvernement, dans son cynisme, a bloqué l'Accord atlantique dans le projet de loi d'exécution du budget, au point où il prive les habitants de ces deux provinces de l'argent dont ils ont besoin pour des services de base qu'ils doivent se redonner de toute urgence après les coupes effectuées par le gouvernement libéral, qui a été poussé à agir ainsi par les conservateurs.

Si le gouvernement voulait vraiment que le Parlement actuel fonctionne bien, il ferait immédiatement ce que le Nouveau Parti démocratique lui a demandé instamment de faire. Dans ce cas-ci, un des rares cas où nous sommes d'accord avec les conservateurs, le gouvernement doit retirer l'Accord atlantique du projet de loi d'exécution du budget, verser l'argent promis et supprimer l'incertitude et la menace que l'Accord atlantique ne soit renvoyé aux oubliettes en raison de la façon cynique et maladroite dont le gouvernement l'a traité.

Je veux commenter les propos sensiblerds du député ministériel sur la ferme volonté du gouvernement de soutenir les infrastructures. Dans ma circonscription, il y a quelques jours, en soirée, des centaines de personnes se sont réunies à la caserne des pompiers de Ketch Harbour pour dire qu'elles avaient désespérément besoin des nouvelles installations de traitement des eaux et des canalisations d'égouts dont elles sont privées depuis 40 ans.

L'énoncé qui suit a été reproduit avec exactitude par le quotidien de la province, le *Halifax Herad*; en voici le texte:

Alors que la municipalité investit 5 millions de dollars, les gouvernements provincial et fédéral donnent un peu plus de 2 millions de dollars à eux deux.

En d'autres termes, la contribution combinée des gouvernements fédéral et provincial représente moins du tiers.

●(1055)

Pendant de nombreuses années, nous avons réussi à élaborer des projets portant sur l'eau potable et l'assainissement avec une contribution d'un tiers pour chacune des parties, à savoir le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et la municipalité.

En vérité, ce qui est si scandaleux, c'est que la participation insuffisante au financement des infrastructures que nous voyons dans ce projet dans ma circonscription, à Halifax, se répète sans cesse

dans tout le pays parce que le gouvernement a décidé de donner systématiquement des milliards et des milliards de dollars d'allègements fiscaux aux grandes sociétés et aux Canadiens les plus riches au fil des ans; le budget prévoit encore des allègements fiscaux de 4,3 milliards de dollars en faveur des entreprises, alors que les gens ne reçoivent pas de services de base dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement. Voilà les priorités que traduisent encore les dispositions du projet de loi d'exécution du budget dont nous sommes saisis.

Je tiens à dire que l'espoir fait vivre. Hier soir, nous avons entendu le premier ministre dire, pour l'essentiel, qu'il nous fallait nous atteler à la tâche et faire ce qu'il y a à faire. Je crois que chaque Canadien veut voir le gouvernement coopérer avec les parties d'opposition pour faire ce qu'il y a à faire. Pour commencer, il faut que le gouvernement dise aujourd'hui, à cette heure-ci, à ce moment-ci, qu'il est disposé à apporter les changements nécessaires au projet de loi d'exécution du budget dont nous sommes saisis.

J'espère que le gouvernement ne laissera pas tout simplement tomber la promesse que le premier ministre a faite hier soir sur les ondes et qu'il ne la reniera pas moins de 24 heures plus tard. Voyons un peu si les libéraux sont sérieux, c'est-à-dire s'ils sont prêts à modifier les lois dont ils sont responsables et le budget dont nous sommes saisis et à entreprendre le travail qui doit être fait, ce qui exigera que le gouvernement change en partie son approche.

Je voudrais également dire quelques mots sur l'éducation postsecondaire. Pendant la dernière campagne électorale, dans une tentative désespérée pour gagner des votes au cours d'une entrevue d'emploi pan-canadienne qui visait tout particulièrement les jeunes et les étudiants du niveau postsecondaire, le premier ministre a dit qu'il rétablirait 8 milliards de dollars pour le financement de l'enseignement postsecondaire au Canada. Je ne crois pas que quiconque s'attende à ce qu'il le fasse dans un seul budget.

Nous parlons ici d'un premier ministre qui aime bien parler d'objectifs et d'échéanciers et qui dit que si nous voulons réellement respecter les engagements que nous avons pris, nous devons préparer un plan de mise en oeuvre, fixer des échéanciers et des objectifs et préciser comment nous comptons tenir cette promesse de rétablir 8 milliards de dollars au titre du financement de base en matière d'éducation et commencer à tout le moins à alléger le fardeau qui a été imposé à nos étudiants.

Le gouvernement a-t-il pris des mesures dans ce sens, dans le projet de loi d'exécution du budget dont nous sommes saisis par exemple? Pas du tout. On n'a pas prévu un seul sou pour rétablir le financement de base de l'enseignement postsecondaire dans ce budget et nous connaissons les résultats désastreux que cela entraîne. Les frais de scolarité ne cessent d'augmenter. Les étudiants de l'Université Dalhousie, dans le coeur de ma circonscription, ont vu leurs frais de scolarité s'accroître de près de 10 p. 100 parce que la promesse de réinjecter 8 milliards de dollars dans ce secteur que le premier ministre a faite à la veille des élections n'a pas été tenue.

Enfin, j'ai tenté de me pencher sur ce qui se passe au niveau local, de même qu'au niveau national et international. Quelle honte de voir que dans ce budget, le premier ministre et le gouvernement ont encore une fois renié cet engagement de longue date qui avait été pris par l'ancien premier ministre Lester Pearson et qui prévoyait que le Canada montrerait l'exemple en consacrant 0,7 p. 100 de son PIB à des programmes d'aide internationale.

Article 31 du Règlement

Bon nombre de témoins ayant comparu devant le Comité des affaires étrangères ont demandé que le gouvernement respecte notre engagement à l'égard des objectifs du millénaire en matière de développement, qu'il respecte notre engagement à nous comporter comme un bon citoyen du monde et à consacrer cette somme correspondant à 0,7 p. 100 de notre PIB.

• (1100)

Non seulement il n'y avait rien dans ce projet de loi qui puisse laisser penser que nous étions disposés à le faire de façon générale, mais il n'y avait pas non plus de plan de mise en oeuvre, aucun objectif, aucun échéancier, ce qui est une véritable honte et une humiliation pour le Canada au sein de la communauté internationale.

Le Président: Il restera à la députée de Halifax cinq minutes pour les questions et observations lorsque la Chambre abordera à nouveau ce sujet.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA SCLÉROSE EN PLAQUES

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, j'ai récemment participé à une activité très positive et très inspirante à titre de coprésidente honoraire de la Marche de l'Espoir de Richmond Hill-Thornhill. L'adjoint au maire de Richmond Hill, David Barrow, et moi avons été extrêmement heureux de rencontrer un grand nombre d'organiseurs de cette activité, ainsi que beaucoup de personnes atteintes de la sclérose en plaques.

La Marche de l'Espoir a lieu chaque année, partout au Canada. Plus de 75 000 participants dans plus de 150 collectivités recueillent des fonds dépassant 9,7 millions de dollars. Plus de 600 personnes ont participé à notre marche et ont recueilli plus de 65 000 \$.

Chaque jour, trois Canadiens apprennent qu'ils sont atteints de la sclérose en plaques. Bien qu'il existe de nombreuses formes différentes de traitement de cette maladie, il reste encore beaucoup à faire pour la combattre.

Le succès remporté au cours d'activités comme celle-ci permettra un jour de découvrir un remède.

Je félicite de tout coeur tous ceux qui ont organisé cette activité, ainsi que tous ceux qui y ont participé avec beaucoup d'énergie, de volonté et de détermination. L'engagement de tous ces gens dans cette cause apporte certes beaucoup d'espoir aux milliers de Canadiens atteints de la sclérose en plaques.

* * *

L'INFRASTRUCTURE

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, trois jours avant la dernière campagne électorale, les libéraux d'Ottawa ont organisé une conférence de presse tape-à-l'oeil, à Barrhaven. Ils ont alors promis d'investir 200 millions de dollars dans l'infrastructure.

Un an plus tard, ils ont renié leur promesse. L'argent est toujours dans les coffres du gouvernement fédéral. Les libéraux fédéraux n'ont même pas signé de contrat, se bornant à lancer un communiqué.

Encore une fois, ils font de la politicaille. Le maire libéral et les conseillers libéraux se sont ligüés pour brandir une menace: si les électeurs de la localité ne votent pas pour les libéraux aux prochaines élections, ils perdront l'argent.

Les libéraux pourraient mettre immédiatement un terme à cette campagne alarmiste en transférant tout simplement l'argent maintenant. Pas de retards et plus de prétextes: ils devraient tenir parole et verser l'argent.

Notre collectivité ne peut se payer ces jeux politiques. Il faut que le pont Armstrong desserve les habitants de Riverside-Sud et de Barrhaven. Les gens de Gloucester-Sud doivent pouvoir traverser la rivière pour se rendre à l'ouest. C'est impérieux. En tant que leur député, je suis...

• (1105)

Le Président: Le député de Mississauga—Streetsville a la parole.

* * *

LA SOCIÉTÉ PARKINSON CANADA

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour mentionner à mes collègues qu'avril est le Mois de la sensibilisation à la maladie de Parkinson au Canada et un peu partout dans le monde. Hier, la Société Parkinson Canada célébrait son 40^e anniversaire.

À l'heure actuelle, plus de 100 000 Canadiens sont atteints de la maladie de Parkinson. Malheureusement, les experts prédisent que ce nombre fera plus que doubler au cours de la prochaine décennie. En outre, il est fort inquiétant de voir décroître le nombre de neurologues capables d'aider et de traiter les personnes aux prises avec les effets dévastateurs de cette maladie.

Je vous prie de vous joindre à moi pour appuyer la Société Parkinson Canada dans ses efforts pour financer la recherche d'un traitement et pour offrir des programmes d'aide essentiels à ceux qui, aujourd'hui, sont atteints de la maladie de Parkinson.

* * *

[Français]

L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ): Monsieur le Président, la Table de concertation sur l'itinérance de Ville de Saguenay dresse un constat alarmant sur l'itinérance au Québec et dans ma région.

Dans ma circonscription, Chicoutimi—Le Fjord, de même que dans plusieurs autres endroits au Saguenay, il y a une vingtaine d'organismes qui ont besoin de 5,5 millions de dollars alors qu'ils ne disposent que de 1,8 million de dollars.

Il est question ici de citoyens qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins de base, se nourrir et se loger convenablement. Il est inutile de discuter plus longuement sur ce point. Il faut que le gouvernement s'engage, un point c'est tout.

Le Bloc québécois exhorte le gouvernement fédéral à s'engager, dès maintenant, à reconduire le programme IPAC afin de venir en aide aux plus démunis de notre société.

* * *

[Traduction]

LA SEMAINE NATIONALE DE SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DES DONS D'ORGANES

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens pour souligner la Semaine nationale de sensibilisation à l'importance des dons d'organes.

Le 9 avril dernier, j'ai eu la chance d'assister au tournoi de curling que le comté de Brant a organisé pour marquer cette semaine de sensibilisation. L'événement a eu lieu au Brantford Golf and Country Club. J'ai trouvé franchement émouvant et inspirant d'entendre les témoignages de personnes encore en vie aujourd'hui grâce à un don d'organe.

Le Canada affiche un des plus bas taux de dons d'organes au monde avec 13 donateurs par tranche d'un million d'habitants. Dans certaines régions, notamment Toronto, on ne compte que dix donateurs par tranche d'un million d'habitants.

Au Canada, jusqu'à 30 p. 100 des personnes en attente d'un organe plein meurent avant la transplantation. Le Canada fait face à une pénurie chronique de coeurs, de poumons, de reins, de foies et d'intestins pour les transplantations. Plus de 3 500 Canadiens attendent une transplantation.

Au cours des derniers mois, énormément d'attention a été accordée à l'idée de créer un testament biologique. J'espère que les Canadiens prendront le temps d'aborder avec leur famille la question du don d'organes et de tissus.

* * *

LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

M. Jim Prentice (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au nom des électeurs de ma circonscription afin d'exprimer leur dégoût à la vue du premier ministre du Canada, qui se cache dans l'ombre de la Commission Gomery. J'espère que nous ne verrons plus jamais l'image d'un premier ministre implorant désespérément la population de lui permettre de s'accrocher au pouvoir, affirmant qu'il mérite de gouverner le Canada parce qu'il est possible que le juge Gomery ne le déclare pas coupable.

Le gouvernement libéral est en crise, il nage dans la fraude et la corruption.

Le Parti libéral a dévalorisé notre démocratie en volant les deniers publics, en abusant de la confiance de la population et en se livrant à de la fraude, à des conspirations et à du blanchiment de fonds publics. Les libéraux ont financé leur campagne électorale avec de l'argent sale. Ils ont violé la primauté du droit, ils ont contrevenu aux lois électorales et référendaires et au Code criminel.

Le gouvernement a entaché notre pays et ses institutions. Aujourd'hui, il ne peut que faire semblant d'avoir l'autorité morale de gouverner. Le Parti libéral est coupable de lâcheté et d'avarice.

M. Gomery est le juge, mais les Canadiens seront les jurés. Des élections sont imminentes; ce jugement dernier nous débarrassera du sordide Parti libéral qui a plongé notre pays dans la honte.

* * *

LE JOUR DE LA TERRE

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, le 22 avril 1970, le monde entier a célébré pour la première fois le Jour de la Terre. En ce 25^e anniversaire du Jour de la Terre, je félicite tous les Canadiens de collectivités de partout au pays d'avoir manifesté leur préoccupation à l'égard de notre environnement naturel.

Dans ma circonscription, Davenport, divers événements sont organisés aux quatre coins de la collectivité, notamment la plantation de semis. Ces gestes concrets et importants représentent une façon pour tous de manifester leur respect et leur préoccupation à l'égard de notre environnement et de notre planète.

Article 31 du Règlement

C'est ce que le Jour de la Terre représente. Il nous rappelle que nous avons le devoir de prendre soin de notre planète, notre chez-nous.

* * *

[Français]

LA SEMAINE DE LA CONSERVATION DES SOLS

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, je tiens à souligner le 20^e anniversaire de la Semaine de la conservation des sols, qui se tient du 17 au 23 avril.

Profitions de cette semaine pour rappeler l'importance de protéger cette ressource névralgique que constituent nos sols. Cet effort de conservation ne vise pas seulement à protéger les sols en tant que base d'une industrie agricole durable, mais également à promouvoir son rôle environnemental comme outil naturel qui permet d'atténuer les gaz à effet de serre.

Des sols en santé peuvent devenir des puits de carbone naturels et, en ce sens, ils pourraient contribuer à atténuer pas moins de 20 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre.

Si, comme on le dit, c'est du sol que vient la vie, l'avenir de notre planète dépend peut-être fortement de la manière dont nous traitons son fragile manteau. Puisse cette semaine mettre en valeur l'idéal progressiste qu'elle représente, ainsi que tous ceux et celles qui contribuent à redonner à la Terre et à ceux qui nous suivront ce qu'elle-même nous a donné.

* * *

● (1110)

[Traduction]

LE JOUR DE LA TERRE

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, plus de 500 millions de personnes célèbreront aujourd'hui, dans 180 pays, le Jour de la Terre.

Cette année, les Canadiens ont plus de raisons que jamais de croire en leur environnement et d'être fiers du Canada. Le Canada et le gouvernement actuel se sont engagés résolument à atteindre les objectifs de l'accord de Kyoto sur la scène internationale, pendant qu'ici au pays, le Parti conservateur dénonçait cet accord et tentait d'empêcher sa ratification.

En février dernier, grâce aux efforts du gouvernement, l'accord de Kyoto est devenu une loi internationale. Peu après, le gouvernement a déposé le budget le plus écologique de l'histoire du Canada. Il a ensuite présenté un plan ambitieux et réalisable qui nous permettra d'honorer les engagements de Kyoto et d'assurer une économie concurrentielle, innovatrice et écologique très prospère pour les générations à venir.

Les Canadiens ne se laissent pas duper par la tentative des conservateurs de camoufler leur opposition à l'accord de Kyoto. Permettez-moi de citer le chef de l'opposition:

Honnêtement, je ne suis pas en faveur de la ratification et de la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto.

La position des conservateurs sur l'accord de Kyoto est un autre élément qui explique pourquoi les conservateurs sont aussi déconnectés des Canadiens.

*Article 31 du Règlement***LE BÉNÉVOLAT**

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais parler aujourd'hui de la Semaine nationale de l'action bénévole. Cette semaine vise à honorer et à reconnaître les 6,5 millions de Canadiens qui font du bénévolat à l'échelle du pays.

Dans ma circonscription, Elgin—Middlesex—London, j'ai rencontré beaucoup de bénévoles extraordinaires oeuvrant dans de nombreuses organisations. Ces gens font preuve d'un grand altruisme. Ils s'emploient à améliorer leur collectivité, à fournir à leurs familles et aux autres des occasions qui n'existeraient pas autrement et à donner à la collectivité la capacité de réaliser de grandes choses.

J'aimerais remercier mes nombreux amis qui s'occupent, entre autres, de notre centre jeunesse et des activités à but non lucratif de notre équipe de hockey junior B, les merveilleux entraîneurs des équipes de sports amateurs et les grands mentors, notamment ceux du programme Jeunes entreprises.

Je demande aux députés de se joindre à moi pour célébrer les 62 ans de la Semaine nationale de l'action bénévole.

* * *

[Français]

LES FAMILLES

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, tout récemment, j'ai eu l'occasion d'assister à une pièce de théâtre présentée par des jeunes de la garderie Les Débrouillards et l'Énergiecentre de Val-d'Amours au Nouveau-Brunswick. Cette pièce de théâtre, présentée dans le cadre du programme « Moi, je contrôle mon agressivité », était intitulée *Famille sans respect, famille sans succès!*

Cette pièce de théâtre fait partie d'un projet réalisé dans le but de trouver des techniques d'intervention positive auprès des enfants, de façon à diminuer leurs comportements agressifs.

Je tiens donc à féliciter les jeunes ayant participé à cette pièce, soit: Marie-Pier Savoie, Joshua Pitre, Emmanuel Borris, Véronic Thibeault, Anthony Maltais, Jean-Philippe Savoie, Valérie Ouellette, Émilie Maltais, Derek Lurette, tous sous la supervision d'Angeline Gaudet.

* * *

[Traduction]

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NP): Monsieur le Président, durant la campagne électorale de 2004, le premier ministre a promis de rétablir 8 milliards de dollars du financement de base de l'enseignement postsecondaire, qu'il avait lui-même amputé par ailleurs. Mais, comble de l'effronterie, le budget 2005-2006 ne prévoyait absolument rien qui ressemblait à cette promesse. Promesse faite, promesse non tenue, une fois de plus, avec des conséquences désastreuses.

Prenons l'exemple de l'université Dalhousie dans ma circonscription. Les étudiants en médecine, en art dentaire et en droit ainsi que les étudiants étrangers se voient imposer une hausse de droits de scolarité de plus de 9 p. 100 cette année. Certains finissants en médecine, avec une dette qui dépasse les 100 000 \$, ont devant eux un gouvernement qui n'est même pas disposé à leur accorder des mesures d'exemption d'intérêts pendant leur stage de résidence.

La semaine dernière, les députés libéraux ont voté contre mon projet de loi d'initiative parlementaire qui aurait contré la

discrimination imposée par les libéraux et au moins permis aux étudiants les plus désespérés d'être admissibles à la faillite deux ans après la fin de leurs études. J'ai imploré les députés ministériels de transmettre le projet de loi C-236 à un comité de manière à permettre aux députés...

Le Président: Le député de Calgary-Ouest a la parole.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC): Monsieur le Président, en 1970, le premier ministre Trudeau s'est adressé à la nation pour faire face à la crise du FLQ. En 1990, le premier ministre Mulroney s'est adressé à la nation pour annoncer l'échec de l'accord Meech. En 1995, le premier ministre Chrétien s'est adressé à la nation en prévision du référendum au Québec. Hier, le premier ministre s'est adressé à la nation pour sauver sa carrière.

Désespéré, voulant jouer de ruse et faire diversion, soucieux de prolonger l'agonie de son gouvernement, le premier ministre a promis des élections, mais dans dix mois seulement. Voyons plutôt ce qu'il a pu réaliser depuis dix mois: aucune réduction d'impôt notable, aucune réforme démocratique, aucun progrès en matière de déséquilibre fiscal.

Le premier ministre est passé maître dans l'art de promettre, mais pour ce qui est de tenir parole, c'est tout autre chose. Le premier ministre a tant tergiversé qu'il n'a pas réussi à faire quoi que ce soit. Il faut juger nos politiciens non pas sur ce qu'ils disent mais sur ce qu'ils font. Le premier ministre nous a prouvé qu'il ne sait rien faire d'autre que briser ses promesses.

* * *

● (1115)

[Français]

LA COLOMBIE

M. Odina Desrochers (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Monsieur le Président, les 14 et 17 avril derniers, le village de Toribio, en Colombie, a été la cible d'actes de violence. La guérilla a laissé le village en ruines. Les maisons, l'église et l'hôpital ont été détruits.

Le conflit armé interne en Colombie dure depuis plus de 40 ans et entraîne une violation généralisée des droits humains et du droit international. Les guérillas, les groupes paramilitaires et les membres des forces armées commettent des massacres et des meurtres. De plus, le pays est victime de nombreux enlèvements.

Présentement, plus de 3 000 Indiens Paeces exigent le respect de leur territoire. Ils sont retournés à Toribio, appuyés par une délégation de l'Organisation des Nations Unies. Ce peuple constitue un exemple de la résistance pacifique à la guerre. Il rejette la guerre comme mécanisme pour résoudre la crise sociale et politique du pays.

Je veux rendre hommage à ces 3 000 hommes et femmes qui croient en la paix et qui en font la promotion dans leur pays.

Questions orales

[Traduction]

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, le Weyburn and District Labour Council, qui se trouve dans ma circonscription, m'a invité à sa cérémonie annuelle du Jour de deuil national, qui aura lieu le 28 avril. Nous sommes invités pendant cette journée à avoir une pensée pour tous ceux qui ont été blessés ou qui sont morts au travail.

Tous les ans, au Canada, 1 000 travailleurs, en moyenne, sont tués et des centaines ou des milliers d'autres sont blessés au travail ou contractent des maladies professionnelles. C'est l'occasion, pour nous, de compatir aux souffrances des travailleurs et de leurs proches.

Comme nous sommes bien placés pour le faire, nous devons nous engager à lutter pour des lieux de travail sains et sans danger. Nos ressources humaines constituent l'élément le plus important et fondamental de notre économie en évolution et en expansion constantes, qui détermine ce que nous sommes. Nous devons comprendre pleinement que la vie humaine, à tous égards, représente notre bien le plus précieux et qu'elle doit être traitée avec respect. Nous devons tout faire pour garantir des lieux de travail sains et sans danger.

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs prétendent maintenant être les meilleurs amis des nouveaux Canadiens, mais ils ne trompent personne. Examinons les faits.

Ils sont membres du parti qui s'est battu contre le port du turban dans la GRC, qui voulait réduire le nombre d'immigrants à cause des emplois qu'ils volaient, d'après lui, aux Canadiens et qui a longtemps voulu faire cesser le financement du multiculturalisme.

Ils sont membres du parti dont un ancien chef a parlé des immigrants comme de « gens vivant dans des ghettos » et dont les collègues conservateurs ont un jour proposé que l'on aille dans les camps choisir ceux qui pourraient venir au Canada. Et je ne parle pas de l'ancien député du même parti qui voulait qu'on relègue à l'arrière du magasin tous les employés qui étaient des immigrants orientaux ou d'autres origines.

Comme nous le disons dans la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell:

[Français]

« Plus ça change, plus c'est *the same thing*. »

* * *

[Traduction]

LE JOUR DE DEUIL NATIONAL

Le Président: J'invite les députés à observer une minute de silence pour souligner le Jour de deuil national et rendre hommage aux travailleurs tués ou blessés au travail.

[La Chambre observe un moment de silence.]

• (1120)

[Traduction]

QUESTIONS ORALES

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, hier soir, le premier ministre a regardé les Canadiens dans les yeux et leur a demandé de le croire cette fois-ci.

Lorsqu'il a témoigné sous serment devant la Commission Gomery, il a dit aux Canadiens qu'il ne connaissait pas très bien M. Boulay. Pourtant, selon la femme de ce dernier, ils faisaient partie de la famille qui a aidé le premier ministre à se faire élire en 1993. Ils ont travaillé à son bureau. Après les élections, le premier ministre a accompagné 11 autres travailleurs de campagne à un brunch intime chez les Boulay. Nous savons, bien sûr, que le premier ministre a envoyé à M. Boulay et à sa femme une lettre très personnelle, qui adoptait même par endroit un ton séducteur.

Compte tenu de ces contradictions flagrantes, comment le premier ministre peut-il s'attendre à ce que les Canadiens le croient?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous aurons largement le temps, durant cette période des questions, d'examiner cette question et bien d'autres.

Cependant, j'aimerais signaler qu'hier, le directeur des communications du Parti conservateur a fait une comparaison absolument horrible entre le premier ministre et Oussama ben Laden. Cela défie certainement toutes les règles de civilité et de politesse.

Avant que nous n'allions plus loin aujourd'hui, j'inviterais le chef adjoint du Parti conservateur à désavouer cette comparaison.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre devrait peut-être venir ici et réagir lui-même à cette situation.

Diane Deslauriers, la femme de Claude, était connue comme la reine des vendeuses de billets. Elle participait très activement aux campagnes de financement du Parti libéral et faisait aussi du travail de ce genre au nom du premier ministre. Dans ses temps libres, lorsqu'elle ne vendait pas de billets, elle a même organisé un tournoi de golf dans le but d'amasser des fonds pour le premier ministre. Il est intéressant de voir où se retrouvent maintenant les balles de l'ancien premier ministre.

Le premier ministre était le principal ministre du Québec et nous savons que sa campagne à la direction était déjà bien amorcée.

C'est tout simplement impossible de croire le premier ministre lorsqu'il dit qu'il connaissait à peine certains des agents de financement libéraux les plus actifs dans sa propre province. Pense-t-il vraiment que les Canadiens sont aussi stupides que cela?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs se souviendront peut-être que, durant la dernière campagne électorale, ils ont fait certaines affirmations horribles contre le premier ministre et cela leur a coûté très cher sur le plan politique.

Le premier ministre a précisé sa relation avec M. Boulay dans son témoignage officiel, et il ne changera rien à ce témoignage.

Je crois que nous ferions mieux de laisser le juge Gomery faire un examen exhaustif et indépendant de tous les faits pertinents pour aller vraiment au fond de cette affaire. Lorsque nous aurons son opinion sur ce qui s'est passé, nous pourrions tous alors tirer des conclusions.

Questions orales

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, le Parti libéral essaie encore désespérément de détourner l'attention qui est sur lui.

Claude Boulay dit qu'il a travaillé à recueillir des fonds pour la campagne à la direction du premier ministre en 1990. Il a également participé à la campagne électorale de 1993. En fait, durant cette campagne, M. Boulay affirme qu'il rencontrait le premier ministre deux fois par semaine, et sa femme le rencontrait parfois quotidiennement. Ils ont mangé ensemble au domicile des Boulay, et pourtant le premier ministre dit qu'il connaissait à peine M. Boulay.

N'est-il pas vrai que la seule chose que le premier ministre connaît à peine, c'est la vérité, toute la vérité et rien que la vérité?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, ce que Mme Deslauriers a dit, c'est qu'il y a 12 ans, elle a invité à un brunch chez elle, pour les remercier, des bénévoles qui avaient travaillé à la campagne.

Pour sa part, le premier ministre a dit dans son témoignage qu'il rencontrait M. Boulay occasionnellement avec d'autres gens lors d'événements politiques. Cela correspond tout à fait à la réalité puisque ce brunch était un événement politique. Le premier ministre est parfaitement honnête, contrairement au parti du député qui compare le premier ministre du Canada à un tueur et à un terroriste.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, hier soir, pendant son allocution, le premier ministre avait une excellente occasion de dissiper les contradictions entre son témoignage et d'autres témoignages.

Le premier ministre a déclaré qu'il n'avait rencontré les Boulay qu'en 1990 et que leurs relations avaient été de courte durée. Il a déclaré, et je cite: « J'ai rencontré M. Boulay pour la première fois en 1990, au tout début de ma course à la chefferie [...] mais [il] a quitté avant le début de la campagne. Pourtant, les Boulay ont tous deux affirmé avoir collaboré de très près avec le premier ministre au cours de sa campagne de 1993.

Pourquoi le premier ministre a-t-il induit la Commission Gomery en erreur?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre est un homme politique qui a très bien réussi. Il a participé à un certain nombre de campagnes qui ont connu un grand succès. Une partie de ce succès est attribuable au fait qu'il peut compter sur un grand nombre de bons organisateurs.

L'opposition veut monter un fait banal en épingle. Nos vis-à-vis ont passé la majeure partie de la semaine à parler de souhaits d'anniversaire faits par un premier ministre qui envoie de tels souhaits à 50 000 personnes chaque année.

Il importe de ne pas perdre de vue ce que le député de Prince George—Peace River a déclaré l'an dernier: « Si nous relevions de leurs fonctions toutes les personnes qui sont accusées de quelque chose, il n'y aurait pas beaucoup de gens en politique au Canada. » À l'époque, il défendait un de ses collègues.

• (1125)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je trouve très désolant que le premier ministre et ses ministres établissent un lien direct entre la réussite en politique et le fait de ne pas répondre à ce genre de questions.

Lorsqu'il a été interrogé au sujet de ses rapports avec Claude Boulay et sa femme, Diane Deslauriers, le premier ministre a

répondu qu'il ne les connaissait pas très bien ni l'un ni l'autre. Cependant, hier, nous avons entendu Mme Deslauriers déclarer sous serment qu'elle avait travaillé chaque jour avec le premier ministre pendant sa campagne de 1993 et qu'il formaient une espèce de famille.

Le premier ministre peut-il expliquer cette contradiction flagrante avec le témoignage qu'il a fait sous serment?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, Mme Deslauriers a déclaré que les organisateurs de la campagne avaient l'impression de faire partie d'une grande famille. Ce n'est pas du tout la même chose que ce que dit le député. En fait, M. Boulay a déclaré qu'il n'avait jamais rencontré le premier ministre en tête-à-tête, mais qu'il l'avait rencontré uniquement lors d'activités politiques. C'est tout à fait vrai.

Encore une fois, les députés de l'opposition déforment les témoignages entendus au jour le jour. Ils choisissent des extraits de ces témoignages pour étayer leurs arguments étroitement partisans. C'est tout à fait malhonnête. Notre premier ministre tient à la vérité et il appuie le juge Gomery, avec l'ensemble des Canadiens.

* * *

[Français]

LE RÉFÉRENDUM DE 1995

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, pour l'ex-directeur général du Parti libéral, section Québec, il est clair que le gouvernement a violé la loi québécoise lors du référendum de 1995. Benoît Corbeil a déclaré que les 4,8 millions de dollars qu'Ottawa a versés à Option Canada et qui n'ont jamais été comptabilisés par le camp du non ont servi à organiser le « love-in » de Montréal.

Dans le cas des commandites, le premier ministre a dit: « J'étais ministre des Finances, j'ai manqué de vigilance, l'argent des contribuables a été mal utilisé. »

Va-t-il maintenant reconnaître qu'il a fait preuve de la même négligence dans le cas d'Option Canada, qui a violé la loi québécoise avec l'argent d'Ottawa?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, tous les éléments de preuve rendus publics portent à croire que les contrats mentionnés par le député ont été accordés correctement par le ministère des Travaux publics, en conformité de la procédure normale d'attribution des contrats.

S'il reste des questions à examiner, l'enquête judiciaire en cours s'en chargera et fera toute la lumière sur cette affaire, à la satisfaction de tous les Canadiens.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, drôle de réponse pour un ministre à qui je demandais la création d'une commission d'enquête sur le scandale des commandites. Ce ministre me répondait, ici, en Chambre, que c'était inutile, que je n'avais pas confiance en la vérificatrice générale et dans la GRC. Voilà ce que disait le ministre il y a quelques mois. Maintenant, il a changé de version.

Questions orales

Il s'est trompé. Je ne lui posais pas de questions sur les contrats du premier ministre. Je lui parlais d'Option Canada; 4,8 millions de dollars dont on n'a pas retrouvé la trace et qui ont servi illégalement durant le référendum de 1995. C'était dirigé par Claude Dauphin, bras droit du premier ministre actuel.

Qu'a-t-il à dire sur cela? Est-ce que le premier ministre va admettre que là aussi il a fait preuve de négligence?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, pareilles allégations au sujet des contrats relatifs à la publicité ou aux commandites relèvent justement du mandat de l'enquête Gomery. C'est la façon indépendante et équitable de découvrir la vérité.

Je pense qu'il est évident que, dans une instance comme celle-ci, un côté comme l'autre font la promotion de leurs intérêts politiques. La Chambre n'est pas le lieu où l'on peut se prononcer sur des questions comme celles dont est saisi le juge Gomery. C'est lui qui a la compétence nécessaire pour rendre un jugement indépendant et juste.

[Français]

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, Option Canada, un organisme sans but lucratif, financé à même l'argent des contribuables, a été créé par le Conseil de l'unité canadienne. Option Canada a été identifié par Benoît Corbeil comme étant au coeur du réseau libéral. Cet organisme a violé sciemment la loi référendaire québécoise en dépensant illégalement 4,8 millions de dollars en faveur des forces du non.

Est-ce que le premier ministre, qui était ministre des Finances et vice-président du Conseil du Trésor à cette époque, peut confirmer qu'Option Canada a été le véhicule utilisé pour violer et bafouer la loi référendaire québécoise?

• (1130)

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, si M. Corbeil ou n'importe qui d'autre ont l'intention de lancer ce genre d'allégations, c'est au juge Gomery qu'ils doivent s'adresser. C'est le juge Gomery qui établira les faits.

[Français]

M. Michel Guimond (Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, BQ): Monsieur le Président, est-ce que le premier ministre admettra que nous avons, avec Option Canada, une autre illustration de l'étendue du réseau libéral identifié par l'ancien directeur général du Parti libéral du Canada — section Québec, Benoît Corbeil?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, M. Corbeil a fait un certain nombre d'allégations. Il finira par comparaître devant la Commission Gomery. Le jugement du juge Gomery est nécessaire pour que nous puissions connaître la vérité. Il mettra en parallèle les témoignages de tous les témoins et il établira les faits.

* * *

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au gouvernement.

Hier, à la télévision nationale, le premier ministre a déclaré qu'il voulait que les parlementaires puissent faire leur travail. Le NPD veut la même chose et il a formulé de nombreuses suggestions à cet égard. Les parlementaires ont aussi fait des suggestions.

Je me demande si le ministre des Finances, qui semble être le porte-parole du gouvernement aujourd'hui, peut nous dire si le gouvernement va changer d'attitude et peut s'engager maintenant à donner force de loi aux mesures que le Parlement a adoptées. Le gouvernement n'a pas encore mis en oeuvre les motions et, en fait, il les ignore.

Le ministre sait pertinemment de quelles motions je veux parler. Les libéraux s'engageront-ils immédiatement à agir selon la volonté du Parlement?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier au chef du député, je serais enchanté d'examiner ses suggestions ou celles du NPD.

De toute évidence, le gouvernement a jeté les bases sur lesquelles il compte s'appuyer: tout d'abord le discours du Trône, puis le budget. Si l'opposition a des suggestions, en particulier le NPD, je serai heureux d'en prendre connaissance.

L'hon. Bill Blaikie: Monsieur le Président, le ministre se trompe de question. Je ne fais pas référence à ce que mon chef a demandé hier concernant le budget. Je fais référence à ce que le Parlement a déjà dit au gouvernement de faire.

* * *

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE MAHER ARAR

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Ma question complémentaire s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Elle concerne des éléments de preuve selon lesquels le gouvernement du Canada savait que Maher Arar était en Syrie et, plutôt que de se demander avec inquiétude si ce dernier était torturé, il n'a pu que démontrer de l'intérêt pour l'information qui était recueillie au moyen de la torture au lieu de demander comment cette information était obtenue.

Le gouvernement n'est-il pas gêné par cette histoire et va-t-il au moins dire aujourd'hui que ce genre de chose ne se reproduira jamais?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député sait sans doute que nous avons établi une enquête publique. Le juge O'Connor est chargé de cette enquête. Nous avons pleinement confiance que le juge O'Connor a à la fois le mandat et les compétences et l'expertise professionnelle nécessaires pour veiller à ce que toute la lumière soit faite dans cette affaire, comme le souhaite le député.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, Benoît Corbeil, l'ancien directeur général de la section québécoise du Parti libéral du Canada de janvier 1999 à 2001, nous a informé qu'une réunion de 90 minutes a eu lieu en janvier ou février 2002 avec le premier ministre, suite à une demande par téléphone de Lucie Castelli, l'adjointe de comté du premier ministre. Cela s'est produit. C'est une réalité.

Questions orales

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas dit toute la vérité au juge Gomery?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, M. Corbeil a rencontré le premier ministre au cours de cette réunion. Il a signifié à celui qui était alors ministre des Finances qu'il ne lui donnerait pas son appui dans la course à la direction du parti, en 2003. À dire vrai, compte tenu des manoeuvres que M. Corbeil a avouées, nous sommes très heureux de cette décision, car le premier ministre du Canada est loin de concevoir la politique comme M. Corbeil.

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, M. Corbeil nous dit que c'est Lucie Castelli qui, au nom du premier ministre, a demandé cette réunion. Lucie Castelli a été mêlée aux commandites, tout comme M. Corbeil.

Comment le gouvernement peut-il espérer que les Canadiens vont continuer de croire que le premier ministre lui-même n'y a pas été mêlé?

• (1135)

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, comment les conservateurs peuvent-ils espérer que les Canadiens vont croire un parti dont le directeur des communications compare le premier ministre du Canada à un terroriste et meurtrier, Oussama ben Laden? Comment peuvent-ils espérer que les Canadiens vont croire un parti dont le chef prétend que le premier ministre du Canada approuve la pornographie juvénile?

Si leur chef avait le dixième de l'intégrité de notre premier ministre, il interviendrait à la Chambre pour présenter des excuses aux Canadiens et au premier ministre.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a invité les Canadiens à attendre huit mois avant de se faire une idée sur le scandale des commandites. Il ne lui a pas fallu tant de temps pour conclure que des fonds publics avaient été utilisés à mauvais escient et gaspillés et que, en somme, il s'agissait d'un gâchis injustifiable.

Je parie qu'il a suffi d'environ huit minutes au premier ministre pour se faire une idée. Pourquoi pense-t-il que les Canadiens ont besoin de huit mois pour tirer la même conclusion?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, passons en revue les mesures que le premier ministre a prises.

Dès qu'il a reçu le rapport de la vérificatrice générale, il a lui-même mis sur pied la Commission Gomery, de son plein gré et sans tarder. Le jour même de son entrée en fonction, il a annulé un Programme de commandites décrié. Il a éliminé le service qui était chargé de ce programme. Il a ordonné la communication de 12 millions de pages de documents internes qui sont normalement confidentiels. Il a intenté des poursuites contre 19 intimés pour recouvrer des fonds publics. Il a renforcé les normes d'éthique et rétabli la fonction de contrôleur général. C'est ce qui s'appelle agir.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit qu'il regrettait que des fonds publics aient été dépensés à mauvais escient. Il y a une chose pour laquelle il n'a pas présenté d'excuses. Tout montre que le Parti libéral a tout fait, au Québec, lors de la dernière campagne électorale pour passer outre à toutes les règles en vigueur et, en un mot, pour acheter le résultat des dernières élections.

Mon parti et d'autres ont présenté des candidats qui ont agi honnêtement et ont respecté la loi. Quelles chances avaient-ils contre des candidats qui étaient financés par une organisation libérale corrompue?

Quand les libéraux feront-ils des excuses à tous les candidats honnêtes qui se sont présentés au Québec lors des dernières élections?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Il semble y avoir beaucoup de conversations pendant les questions et les réponses. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux peut maintenant répondre à la question.

Peut-être le député de Port Moody—Coquitlam pourrait-il se calmer afin que l'on puisse entendre la réponse. Je demande au député de se maîtriser. Le ministre des Travaux publics a la parole.

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, quand le parti du député présentera-t-il des excuses pour avoir comparé le premier ministre du Canada à un meurtrier et à un terroriste? Quand son parti présentera-t-il des excuses pour avoir affirmé que le premier ministre du Canada est favorable à la pornographie juvénile?

Plus les députés d'en face cherchent à salir la réputation du premier ministre, plus ils salissent la leur, parce que les Canadiens savent que notre premier ministre est un homme intègre, droit et honnête. Ils savent qu'ils peuvent lui faire confiance pour faire éclater la vérité et qu'ils ne peuvent pas faire confiance au parti d'en face.

[Français]

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, alors que le premier ministre était interrogé en cette Chambre sur les raisons pour lesquelles il avait congédié Alfonso Gagliano, le premier ministre a affirmé que sa décision avait pour but de protéger l'image du Canada à l'étranger, et que cela ne constituait pas un jugement sur le comportement de l'ancien ambassadeur dans le scandale des commandites. Pourtant, hier soir à la télé, dans son adresse à la population, il a clairement cité le congédiement du libéral Gagliano comme une mesure reliée au scandale des commandites.

Le premier ministre peut-il nous dire laquelle des deux versions est la bonne?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a toujours été très clair. Les ambassadeurs servent dans des pays, à l'étranger, selon ce que nous appelons « le bon plaisir du gouvernement ». Et dans le cas de l'ambassadeur au Danemark, le bon plaisir du gouvernement avait atteint sa limite. Par conséquent, étant donné les allégations et que l'image du pays risquait d'être affectée le temps que cette enquête Gomery clarifie les faits, l'ambassadeur a été rappelé. C'est la réalité.

• (1140)

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre admettra-t-il que le scandale des commandites, ce n'est pas le scandale d'Alfonso Gagliano, mais c'est plutôt le scandale de tout le réseau libéral, tel qu'avoué par Benoît Corbeil, l'ancien directeur général de la section québécoise du Parti libéral du Canada?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, cette question nous amène en fait à parler de la raison d'être de la Commission Gomery. Un très grand nombre d'allégations ont été faites. C'est le premier ministre lui-même qui a ordonné la tenue de la Commission Gomery pour qu'on puisse fouiller toutes ces allégations, entendre tous les témoins, déterminer les faits et formuler des recommandations quant aux suites à donner.

La Commission Gomery est essentielle pour faire la lumière sur cette affaire et elle doit terminer son travail.

[Français]

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre dit connaître à peine le couple Boulay, qu'il identifie comme de vagues connaissances. Pourtant, Diane Deslauriers dit qu'elle côtoyait quotidiennement le premier ministre lors de la campagne électorale de 1993.

À la suite des affirmations de Diane Deslauriers, le premier ministre maintiendra-t-il toujours que Claude Boulay et Diane Deslauriers n'étaient que de vagues connaissances?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a été très clair à ce sujet. En fait, ses déclarations sont absolument cohérentes et elles concordent avec l'esprit et la lettre des déclarations faites par Mme Deslauriers et M. Boulay.

Les députés de l'opposition cherchent des poux dans les témoignages tout en sachant fort bien qu'ils tirent les mauvaises conclusions. Ils s'évertuent à salir la réputation du premier ministre parce qu'ils le savent au-dessus du lot. Ils savent que, de tous les chefs des partis fédéraux au Canada, c'est lui qui a la meilleure réputation.

[Français]

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, il y a une autre information que nous aimerions vérifier. Benoît Corbeil affirme qu'il a cassé la croûte, en 2002, au restaurant Chez Frank en compagnie du premier ministre et de Joe Morselli.

Le premier ministre peut-il confirmer cette affirmation de l'ancien directeur général de la section québécoise du Parti libéral du Canada?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, la Commission Gomery est là pour recevoir toutes les allégations de M. Corbeil. Son témoignage sera pris en considération par le juge Gomery avec d'autres témoignages, au cours des semaines et des mois à venir. Le juge analysera tout ce qui lui aura été dit et fera la part des choses en ce qui a trait aux nombreuses contradictions. Au bout du compte, en suivant une approche rationnelle, il présentera aux Canadiens la vérité qui ressort de l'enquête. Et c'est précisément la vérité que le premier ministre cherche à obtenir pour tous les Canadiens.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

M. Jim Prentice (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le Président, hier soir, les Canadiens ont vu un premier ministre désespéré et fuyant admettre qu'il n'avait pas été vigilant lorsqu'il occupait les fonctions de ministre des Finances, et demander la permission de s'accrocher au pouvoir.

Les Canadiens ont entendu les témoignages fournis à la Commission Gomery. Ils sont au courant de la fraude libérale, du vol, du lobbying illégal, des faux rapports d'élection, du blanchiment d'argent, de l'argent sale, des nominations douteuses dans le secteur judiciaire et des pots-de-vin. Toutes ces choses se sont produites sous le nez du premier ministre.

Celui-ci pourrait-il clarifier son plaidoyer aujourd'hui? Était-il coupable ou seulement incompetent...

Le Président: Le ministre des Finances.

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a été très convaincant hier soir. Il a traité directement des préoccupations des Canadiens au sujet du travail crucial de la commission Gomery, et des raisons pour lesquelles sept ou huit Canadiens sur dix jugent très important que cet exercice soit mené à bien. Il a parlé de la responsabilité politique, de l'obligation de rendre des comptes et du déclenchement d'élections nationales peu de temps après le dépôt du rapport du juge Gomery.

Je pense que les Canadiens vont juger que, à la lumière de la vérité pure et simple, l'argument du premier ministre est raisonnable et convaincant.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, le ton moralisateur du ministre des Travaux publics devient indigeste.

Le 28 septembre 1998, il a donné à l'actuel premier ministre le surnom de Genghis Khan. Le 3 février 2003, selon le *National Post*, il l'aurait comparé à Oussama ben Laden, affirmant qu'il venait apparemment de diffuser une bande depuis sa grotte.

Comment le ministre des Travaux publics peut-il afficher, jour après jour, une telle hypocrisie et se montrer aussi moralisateur?

Des voix: Oh, oh!

● (1145)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'invite les députés à se calmer. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux se lève pour répondre à la question du député de Calgary-Sud-Est. Il a la parole. Comment le député de Calgary-Sud-Est et la Chambre pourront-ils entendre la réponse du ministre dans tout ce vacarme?

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il y a quelques mois, le député déclarait qu'il existait des formes de discrimination justes. Je suis fier de faire partie d'une formation politique qui ne croit pas que la discrimination soit juste, mais qui croit dans la Charte des droits et libertés.

Je préfère une journée difficile en tant que libéral qu'une bonne journée en tant que conservateur ou membre d'un parti qui ne croit pas dans la Charte des droits et libertés.

Questions orales

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, non seulement le député est-il un hypocrite, mais il semble maintenant prendre parti contre l'action positive.

Le Président: Le député de Calgary-Sud-Est est certainement au courant qu'il n'est pas permis de qualifier un autre député d'hypocrite. Les réponses des députés peuvent parfois être teintées d'hypocrisie, mais les députés eux-mêmes ne sont pas hypocrites. Je suis convaincu que le député de Calgary-Sud-Est le sait et qu'il se rétractera.

M. Jason Kenney: Monsieur le Président, un hypocrite est quelqu'un qui dit une chose, mais agit autrement. Ce ministre dit une chose et se dédit ensuite. Il reproche à un membre du personnel politique un commentaire qu'il a lui-même fait.

Le ministre va-t-il retirer la comparaison qu'il a faite entre le premier ministre et Oussama ben Laden et Genghis Khan ou va-t-il, fidèle à lui-même, continuer de tenir un double discours?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, mettons une chose au clair. Jour après jour, l'opposition tente de salir la réputation du premier ministre, un premier ministre qu'ils ont accusé sans succès, un premier ministre qui l'emporte sur tous les autres chefs de parti à la Chambre parce qu'il veut faire triompher la vérité.

Ceux d'en face devraient avoir honte. Les Canadiens savent qu'ils peuvent faire confiance au premier ministre du Canada, qui a plus d'intégrité dans son petit doigt que n'en a le chef du Parti conservateur dans toute sa personne.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, les témoignages déposés sous serment devant le Comité des comptes publics montrent de façon de plus en plus évidente qu'en plus d'être au courant de ce qui se passait, le premier ministre procédait de la même façon qu'Alfonso Gagliano pour l'attribution des marchés, en passant par Chuck Guité pour acheminer des fonds non seulement à des agences amies du Parti libéral, mais aussi à sa propre campagne à la direction de son parti.

Est-il vrai qu'il a caché à la Commission Gomery la partie du scandale qui le concerne pour éviter que les Canadiens n'apprennent la vérité?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la période des questions d'aujourd'hui illustre très bien l'importance de la Commission Gomery. On déverse un flot d'insinuations et d'allégations créées de toutes pièces en vue d'alimenter les perceptions négatives alors que les faits n'ont pas été établis et que la vérité n'est pas connue.

Je me permets de rapporter ici ce qu'a écrit récemment l'éminente journaliste d'Ottawa, Susan Riley, dans l'*Ottawa Citizen*: « C'est le règne de l'hystérie et d'une mentalité de gang de lynchage. On a un mélange de véritable indignation publique et d'opportunisme politique dont les effets puissants menacent de faire dérailler... »

Le Président: Le député de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des langues officielles pour, encore une fois, lui demander son aide.

Hier, pour la deuxième fois en trois jours, les conservateurs ont refusé de laisser aller de l'avant le projet de loi S-3, visant à améliorer le sort des minorités au Canada.

Le ministre a-t-il finalement réussi à convaincre les conservateurs de cesser la vraie hypocrisie qui a lieu ici, au Parlement?

• (1150)

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le porte-parole de l'opposition en matière de langues officielles a émis un communiqué de presse où il se cite et permettez-moi de le citer à nouveau: « Les conservateurs vont tout mettre en œuvre au sein du Comité afin de faire accepter S-3 par tous les partis. » Voilà l'excellente façon de dire une chose et de faire son contraire.

Je pense que les députés du parti de l'opposition officielle qui ont voté en faveur de ce parti devraient parler à leur porte-parole en matière de langues officielles pour qu'il cesse de dire une chose et de faire le contraire. Autrement, ils pourraient tous avoir honte de leurs propres comportements.

* * *

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État à l'Infrastructure et aux Collectivités.

Avant de sabrer dans le financement de l'infrastructure, le gouvernement fédéral avait l'habitude de financer un tiers des coûts des projets d'infrastructure pour l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées.

Aujourd'hui, les résidents d'Herring Cove, dans ma circonscription, sont confrontés à des coûts inabornables pour des services qu'ils attendent depuis longtemps parce que le gouvernement fédéral a réduit sa contribution, qui représente maintenant moins d'un sixième des coûts d'installation.

Le ministre va-t-il cesser ses grands discours et prendre des mesures concrètes pour que les résidents d'Herring Cove obtiennent enfin des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à un prix abordable?

L'hon. John Godfrey (ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), Lib.): Monsieur le Président, il me ferait plaisir d'examiner la situation à Herring Cove, une municipalité que je connais assez bien.

En vertu de notre politique, le programme d'infrastructure existant est financé à part égale par les trois administrations. Ce qui est positif, c'est que les nouvelles ententes visant la taxe sur l'essence, dont la première a été conclue en Colombie-Britannique vendredi dernier, sont financées entièrement avec des fonds fédéraux.

Toutefois, je ne manquerai pas d'examiner la question soulevée par la députée de Halifax.

*Questions orales***LES FAILLITES COMMERCIALES**

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, lorsque l'occasion s'est présentée d'interdire la pratique immorale que constitue le recours aux briseurs de grève, les libéraux se sont rangés du côté des conservateurs pour rejeter le projet de loi. Quand on leur a demandé d'intervenir pour contrer l'attaque sans précédent de Wal-Mart contre ses employés, les libéraux n'ont rien fait.

Nous apprenons maintenant que le ministre du Travail et le leader parlementaire libéral voteront contre le projet de loi destiné à faire occuper le premier rang aux travailleurs, mesure qui vise à protéger les pensions des travailleurs.

Le NPD est ici pour veiller à ce que le gouvernement minoritaire fonctionne pour le bénéfice de la population. Le caucus de l'acier, qui réunit des représentants de tous les partis, est en faveur du renvoi de ce projet de loi à un comité. Pourquoi le gouvernement ne tient-il pas sa promesse de protéger les pensions des travailleurs?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement aura toujours à coeur de défendre les intérêts des travailleurs canadiens et il va continuer de le faire. En fait, nous étudions toutes les mesures législatives proposées, dans le but de faire de notre mieux pour que les droits des travailleurs canadiens soient protégés, tout en favorisant un climat économique dynamique et concurrentiel. C'est ce que nous avons fait et ce que nous continuerons de faire.

* * *

LE PREMIER MINISTRE

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, quelle honte de voir le premier ministre, hier soir, implorer les Canadiens de le laisser au pouvoir jusqu'à ce que le juge Gomery dépose son rapport plus tard cette année. C'est un peu comme si le renard demandait à ce qu'on lui confie la garde du poulailler.

Le premier ministre a admis sa négligence et également sa responsabilité à l'égard du scandale des commandites, et cela s'imposait. À l'époque, il était ministre des Finances, deuxième ministre québécois en importance et homme de confiance de Jean Chrétien.

Le premier ministre est-il négligent, incompetent ou a-t-il induit les Canadiens en erreur?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit plus tôt, le premier ministre a pris des mesures très fermes au sujet de cette affaire. Dès son entrée en fonction, il a mis un terme au Programme de commandites. Il a ensuite instauré la Commission d'enquête Gomery. Dès réception du rapport de la vérificatrice générale, il a éliminé l'organisme gestionnaire du programme. En outre, il a communiqué une quantité sans précédent de documents confidentiels internes du Conseil privé pour aider tous les enquêteurs. Il a entamé des poursuites judiciaires pour récupérer tout l'argent susceptible d'avoir été dépensé incorrectement. Il a également ordonné une expertise judiciaire sur les dossiers financiers du Parti libéral. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses mesures prises par le premier ministre.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, hier soir, le premier ministre a dit aux Canadiens regretter

de n'avoir pas été plus vigilant. Pourquoi n'accorde-t-il pas plus d'attention au fait qu'un des ministres de son Cabinet élude des questions directes concernant des preuves attestant qu'il a travaillé comme lobbyiste sans s'être enregistré à ce titre comme l'exige la loi?

Mettons à l'épreuve la détermination du gouvernement à dire la vérité. Le ministre des Transports a-t-il déjà organisé une rencontre entre François Duffar ou tout autre membre de Cossette Communication et un ex-député ou un député qui siège actuellement à cet endroit, oui ou non?

● (1155)

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, peut-être la députée a-t-elle lu le *Globe and Mail* hier. Dans un article de Campbell Clark, on peut lire que M. Michel Lemay dit qu'il a aussi insisté sur le fait que M. Lapierre est un vieil ami de M. Duffar, et qu'il n'a pas été payé pour avoir organisé la rencontre avec M. Gagliano.

C'est très clair. Je n'ai pas été payé pour organiser la rencontre — ni cette rencontre ni aucune autre rencontre.

[Traduction]

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, voici les faits. On contrevient à la loi si l'on fait du lobbying sans s'être enregistré à titre de lobbyiste. Aux termes de la loi, le lobbying consiste notamment à « ménager pour un tiers une entrevue avec le titulaire d'une charge publique ».

Le ministre des Transports a organisé une rencontre entre un client, François Duffar, de Cossette Communication, et l'ex-ministre Alfonso Gagliano. Le ministre des Transports a été rétribué par Cossette Communication et il a donc enfreint la loi.

Le ministre des Transports nie-t-il un de ces faits-là?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, tout cela est parfaitement faux parce que je n'ai jamais été rétribué pour organiser quelque rencontre que ce soit.

* * *

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, à maintes reprises, le premier ministre a promis de faire toute la lumière sur le scandale des commandites et, pourtant, il a délibérément fait abstraction du chapitre 5 du rapport de la vérificatrice générale qui porte sur des contrats conclus entre le cabinet du premier ministre et des entreprises de recherche sur l'opinion publique comme Earnscliffe.

Ce faisant, il a délibérément fait en sorte que la Commission Gomery ne puisse soumettre à l'examen ni son directeur de campagne, ni son chef de cabinet. C'est plus qu'inexcusable. En soustrayant de l'information clé à la Commission, qu'est-ce que le premier ministre tente de cacher?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, les questions relatives à la recherche sur l'opinion publique ont déjà été étudiées à plusieurs reprises. Elles ont été étudiées en 1996 dans le cadre d'une vérification indépendante de la société Ernst & Young. Plus récemment, elles ont été étudiées par la vérificatrice générale, qui a dit ceci dans son rapport de 2003:

En règle générale, nous avons constaté que le gouvernement fédéral gérait la recherche sur l'opinion publique de manière transparente et à l'aide de contrôles adéquats. Les activités étaient coordonnées de façon centrale, conformément à la politique en cette matière. La sélection des fournisseurs pour les offres à commandes respectait le processus concurrentiel.

Questions orales

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, lors de son témoignage, Claude Boulay affirme que le ministère des Finances lui a imposé le sous-traitant Pinnacle pour qu'il exécute un contrat dépassant un demi-million de dollars, et ce, sans appel d'offres. Un document adressé à son conseiller politique, Karl Littler, soutient que ce contrat a été discuté avec l'ex-ministre des Finances lors d'une rencontre le 21 décembre 1995.

Comment, devant de telles révélations, le premier ministre peut-il encore affirmer avoir manqué de vigilance et se dire désolé? Est-il désolé de s'être fait prendre?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la Chambre a débattu de cette question il y a déjà plusieurs mois. La preuve, qu'il s'agisse des documents qu'a étudiés le Comité des comptes publics ou d'autres éléments, est incontestable: ce que dit le député n'est tout simplement pas appuyé par les faits. Effectivement, toute la preuve au dossier indique que le processus concurrentiel a été respecté et que les pratiques courantes du ministère des Travaux publics ont été suivies.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, les faits sont là. Claude Boulay, qui a participé aux campagnes électorales du premier ministre, révélait qu'il avait empoché une généreuse commission de 17 p. 100 sur ce contrat, simplement pour avoir transmis le mandat à la firme Pinnacle.

Comment le premier ministre, qui se disait désolé hier, peut-il expliquer qu'il a fermé les yeux sur toutes les règles, permettant ainsi à son « cher Claude » d'empocher plusieurs dizaines de milliers de dollars au passage — un manque de vigilance volontaire, sans doute?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député fait une très grave allégation. Le fait est que, d'après la preuve au dossier et ce qui a été dit à la Chambre à plusieurs reprises, le processus concurrentiel a été appliqué et aucune règle n'a été violée.

* * *

LES PÊCHES

M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC): Monsieur le Président, tant dans le rapport présenté récemment par le Comité permanent des pêches et des océans que dans l'examen de fin de saison, l'application inadéquate des lois a été reconnue comme étant l'un des principaux facteurs ayant mené à l'effondrement du secteur de la pêche au saumon dans le fleuve Fraser en 2004.

Ces deux rapports recommandaient vivement que l'on accroisse le nombre d'agents d'application de la loi. Toutefois, un document interne du MPO confirme maintenant la disparition de près de 80 postes d'agents des pêches au cours des trois prochaines années.

Le ministre pourrait-il nous dire comment on compte protéger cette ressource inestimable en faisant exactement le contraire de ce que les rapports recommandent?

● (1200)

L'hon. Raymond Chan (ministre d'État (Multiculturalisme), Lib.): Monsieur le Président, le ministre responsable a reçu le rapport et il s'emploie à étudier toutes les suggestions qui y sont

présentées. Nous ferons tout en notre pouvoir pour y donner suite et protéger les activités dans le fleuve.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, je suis renversé d'apprendre que deux sociétés canadiennes aident la Chine à coloniser le Tibet. Les sociétés Nortel et Bombardier doivent participer à la construction d'une voie ferrée au Tibet, une voie ferrée qui est conçue pour renforcer l'occupation illégale du Tibet par la Chine. Ces sociétés donnent les mêmes excuses que l'on a déjà entendues au moment où l'Afrique du Sud luttait pour son indépendance.

Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas dire à ces sociétés que ces mesures vont à l'encontre des valeurs canadiennes? Pourquoi?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le député connaît très bien notre approche.

Nous continuons de nous entretenir avec la Chine de la situation du Tibet et de la nécessité d'y respecter les droits de la personne, mais notre gouvernement permet également aux entreprises canadiennes du secteur privé de se développer à l'échelle internationale. Nous tenons à ce que les sociétés canadiennes continuent d'enregistrer de bons résultats sur les marchés internationaux. Le secteur privé a une certaine autonomie dans le monde. Nous savons également que ces sociétés défendent autant que possible les valeurs canadiennes.

* * *

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, les trois annonces faites cette semaine par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration sont d'excellentes nouvelles. Elles contribueront dans une large mesure à accélérer le traitement des demandes de citoyenneté, à mettre en place une passerelle vers l'emploi et la citoyenneté pour les étudiants étrangers et à faciliter la réunification des familles.

Certains se sont toutefois inquiétés de la priorité accordée aux parents et aux grands-parents et des coûts que cela pourrait occasionner pour le système de soins de santé. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il en est?

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je pense que tout le monde s'est réjoui de ces trois annonces, et en particulier de la dernière, parce qu'elle permet au Canada de s'acquitter de ses obligations envers tous les travailleurs qualifiés qui sont venus dans notre pays en s'attendant à pouvoir y être rejoints par leurs parents, à plus ou moins brève échéance.

Selon l'annonce faite, les parents et les grands-parents pourront venir dans notre pays grâce à des visas de visiteur pour séjours multiples. Pour obtenir pareil visa, le demandeur doit fournir une preuve d'assurance médicale. Cela n'occasionne aucun coût pour notre système. De plus, cela nous donne l'occasion de renforcer les liens qui unissent les familles, le concept de famille étant parfaitement étranger aux députés d'en face qui...

Le Président: Le député de Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley a la parole.

LE PHARE DE WALLACE HARBOUR

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, depuis des décennies, les pêcheurs de Wallace se sont servis du phare de Wallace Harbour comme seul outil de navigation pour se diriger dans le long havre menant au quai de Wallace.

La Garde côtière affirme maintenant qu'elle n'a pas suffisamment d'argent pour acheter une ampoule pour le phare et qu'elle devra installer un système moins efficace.

Chaque jour, les pêcheurs de Wallace, que cette situation préoccupe, entendent parler à la télévision de pots-de-vin, de corruption, de transactions occultes de millions et de millions de dollars. Ils ne peuvent comprendre pourquoi la Garde côtière et les libéraux ne veulent pas acheter une ampoule de rechange pour leur phare.

Les libéraux annonceront-ils aujourd'hui qu'ils préserveront le phare de Wallace Harbour et qu'ils remplaceront l'ampoule?

L'hon. Raymond Chan (ministre d'État (Multiculturalisme), Lib.): Monsieur le Président, le ministre s'occupe de ce dossier. Le récent budget prévoit une augmentation du budget de la Garde côtière de 276 millions de dollars sur cinq ans. Je suis convaincu que le ministre allouera ces fonds selon les priorités du ministère. Il fera de son mieux pour répondre à tous les besoins.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. On ne lui a pas demandé s'il avait assisté à un dîner en qualité de lobbyiste rémunéré. On lui a demandé s'il avait organisé une rencontre entre un ministre ou un ancien ministre et François Duffar. A-t-il organisé une telle rencontre, oui ou non?

L'hon. John Godfrey (ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), Lib.): Monsieur le Président, le ministre a répondu très clairement à deux questions sur le sujet. Si le député de l'opposition n'est pas satisfait des réponses obtenues, il peut s'adresser au directeur de l'enregistrement des lobbyistes. Le directeur administre la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes de façon tout à fait indépendante. Ses rapports sont rendus publics.

Si le député désire pousser la question plus loin, il devrait adresser ses plaintes au directeur de l'enregistrement des lobbyistes.

• (1205)

[Français]

Le Président: Le temps pour la période des questions orales est déjà expiré.

[Traduction]

Le député de Nova-Centre soulève-t-il la question de privilège à propos de la période des questions?

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, je voudrais revenir sur un point qui a été soulevé pendant la période des questions. Au nom du Parti conservateur du Canada et plus particulièrement du très respecté responsable des communications de notre parti, M. Geoff Norquay, je tiens à rétracter, en exprimant mes regrets et en présentant des excuses, une comparaison inexacte qui a

Affaires courantes

été faite entre le premier ministre actuel et le terroriste Oussama ben Laden.

Étant donné la contrition manifestée hier soir par son chef qui est louangé et parfois attaqué, j'offre au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux l'occasion de retrouver un peu de lustre et de sauver la face, pour ainsi dire. Je l'invite lui aussi à se rétracter, en présentant des excuses, une comparaison identique qu'il a faite, d'ailleurs avec des détails plus cinglants, au détriment d'un homme qui l'a récompensé par un poste de ministre. Il s'agit d'un affront renversant et disgracieux.

Le Président: Le député de Nova-Centre a présenté sa rétractation. Je suis persuadé que sa longue demande a été entendue.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux souhaite répondre.

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je n'ai aucun souvenir des faits allégués par le député de Calgary-Sud-Est au cours de la période des questions. Mes collaborateurs ont confirmé que le député se reportait au *National Post*. Ils ont constaté que, en fait, il n'y avait aucune comparaison.

Des propos ont peut-être été tirés de leur contexte, mais je peux vous dire, monsieur le Président, que, dans un contexte raisonnable, je n'irais jamais comparer notre premier ministre et Oussama ben Laden. Je fais confiance au premier ministre, tout comme les Canadiens lui font confiance. Il va faire toute la lumière sur cet important problème, et son action a une influence déterminante dans la vie des Canadiens.

LE DIRECTEUR DES LOBBYISTES

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole au sujet d'une question distincte, mais pour commenter la précédente, je dirai que j'ai trouvé le député sans vergogne. Il semble rougir.

J'ai une observation à formuler à propos de la réponse donnée récemment par le ministre d'État chargé de l'infrastructure et des collectivités. Je ne suis pas certain de comprendre pourquoi il répond à des questions posées au ministre des Transports. En tout état de cause, il a fait allusion hier, en période des questions, au fait que le directeur des lobbyistes était un « fonctionnaire du Parlement ». Je suis persuadé qu'il aimerait avoir l'occasion de corriger le compte rendu pour indiquer qu'en réalité, le directeur des lobbyistes n'est pas un fonctionnaire du Parlement.

L'hon. John Godfrey (ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), Lib.): Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Je me suis trompé hier. Je présente mes excuses. Il est un agent indépendant travaillant au ministère de l'Industrie. Techniquement, il n'est pas un fonctionnaire du Parlement, bien que ses rapports soient acheminés au Parlement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

CERTIFICATS DE NOMINATION

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 110(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer quatre certificats de nomination.

*Affaires courantes***DÉCRETS DE NOMINATION**

L'hon. Karen Redman (Kitchener-Centre, Lib.): J'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, quelques décrets annonçant des nominations faites récemment par le gouvernement.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à la Chambre, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, qui invite le gouvernement à envoyer une équipe de surveillance en Éthiopie pour y observer les élections générales du 15 mai 2005 et en faire rapport.

[Français]

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 35^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, au sujet d'un amendement au Règlement.

* * *

● (1210)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD) demande à présenter le projet de loi C-369, Loi modifiant le Code criminel (obligation légale à l'étranger).

—Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un projet de loi intitulé Loi modifiant le Code criminel (obligation légale à l'étranger).

Ce projet de loi concerne la santé et la sécurité des travailleurs à l'emploi de sociétés canadiennes à l'étranger. Il internationaliserait le projet de loi Westray et donnerait aux travailleurs étrangers des sociétés canadiennes les mêmes conditions de santé et sécurité que celles dont bénéficient les travailleurs de ces sociétés au Canada.

Essentiellement, les sociétés et leurs dirigeants ne pourraient plus faire à l'étranger ce qu'ils n'ont pas le droit de faire en terre canadienne en matière de santé et sécurité.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je propose que le troisième rapport du Comité permanent des finances, présenté le lundi 20 décembre 2004, soit adopté.

J'indique dès le début du débat d'aujourd'hui sur cette motion d'adoption que je suis très heureux de partager mon temps de parole avec mon chef, le leader de l'opposition officielle, le député de Calgary-Sud-Ouest.

Étant donné que l'allocution hier soir du premier ministre a attiré l'attention de tout le pays, même si elle a été pitoyable, je vais faire d'abord quelques observations au sujet de celle-ci. Il a fait d'une crise qui secoue le Parti libéral du Canada une crise nationale. Il a abusé de sa fonction de premier ministre pour apparaître à la télévision

d'État ce que, normalement, le premier ministre ne serait autorisé à faire qu'en temps de crise, à titre de chef du pays, pour communiquer un message très clair à la population, dans les deux langues officielles, au sujet d'une menace à la survie même de la nation. Tel n'était pas le cas.

Nous sommes en présence d'un scandale, le pire de l'histoire canadienne, qui menace l'existence même du Parti libéral du Canada.

Selon le premier ministre, nous devrions lui accorder le bénéfice du doute parce qu'il a mis sur pied la Commission Gomery. À mon avis, il est évident pour tous les Canadiens qu'il n'avait pas d'autre choix. Nous devons être très clairs à ce sujet.

L'actuel premier ministre a voulu tenir des élections l'année dernière, tôt au cours de son mandat de premier ministre, alors qu'il était le chef du Parti libéral du Canada, afin d'obtenir un nouveau mandat pour lui-même. Il savait que la seule façon pour lui de se faire réélire par la population canadienne l'année dernière était de créer cette commission d'enquête. Ça été le seul argument qu'il a invoqué à sa défense. C'est pourquoi il l'a mise sur pied, mais il a décidé immédiatement de chercher à y échapper.

Le Comité des comptes publics procédait également à une enquête, nous le savons tous; ces travaux étaient télévisés, mais le premier ministre a mis fin à ce processus. Il a demandé à ses députés qui siégeaient au comité de mettre fin à la seule enquête qui était en cours. Puis il a fait tenir une campagne électorale en mai et en juin derniers sans attendre qu'un seul témoin ait comparu devant la Commission Gomery. Il est très clair qu'il n'avait d'autre choix que de procéder ainsi. C'était son seul moyen de défense dans le cadre d'élections qu'il savait qu'il allait déclencher.

L'autre raison pour laquelle il voulait déclencher des élections était qu'il souhaitait régler ses comptes avec son prédécesseur. Il voulait se venger du fait que son prédécesseur avait décidé de partir juste avant le dépôt du rapport final de la vérificatrice générale, laissant ainsi tout ce beau gâchis à son successeur, le premier ministre actuel. Ce dernier s'est dit qu'une bonne façon de régler ses comptes avec l'ancien premier ministre, Jean Chrétien, serait de faire ouvrir une enquête et de le pointer du doigt.

Toutefois, hier soir nous avons appris la vérité, du moins en ce qui a trait à un point. Le premier ministre a finalement reconnu qu'il avait fait preuve de négligence à titre de ministre des Finances en ne surveillant pas les dépenses de deniers publics. Il savait sûrement ce qui se passait, mais il a préféré fermer les yeux.

Hier soir, il a finalement admis aux Canadiens qu'il aurait dû être plus vigilant. Ceci m'amène à poser une question. Si le premier ministre aurait dû être plus vigilant lorsqu'il était le numéro deux, lorsqu'il était le ministre des Finances, en ce qui a trait aux deniers publics, pourquoi les Canadiens voudraient-ils attendre encore huit mois, compte tenu que le premier ministre contrôle le Trésor fédéral? Imaginez combien d'argent sera encore gaspillé au cours des huit prochains mois.

Les gens disent que nous ne devrions pas avoir des élections maintenant. Une telle mesure pourrait coûter entre 250 millions de dollars et 280 millions de dollars. Combien de milliards le gouvernement libéral va-t-il flamber dans les huit prochains mois si les Canadiens le laissent au pouvoir?

Le dernier point que je veux mentionner très rapidement est une réalité. La Chambre est devenue dysfonctionnelle et il faut se demander qui est à blâmer.

Affaires courantes

•(1215)

À titre de leader parlementaire de l'opposition, je peux dire que nous avons agi de façon responsable. Nous avons essayé de faire en sorte que le Parlement fonctionne. Le chef de l'opposition officielle a pris une mesure sans précédent lorsqu'il a demandé à son parti de s'abstenir de voter sur le budget, de façon à assurer la survie de la présente législature. Notre chef a pris cette mesure parce qu'il voulait faire tout ce qu'il pouvait pour que le Parlement actuel fonctionne.

Qu'avons-nous obtenu en retour? Lundi soir, le leader du gouvernement à la Chambre a annulé les motions de l'opposition, qui sont l'un des fondements de la démocratie dans cette enceinte. Le système démocratique repose sur la possibilité, pour les partis de l'opposition, de demander des comptes au gouvernement. Or, celui-ci a annulé les journées qui servent à cette fin.

Au moment où nous nous tournons vers l'avenir, il faut faire en sorte que les Canadiens sachent clairement qui est à blâmer parce que cet endroit est devenu dysfonctionnel.

[Français]

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous avons connu ici une semaine remarquable, qui a commencé par une décision sans précédent du gouvernement d'annuler les journées d'opposition, un des droits fondamentaux en cette Chambre. Pendant le reste de la semaine, on n'a guère pu constater l'existence du premier ministre, ici ou en public. Hier soir, le premier ministre a livré un discours, comme dans le cas d'une crise nationale. Cet exercice a été fait seulement pour des raisons partisans. C'était un discours partisan diffusé à la télévision à l'intention de tout le pays.

C'est remarquable lorsqu'un premier ministre ne se présente pas ici, à la Chambre, ni devant le public. Il communique avec la population seulement par voie de bandes magnétiques. C'est incroyablement.

[Traduction]

La semaine qui vient de s'écouler a été remarquable. Certains des propos du discours prononcé hier soir par le premier ministre l'étaient encore plus. En effet, il s'est emparé des ondes pour livrer un discours partisan et pour lancer une campagne électorale. C'est une campagne qu'il dit vouloir lancer dans 10 mois environ, si mes calculs sont exacts, mais cela, bien entendu, seulement si le rapport Gomery finit par être déposé, car on sait que la moitié des membres du Parti libéral auront saisi les tribunaux fédéraux pour essayer d'étouffer le rapport Gomery dès le mois prochain.

Nous avons un premier ministre qui a déjà décidé qu'il devrait y avoir une élection à un moment tout à fait inhabituel, un premier ministre qui a reconnu la corruption dans son propre parti. La question que nous nous posons, en tant qu'opposition officielle, en fait la même question que se posent tous les Canadiens, est la suivante. Est-ce que qu'un parti corrompu peut rester au pouvoir compt tenu de tout ce qui se passe en ce moment? Peut-il rester au pouvoir de mois en mois? En tant qu'opposition officielle, nous nous demandons: Pouvons-nous garder ce parti au pouvoir? Pouvons-nous en ce moment soutenir un parti corrompu, en particulier au moment où, comme le leader du gouvernement à la Chambre l'a fait remarquer, les deux autres partis d'opposition l'ont déjà désavoué?

Je n'emploie pas le mot « corruption » à la légère. Ce sont des témoignages sous serment que nous entendons à la Commission Gomery, dans bien des cas des témoignages sous serment non réfutés, qui révèlent une corruption à grande échelle. Il y a également des incidents étrangers à la Commission Gomery et dont elle n'a pas

été saisie, comme les activités de lobbying illégales auxquelles s'est livré le lieutenant du premier ministre au Québec. Aujourd'hui, nous avons entendu encore d'autres réponses évasives. Des marchés ont été passés illégalement par le directeur de campagne du premier ministre au profit d'Earncliffe. Le directeur de campagne et le chef de cabinet sont comme par hasard des conjoints de fait. Des enquêtes sont actuellement en cours dans ce dossier. Il y a aussi toutes les accusations et les allégations de nominations partisans de juges.

Je tiens à faire remarquer qu'un député libéral m'a confié que la population ne croyait rien de tout cela. Pratiquement toutes ces allégations sont faites par des membres de haut niveau du Parti libéral. Je répète ce que j'ai dit cette semaine. Si deux groupes de libéraux disent que l'autre groupe est une bande de crapules et de menteurs, est-il vraiment important de savoir lequel des deux groupes dit la vérité?

Il est un principe, dans notre système parlementaire, selon lequel le gouvernement doit avoir la confiance de la Chambre des communes pour se maintenir au pouvoir.

Nous savons tous à quoi rimait la manoeuvre concernant le jour des crédits, plus tôt cette semaine. Vers la fin de la semaine dernière, le gouvernement a retiré du *Feuilleton des avis* le projet de loi C-43 portant exécution du budget. J'ai tout de suite soupçonné une tentative visant à éviter à tout prix une motion de défiance. C'est pourquoi je tenais à ce que notre motion sur les jours désignés fasse en sorte qu'il continue d'y avoir des journées réservées à l'opposition. C'est cela que le gouvernement a annulé. Le gouvernement s'efforce, et les manoeuvres en ce sens ne sont pas terminées, de rendre impossible le dépôt de quelque motion de défiance que ce soit au cours du mois qui vient.

Ce n'est pas une option. Cela contrevient au principe qui sous-tend notre système démocratique. S'il n'a pas la confiance de la Chambre, le gouvernement doit alors solliciter celle des Canadiens. Il n'est pas question qu'il passe outre à ce principe fondamental en usant de manoeuvres de procédure. Nous allons faire tout ce que nous pouvons pour que, à notre retour, après que la population du Canada se sera exprimée, toute la gamme des options s'offrent à nous.

Dans cette optique, je propose:

Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit:

le troisième rapport du Comité permanent des finances, présenté le lundi 20 décembre 2004, ne soit pas agréé,

mais renvoyé au Comité permanent des finances avec l'instruction de le modifier de manière à recommander que le gouvernement démissionne du fait qu'il a rejeté certaines recommandations clés du Comité et qu'il refuse de mettre en oeuvre les changements budgétaires dont les Canadiens ont besoin.

•(1220)

Le vice-président: L'amendement est recevable.

Questions et observations. Le débat porte sur l'amendement.

* * *

•(1225)

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement concernant une intervention du député de Calgary-Sud-Est durant la période des questions. Il a déclaré à ce moment-là que j'avais comparé le premier ministre à Oussama Ben Laden.

Affaires courantes

Nous avons réussi à trouver l'article du *National Post* de Paul Wells datant de 2003 dans lequel ce dernier parlait de la transmission d'un enregistrement à Al Jazira. Il ne s'agissait pas de moi. Je ne me souvenais d'ailleurs pas d'avoir dit cela. Je savais que je ne l'avais pas dit. Nos recherches nous ont permis d'établir que c'est Paul Wells qui l'avait dit. Or, le député de Calgary-Sud-Est et celui de Nova-Centre ont tous deux déclaré à la Chambre que je l'avais dit et que la chose était rapportée dans le *National Post*.

Je les invite fortement à s'excuser d'avoir fait cette déclaration et d'avoir eu l'effronterie de citer cet article en sachant très bien que je n'avais rien dit de tel.

Le vice-président: Je remercie le ministre de cette mise au point.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion et de l'amendement.

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le chef de l'opposition vient de proposer un amendement qui m'intéresse beaucoup. Je n'ai pas vu le texte et je le verrai certainement en temps opportun, mais pour l'essentiel il dit que le gouvernement n'a pas mis en oeuvre certaines recommandations du Comité permanent des finances, ce qui n'a pas l'heur de plaire au chef de l'opposition.

De fait, en préparant le budget, j'ai examiné une à une les recommandations du Comité permanent des finances. J'ai pu constater que, en raison du caractère quelque peu turbulent du comité, il y avait parfois un manque de cohérence entre les recommandations des néo-démocrates et celles des conservateurs, et parfois également entre celles des conservateurs et celles des bloquistes. Il arrivait parfois que les ministériels et les partis d'opposition fussent d'accord. Parfois c'était le contraire. Le Comité des finances nous servait donc tout un pot-pourri de recommandations. Franchement, je dois vous dire qu'il n'y a aucun gouvernement, y compris le nôtre, qui aurait pu mettre en oeuvre l'ensemble de ces recommandations sans sombrer dans la contradiction la plus totale.

À mon avis, les travaux du Comité des finances ont été fort utiles. En effet, la majorité des recommandations qu'a formulées le comité, du moins celles sur lesquelles les partis se sont entendus, ont été mises en oeuvre dans le budget. Par conséquent, les faits sur lesquels repose la motion du député n'existent tout simplement pas.

Permettez-moi de prendre quelques instants pour parler du contexte plus large dans lequel cette motion a été présentée et du contexte qu'ont décrit le chef de l'opposition et le leader de l'opposition à la Chambre. Ce contexte est la conjoncture politique actuelle et les enjeux qui nous ont préoccupés pendant la période des questions, il y a quelques instants, et durant une grande partie des dernières semaines.

En politique, rien n'est plus important que la confiance de la population. Selon moi et, j'en suis sûr, selon le premier ministre, tous les membres du Cabinet et tous les membres du gouvernement, gagner et conserver cette confiance est actuellement et a toujours été notre premier principe le plus fondamental. Je partage entièrement les préoccupations de la vaste majorité des Canadiens raisonnables qui ont entendu les divers récits des événements, dont certains étaient contradictoires, et tous, du moins jusqu'ici, non corroborés, qu'ont faits les témoins qui ont comparu devant la Commission Gomery.

Comme tous les Canadiens le savent, la commission mène une enquête judiciaire transparente et exhaustive sur certaines activités de publicité du gouvernement précédent qui ont eu lieu avant 2002. Lorsque de telles activités dépassent les limites de la légalité et de l'éthique, elles doivent être exposées au grand jour, condamnées et punies avec toute la rigueur de la loi. On ne saurait défendre l'indéfendable.

Il faut remonter la filière, peu importe où elle risque de mener. Tous ceux qui ont commis des actes répréhensibles, peu importe qui ils sont, doivent subir pleinement les conséquences de leurs actes. C'est pourquoi le juge Gomery doit terminer toute son enquête et tirer ses dernières conclusions sur ce qui s'est passé exactement et sur les responsables. Une enquête partielle ne suffit pas. Le juge a pour mandat de découvrir la vérité pure et simple. Nous n'accepterons rien de moins.

Pendant que ces travaux sont en cours, il importe de noter que la Commission Gomery a été lancée par le premier ministre lui-même, qui a agi de plein gré et aussitôt après son arrivée au pouvoir. Cela témoigne fortement de deux éléments clés.

D'abord, le premier ministre n'a rien à craindre ni rien à cacher dans cette enquête. Il n'est pas responsable des enjeux qui font l'objet de l'enquête.

Le premier ministre est un homme de principe et de conscience qui est déterminé, et ses actions le prouvent, à faire la lumière sur ces problèmes, peu importe les conséquences sur le plan politique. Le premier ministre est également celui qui a annulé le contesté Programme de commandites et qui a supprimé l'agence qui dirigeait ce programme.

● (1230)

Dans un geste sans précédent, pour aider les enquêteurs, il a ordonné que plus de 12 millions de pages de documents internes du Conseil privé, normalement confidentiels, soient remises à la commission. Il a engagé 19 poursuites judiciaires dans le but de récupérer les deniers publics qui ont été dépensés à mauvais escient.

Le premier ministre a aussi ordonné la tenue d'examen judiciaires indépendants des dossiers financiers du Parti libéral. Le grand public peut en voir les résultats sur Internet. Le premier ministre a resserré les normes d'éthique auxquelles sont assujettis ministres et fonctionnaires. Il a également donné plus de pouvoir au commissaire à l'éthique, qui agit de manière indépendante. Il a rétabli le Bureau du contrôleur général du Canada. Il a favorisé les vérifications internes à l'échelle du gouvernement. Il a fait en sorte que les renseignements sur les marchés publics soient automatiquement divulgués aux Canadiens.

Le chef adjoint de l'opposition se contente encore d'interrompre le débat au lieu d'y participer de manière constructive. Lors de sa dernière intervention, il a dit que le Parti libéral était à blâmer pour l'abolition du Bureau du contrôleur général. Je lui rappelle que c'est le gouvernement de Kim Campbell qui avait proposé son démantèlement.

Affaires courantes

Le premier ministre et le gouvernement ont mis à pied un certain nombre de dirigeants de sociétés d'État et ont établi de nouvelles normes rigoureuses en matière de gouvernance. Ces mesures montrent clairement que le premier ministre respecte la confiance du public et qu'il est résolument déterminé à protéger les intérêts de la population au-delà de toutes considérations personnelles ou partisans.

Hier soir, dans son discours à la nation, le premier ministre s'est montré très convaincant, à mon avis. Il a abordé directement et en toute honnêteté les travaux essentiels de la Commission Gomery, qu'il a lui-même mise sur pied. Il a parlé de responsabilité politique. Il a affirmé qu'il déclencherait des élections nationales tôt après la publication du rapport du juge Gomery.

Je crois que les Canadiens jugeront les arguments du premier ministre raisonnables, convaincants, et fondés sur la pure et simple vérité.

Je sais que les partis politiques aiment se gargariser des résultats des sondages, qui sont variables. Ils montent, descendent et changent de temps à autre. Ces dernières semaines, étant donné que les médias se sont énormément intéressés à ces questions, j'ai pu avoir un bon aperçu de l'opinion d'éminents journalistes canadiens. J'aimerais citer quelques personnes qui suivent la politique au quotidien et qui possèdent un certain bagage à ce chapitre.

M. James McNulty a récemment signé un article dans le *Vancouver Province*. Dans son introduction, il dit que le déclenchement d'élections anticipées irait à l'encontre de l'opinion publique et que l'opposition devrait tenir compte du souhait des Canadiens de voir la conclusion des travaux de la Commission Gomery. À peu près en même temps, le *Calgary Herald* publiait un article disant qu'il est bien possible que les Canadiens connaissent le fin fond de l'histoire entourant ce scandale, exactement comme M. Martin l'a promis. Troisièmement, le *Regina Leader Post* mentionne entre autres:

Les dernières élections remontent à peine à l'année dernière et on ne perçoit pas chez les Canadiens le désir de retourner aux urnes très bientôt. Nous estimons que, en réalité, les Canadiens veulent simplement que le gouvernement s'occupe de gérer le pays, que les partis d'opposition exigent une reddition de comptes à l'égard des politiques gouvernementales et que le juge Gomery termine son travail et présente son rapport.

Je songe également au commentaire du doyen d'université, William Neville, qui est paru dans le *Winnipeg Free Press*. M. Neville dit:

[...] ce ne serait pas vraiment la première fois qu'on verrait la tombée du verdict avant la tenue du procès. Après tout, c'est bien ce qui se passe dans *Alice au pays des merveilles*.

CanWest Global a également publié récemment un commentaire dans le *National Post*, qui dit entre autres:

Lorsque le premier ministre a mis sur pied la Commission d'enquête Gomery, n'ignorait pas que cela risquait de déclencher une frénésie destructrice comme celle que nous voyons. Par conséquent, il faut accorder au premier ministre le mérite qui lui revient pour avoir mis de côté les considérations politiques et avoir pris les mesures qui s'imposaient.

Enfin, le *Globe and Mail* publie aujourd'hui un éditorial soutenant l'idée qu'il faut savoir tout ce que le juge Gomery a à dire et, par conséquent, attendre la publication de son rapport.

• (1235)

Même à une date antérieure, on lisait ceci dans le *Globe and Mail*:

Le parti qui fera tomber le gouvernement devra avoir de bonnes raisons de précipiter le pays dans de coûteuses élections moins d'un an après le dernier scrutin. Si c'est surtout par opportunisme politique et si les électeurs ont le sentiment d'être convoqués aux urnes prématurément, ce parti pourrait en faire les frais.

Je voudrais citer aussi un article de Susan Riley paru il y a peu de temps dans l'*Ottawa Citizen*. Dans son article, la journaliste a souligné qu'elle n'était pas particulièrement proche du gouvernement ni du premier ministre, mais voici ce qu'elle avait à dire:

Nous sommes témoins d'une sorte d'hystérie collective et de chasse aux sorcières, d'un mélange explosif d'indignation publique et d'opportunisme politique qui menacent de faire dérailler le processus judiciaire qui tente, de façon désintéressée, de faire la lumière sur toute cette affaire.

Puis il y a la *Gazette* de Montréal, dans laquelle on lisait récemment:

Les rumeurs d'élections sont largement une invention des médias sans véritable fondement dans la réalité. Le public n'a aucun intérêt à retourner si tôt aux urnes, le dernier scrutin ayant eu lieu il y a seulement 10 mois.

Un autre journal, le *Chronicle Herald* de Halifax, avait ceci à dire:

La défense [du premier ministre] est plus solide que les arguments utilisés contre lui. C'est lui qui a mis un terme au Programme de commandites le jour même de son entrée en fonction. C'est lui qui a mis sur pied la Commission Gomery[...]

D'un bout à l'autre du pays, les éditorialistes disent tous que, pour que justice soit faite et pour que la vérité éclate au grand jour, il faut laisser le juge Gomery terminer son enquête, découvrir les faits et faire des recommandations. Comme nous disposerons de toutes les informations, nous devons alors prendre la décision qui s'imposera. C'est essentiellement ce qu'a dit le premier ministre hier soir.

Il y a une autre raison pour laquelle le Parlement devrait, à mon sens, agir de façon plus réfléchie, dans les jours et les semaines qui viennent, au lieu de se précipiter à l'aveuglette et de manière irrationnelle vers un scrutin. C'est parce que la Chambre est saisie de quelques projets de loi très importants. Je sais que plusieurs ministres tiennent à ce que les mesures qu'ils parrainent soient adoptées.

Je pense notamment au projet de loi d'exécution du budget. Ce dernier prévoit 5 milliards de dollars pour les municipalités afin qu'elles puissent se doter des infrastructures dont elles ont besoin. C'est un budget qui consacre 5 milliards de dollars à...

Mme Bev Oda: Pas cette année.

L'hon. Ralph Goodale: Oui, cette année si les gens d'en face nous permettent d'adopter le projet de loi d'exécution du budget.

La Fédération canadienne des municipalités, les municipalités de la Saskatchewan, les municipalités de la Colombie-Britannique, les municipalités du Québec, toutes nous ont dit souhaiter que le budget soit adopté. Elles souhaitent bénéficier sans tarder du nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Nous avons conclu une entente avec la Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique veut profiter de ce programme de quelque 700 millions de dollars, si j'ai bonne mémoire.

Le Parlement aura tout le temps de débattre des questions politiques d'actualité qui sont soulevées de part et d'autre de la Chambre. Pour l'instant, nous devons étudier le budget et nous assurer que les villes et les collectivités du pays reçoivent l'argent prévu.

Le budget contient également d'autres mesures, dont celle concernant les services de garde d'enfants et prévoyant la création d'un programme doté d'un budget de 5 milliards de dollars pour que soient offerts partout au pays des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de très grande qualité, universels, à prix abordable, accessibles et qui favorisent le développement, c'est-à-dire plus que de simples services de gardiennage, des services qui permettent aux plus jeunes de nos concitoyens d'acquérir des connaissances et des compétences dont ils auront besoin dans la vie.

Privilège

J'invite les députés à écouter ce qu'ont à dire les défenseurs des services de garde d'enfants, les groupes oeuvrant dans le domaine des services sociaux d'un bout à l'autre du pays, et les administrations provinciales. L'honorable Joanne Crofford, ministre des Services sociaux de la Saskatchewan, a dit du programme de garde pour les jeunes enfants qu'il est audacieux et innovateur et qu'il correspond exactement à ce dont la Saskatchewan a besoin. Elle souhaite qu'il soit mis en oeuvre.

● (1240)

Des mesures sont également prévues pour les personnes âgées. Elles sont extrêmement importantes. Nous nous sommes engagés à accroître le Supplément de revenu garanti sur une période de cinq ans. En fait, 2,7 milliards de dollars de plus seront versés au cours des deux prochaines années, et le reste pendant les trois années suivantes, aux personnes les plus âgées et les plus défavorisées.

Le budget annonce également une augmentation des crédits et des avantages accordés aux personnes handicapées, afin de les aider à être plus autonomes, à se faire une place sur le marché du travail et à avoir une qualité de vie élevée. C'est l'une des mesures budgétaires qui devrait être adoptée.

Le budget double les crédits accordés aux aidants naturels des personnes âgées et des personnes handicapées. Nous voulons ainsi reconnaître le rôle précieux des aidants naturels auprès de leurs proches qui ont besoin de leur aide.

Le budget prévoit également 1,4 milliard de dollars à l'intention des Autochtones. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a mis en oeuvre, ces derniers mois, un ambitieux programme qui se poursuivra encore plusieurs mois. Le ministre consultera les Autochtones, tous les ministres du Cabinet fédéral et les provinces.

Dans le cadre d'une conférence-réflexion qui se tiendra à la fin de mai, un certain nombre d'idées nouvelles et audacieuses seront examinées, afin d'améliorer les relations entre les Autochtones, le gouvernement du Canada et la population canadienne.

L'automne prochain, les premiers ministres tiendront une rencontre au cours de laquelle ils exposeront leurs plans d'action pour faire avancer cet important dossier. D'ici là, le budget prévoit un montant initial de 1,4 milliard de dollars pour faire avancer des dossiers comme le logement, les garderies et l'éducation. Cette mesure devrait aussi être adoptée le plus rapidement possible.

Passons maintenant à l'environnement. J'ai aimé l'observation qu'a faite la Coalition pour l'air pur et l'énergie renouvelable, qui a dit que la seule lacune du projet de loi, c'était la date à laquelle il a été présenté. Le budget a été déposé en février, mais, selon la Coalition, il aurait dû l'être le 17 mars, jour de la Saint-Patrick, car il s'agit du budget le plus vert de l'histoire canadienne.

En tout, le budget prévoit environ 7,5 milliards de dollars pour l'environnement. Il est très important de mettre en oeuvre les mesures prévues, non seulement pour se conformer à un traité international, aussi important que cela puisse être, mais pour faire en sorte que les Canadiens, leurs enfants et leurs petits-enfants respirent de l'air pur, boivent de l'eau propre et jouissent d'une qualité de vie élevée.

Le budget touchait également les affaires étrangères et l'aide étrangère, ainsi que les Forces canadiennes. Il prévoit le plus important investissement dans les Forces canadiennes depuis 20 ans, soit 13 milliards de dollars pour les rebâtir et les remettre à neuf.

Il contient également des mesures sur la productivité, la formation de la main-d'oeuvre, l'établissement des immigrants, la formation et

les compétences, et l'alphabetisation. Il y a tout le programme sur l'innovation: 1 milliard de dollars pour le financement des sciences et de la technologie et pour veiller à ce que le Canada demeure à la fine pointe du marché du XXI^e siècle, un marché axé sur la connaissance, propulsé par la technologie et hautement spécialisé.

Le budget propose des baisses d'impôt afin que les Canadiens demeurent concurrentiels sur la scène mondiale.

L'impôt des particuliers a été réduit. Le gouvernement exonérera complètement d'impôt 860 000 Canadiens à faible revenu, dont environ le quart, 250 000, sont des personnes âgées et dont la grande majorité sont des femmes. Il s'agit d'une mesure très progressiste qui doit être mise en oeuvre.

Pour toutes ces raisons, et étant donné l'importance de la Commission Gomery, la Chambre ne doit pas poser de geste précipité. Il est temps de travailler sérieusement pour le bien des Canadiens sérieux, qui n'apprécient pas particulièrement le chahut et le tohu-bohu qui viennent d'en face. Ils veulent voir du respect, du civisme et un Parlement qui fonctionne. C'est ce que nous sommes déterminés à leur offrir.

● (1245)

Le vice-président: Avant de passer aux questions et observations, je vous informe que j'ai un avis d'une question de privilège de la part du ministre des Travaux publics.

* * *

PRIVILÈGE

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, ma question de privilège concerne une déclaration faite par le député de Calgary—Sud-Est pendant la période des questions. Il m'a attribué des mots que je n'ai pas prononcés et qui, en fait, avaient été prononcés par un journaliste, Paul Wells. Il a complètement fait erreur. Il m'a attribué des mots que je n'ai jamais prononcés et il a violé mon privilège de député.

Je l'exhorte à réprimer un peu moins la vérité dans cette affaire et à fournir aux Canadiens la dignité de la Chambre qu'ils méritent, et à se rétracter, car il sait parfaitement bien qu'il a induit la Chambre en erreur lorsqu'il a dit cela.

Paul Wells a dit, en faisant allusion au premier ministre, « dont on dit qu'il a transmis une nouvelle bande à Al-Jazeera ». C'est ce que le journaliste a dit. Ce n'est pas ce que j'ai dit et le député sait qu'il a intentionnellement induit la Chambre en erreur pendant la période des questions et qu'il a essayé de salir ma réputation avec cette intervention.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, PCC): Monsieur le Président, c'était magnifique de la part d'un homme que l'ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Hal Jackman, qualifie de « honte absolue pour la politique canadienne ».

Affaires courantes

Je maintiens mes paroles. J'ai cité les paroles exactes que le député a prononcées à la Chambre des communes en 1998, lorsqu'il a qualifié le premier ministre actuel de Genghis Khan.

Peut-être voudra-t-il retirer ses paroles. Je reprends également les commentaires parus en 2003 dans un article du *National Post*, où le député déclarait que le premier ministre actuel envoyait des enregistrements à Al-Djazira, soit une référence très claire au seul et unique M. Ben Laden. Par conséquent, je demanderais au député dont on connaît...

Une voix: Assis!

M. Jason Kenney: Je sais bien que le député n'est ici que depuis huit ans et ne comprend pas la procédure, mais il ne peut pas interrompre un exposé sur une question de privilège.

J'ajouterais qu'il est antiparlementaire d'accuser un député d'avoir délibérément induit la Chambre en erreur. Je sais qu'il voudra retirer ces paroles.

Je maintiens mes paroles. S'il est établi que la question de privilège est fondée à première vue, je suis convaincu que nous voudrions entendre M. Wells nous dire quel souvenir il a gardé des paroles du ministre.

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, je demande au député de déposer l'article du *National Post* où on m'attribue les paroles qu'il rapporte. Je lui demande de déposer cet article. Si le député, qui est un homme éduqué à certains égards, lisait l'article, il comprendrait que je n'ai pas dit cela, mais que c'est le journaliste qui l'a dit. Il me doit des excuses parce qu'il a porté atteinte à mes privilèges de député.

Des voix: Oh, oh!

• (1250)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a la parole, pour une brève intervention.

L'hon. Scott Brison: Monsieur le Président, je voudrais déposer un document que le député a refusé de déposer parce qu'il sait très bien ce que l'on peut y lire. Je veux déposer le document dans lequel je n'ai pas dit les paroles que le député m'accuse d'avoir prononcées. Je voudrais déposer le document...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je vais revenir sur la question de privilège dans un instant. Le ministre peut certainement déposer un document quand bon lui semble. Je l'encourage à le faire.

Quant à la question de privilège, comme les députés le savent, je n'étais pas ici pendant la période de questions. Je vais examiner le compte rendu. Je vais prendre en délibéré les interventions faites ici aujourd'hui. J'inviterais les députés à examiner le compte rendu, à peut-être y réfléchir au cours du week-end et, si c'est nécessaire, je reparlerai de cette question lorsque la Chambre reprendra ses travaux.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion et de l'amendement.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je serai le premier à reconnaître, dans un esprit dénué de tout sectarisme, qu'il y a certains éléments mineurs du plan budgétaire de 2005 que je peux appuyer, même si, comme je l'ai

expliqué dans mon discours sur le budget, tous sont généralement prévus dans trois, quatre ou cinq ans. C'est très déconcertant et décourageant pour les contribuables qui attendent depuis longtemps un allègement de leur fardeau fiscal.

Je l'ai signalé à maintes occasions à cet endroit. Dans mes déplacements partout au Canada, j'ai pu constater que ce que les libéraux considèrent comme un excédent équivaut à une surimposition pour les conservateurs. C'est assez fondamental et c'est à cela que se résume la situation.

J'ai vu le ministre des Finances prendre la parole et, au pied levé, défendre avec éloquence son budget pendant 20 minutes. Il a parlé des modifications et des allègements fiscaux. Voyons ce que prévoit à cet égard son propre document. Sur une période de cinq ans, le montant personnel de base connaîtra la majoration suivante: 100 \$ en 2006, 100 \$ de plus en 2007, 400 \$ en 2008 et 600 \$ en 2009.

Je veux poser au ministre des Finances une question toute simple au nom des Canadiens surtaxés, notamment ceux que j'ai l'honneur et le privilège de représenter dans la circonscription de Prince George—Peace River. Qu'est-ce qui peut pousser le ministre à croire que nous, les Canadiens, devrions laisser ce gouvernement corrompu en place pour huit jours, voire huit mois de plus, sans qu'il nous accorde dès maintenant des allègements fiscaux considérables?

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, les dispositions dont parle le député ne sont qu'une partie des mesures d'allègement du fardeau fiscal contenues dans le budget, mais même si on ne compte que ces mesures, on arrive au bout de cinq ans à une réduction d'impôts de 7,1 milliards de dollars pour les Canadiens ordinaires. Ce n'est pas négligeable. Une fois qu'elles auront été pleinement appliquées, ces mesures fiscales auront pour effet d'exempter de tout impôt 860 000 contribuables à faible revenu.

Parmi ceux qui profiteront de cet allègement se trouvent 240 000 personnes âgées, dont une majorité de femmes vivant seules. Voilà donc le genre d'effet bénéfique qu'auront les mesures fiscales du budget actuel, qui s'ajoutent aux réductions d'impôt de 100 milliards de dollars déjà accordées au cours des cinq dernières années.

Je suis très fier de dire que, depuis que nous avons réussi à équilibrer les recettes et les dépenses de l'État en 1997, chaque budget a donné lieu à une réduction du fardeau fiscal des Canadiens. Nous comptons bien continuer sur cette lancée.

• (1255)

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, je voudrais poser une question de fond sur l'orientation du gouvernement, qui promet de dépenser au moins 5 milliards de dollars pour la bureaucratisation des services de garde d'enfants. Les experts dans le domaine, ceux qui défendent ce plan, disent en fait qu'il faudra déboursier au bout du compte 10 milliards de dollars par année pour se doter d'un régime bureaucratique de services de garde totalement offerts dans des établissements, conformément à ce que promet le gouvernement. Cette dépense de 10 milliards de dollars par année est un coût énorme que les parents canadiens devront supporter par des impôts plus élevés.

Pourquoi le gouvernement ne choisit-il pas plutôt avec modestie de donner l'argent pour les services de garde directement aux parents, de manière à ce qu'ils puissent choisir eux-mêmes ce qui est dans l'intérêt de leurs propres enfants?

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, j'ai entendu cet argument non seulement de la part d'autres députés de l'opposition, mais aussi d'autres Canadiens et je l'ai écouté très attentivement.

Affaires courantes

Nous voulons un système de soutien aux familles et aux enfants qui soit équitable pour toutes les parties concernées. C'est pourquoi nous avons ciblé les familles avec enfants lorsque nous avons pris des mesures de réduction d'impôt au cours des six ou sept dernières années. Je ferai les calculs entre les questions et je fournirai des chiffres exacts plus tard, mais jusqu'à maintenant ce sont les familles avec enfants, en particulier les familles à faible revenu, qui bénéficient de la plus grande part de ces réductions d'impôt.

Nous reconnaissons la nécessité de réduire le fardeau fiscal de ces familles de manière à ce qu'elles aient plus de latitude pour prendre leurs décisions en matière de garde d'enfants. Par ailleurs, il est évident que le système national de garderies est sous-développé. On a besoin de plus de places. On a besoin de travailleurs plus spécialisés capables d'exercer le type de tâches qu'ils sont appelés à exercer.

Nous voulons un système qui respecte les principes de qualité, d'universalité, d'abordabilité, d'accessibilité et de développement. C'est à cela que serviront ces 5 milliards de dollars, qui ne remplacent pas les réductions d'impôt, mais qui s'y ajoutent.

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face parle des aînés et de la garde d'enfants. Le caucus féminin du Parti libéral a travaillé pendant deux ans en vue d'assurer que les aînés auraient une bonne augmentation de leur revenu. La plupart des aînés vivant seuls sont des femmes qui vivent dans la pauvreté et qui n'ont pas les moyens de payer un loyer, de se procurer des médicaments ou d'acheter de la nourriture. Il s'agit là des moyens de subsistance de base. La hausse du Supplément de revenu garanti aide les aînés, surtout les femmes âgées au sein de notre société.

En ce qui concerne les enfants, nous avons travaillé pendant dix ans dans le but d'amener les provinces à s'entendre sur un programme de garderies. En 2000, nous avons investi 2,2 milliards de dollars dans un programme d'apprentissage des jeunes enfants. Nous avons enfin un programme national d'apprentissage des jeunes enfants, assorti de 700 millions de dollars, pour un total de 5 milliards de dollars.

Les réductions d'impôt des particuliers n'aident en rien l'infrastructure. C'est un peu comme si on disait « donnez-moi une réduction d'impôt de 300 \$ pour les soins de santé », mais qui construit l'hôpital? On ne le sait pas. Qui obtient le matériel? On ne le sait pas. Nous avons besoin d'infrastructure. Les programmes d'apprentissage des jeunes enfants et de garderies sont essentiels pour que tous les enfants aient des chances égales.

Le ministre des Finances peut-il me dire aujourd'hui ce qu'il adviendra de ces aînés et de ces enfants si le budget n'est pas adopté?

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, le budget que nous avons présenté le 23 février était censé refléter beaucoup de choses. Il devait refléter la majorité des recommandations du Comité permanent des finances, ce qu'il a fait. Il devait refléter les consultations que j'ai tenues avec les centaines de Canadiens du pays entier et avec les gouvernements provinciaux. Il devait refléter les priorités des Canadiens, dont ils m'ont eux-mêmes fait part.

Les Canadiens ont dit très clairement qu'ils veulent que des améliorations soient apportées au système de soutien des personnes âgées. C'est pourquoi, pendant la campagne électorale de l'été dernier, nous nous sommes engagés à bonifier le SRG, à maintenir le Programme Nouveaux Horizons et à établir un secrétariat national des personnes âgées. Tous ces investissements s'élèvent à 2,7 milliards de dollars. Il est important que la Chambre adopte ce programme afin qu'il puisse être mis en oeuvre.

Il va sans dire que notre pays n'aura pas de programme de garderies adéquat à moins que les dispositions du budget soient adoptées. D'autres partagent mon opinion, dont des ministres des Services sociaux et des Services à la famille du pays entier, comme l'honorable Joanne Crofford, de ma propre province, la Saskatchewan, qui a dit que les mesures sociales contenues dans le budget sont parmi les plus progressistes qu'elle ait jamais vues.

● (1300)

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'avais deux questions, mais le ministre a eu la gentillesse de répondre à la première, qui portait sur le SRG pour les personnes âgées.

J'ai été élu dans la merveilleuse ville de Toronto. Une ville forte entraîne une province forte et un pays fort. Je sais qu'il a parlé à la Fédération canadienne des municipalités. Ma deuxième question est la suivante: que faisons-nous avec la ville de Toronto et d'autres villes, et que disent les maires qui affirment avoir besoin de soutien? Qu'a fait le ministre pour les villes dans son budget?

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, je suis tenté de m'en remettre à mon collègue, le ministre responsable des municipalités et des collectivités.

Dans nos deux derniers budgets, nous avons lancé des initiatives très audacieuses. Nous avons accordé aux municipalités le remboursement complet de la TPS pour tous leurs achats, ce qui représente des économies de 700 millions de dollars pour les municipalités du Canada.

Nous avons également condensé les programmes existants en matière d'infrastructure, en particulier les programmes municipaux et ruraux. Ils sont passés de 10 à 5 ans, ce qui accélérera l'octroi de fonds.

Lorsque le budget sera adopté, nous commencerons à redistribuer l'argent provenant de la taxe sur l'essence. Les municipalités obtiendront ainsi d'énormes revenus prévisibles et à long terme.

Permettez-moi de faire deux brèves observations: tout cela s'ajoute à nos programmes existants en matière d'infrastructure et notre objectif est de veiller à ce que ces fonds soient permanents et à ce que les municipalités du Canada puissent compter sur eux.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de partager le temps qui m'est alloué avec le député de St. John's-Sud—Mount Pearl et de faire quelques commentaires.

Je dois reprendre une chose que le ministre des Finances a dite à propos de l'argent provenant de la taxe sur l'essence versé aux municipalités. Je dois dire que c'est une des mesures les plus décevantes parmi toutes les annonces des dernières années sur des politiques publiques.

Il y a un peu plus de deux ans, j'étais à Winnipeg lorsque la Fédération canadienne des municipalités y a tenu une réunion. Le premier ministre, qui était ministre des Finances à l'époque, avait annoncé que l'argent tiré de la taxe sur l'essence serait redistribué aux municipalités. J'avais trouvé cette idée excellente puisque les municipalités avaient bien besoin d'un financement accru, elles qui, comme les provinces, ne disposent pas de fonds suffisants. C'était au printemps de 2003.

Le printemps a laissé place à l'été, puis à l'automne, et le gouvernement a annoncé de nouveau qu'il avait l'intention de redistribuer l'argent provenant de la taxe sur l'essence aux municipalités. Or, 2004 est arrivé et les municipalités n'avaient toujours pas reçu de chèque du gouvernement.

Affaires courantes

Cette mesure a ensuite été intégrée au programme électoral des libéraux pour les élections de 2004. Je me suis dit que nous allions attendre pour voir les progrès qui seraient faits. Les élections de 2004 ont eu lieu, l'automne a succédé à l'été et nous avons eu droit à une autre annonce. Le problème, c'est que les annonces ne nous donnent rien de concret, et nous n'avons que des annonces il me semble.

Je veux savoir où sont les chèques. Quand les mettra-t-on enfin à la poste? S'agira-t-il d'une annonce pour les prochaines élections? Laissez-moi deviner.

Une voix: On dirait bien.

L'hon. Rob Nicholson: C'est exact. Le Parti libéral annoncera, entre autres, dans son programme électoral que les municipalités recevront de l'argent. Les municipalités attendent depuis des mois et elles devront probablement attendre encore pendant des années. Voilà le problème que j'ai avec toutes ces annonces.

Il y a à peu près 30 ans, je me souviens qu'un ancien premier ministre libéral voulait changer les lois concernant la marijuana au pays. Il voulait décriminaliser ou légaliser la marijuana. Pour l'amour du ciel, cela fait 30 ans. Je n'étais pas d'accord à l'époque et je ne suis toujours pas d'accord.

Tous les gouvernements libéraux font cette annonce. En fait, un électeur m'a dit qu'il votait pour les libéraux parce qu'ils allaient légaliser la marijuana. Je lui ai répondu qu'il devrait voter pour eux toute sa vie, parce qu'ils font toujours la même annonce sans y donner suite.

Mis à part les problèmes que les libéraux croient avoir avec leur programme, ce projet de loi a progressé dans le système, et nous de l'opposition officielle sommes contre. Cela fait partie du programme du gouvernement. Je suis contre, mais il s'agit d'une des grandes promesses de la 38^e législature. On a promis qu'un projet de loi serait déposé et qu'il passerait par les différentes étapes. Cependant, rien ne se passe vraiment.

Prenons le cas de l'argent promis aux villes. On n'envoie jamais les chèques. Le problème est le même avec toutes ces annonces

Le ministre a parlé des services de garderie. Nous ne sommes pas d'accord avec le programme proposé. J'imagine que la beauté de s'opposer, c'est que rien ne se fait. On m'a demandé durant la campagne électorale de 2004 ce que je pensais de la proposition des libéraux au sujet des services de garderie. J'ai répondu que je pensais la même chose que les trois ou quatre autres fois que les libéraux ont fait cette promesse. Les libéraux promettent plus d'argent pour les garderies depuis 1993.

Une voix: 1988.

L'hon. Rob Nicholson: Est-ce que cette promesse remonte à 1988? D'accord, je rectifie. Les libéraux ont commencé à promettre davantage d'argent en 1988 et, Dieu merci, ils n'ont pas pris le pouvoir cette année-là. Néanmoins, cette promesse figurait certainement dans leur programme électoral de 1993 et de nouveau en 1997, 2000 et 2004. A-t-on vu davantage d'argent dans ce secteur?

Le gouvernement a seulement dépensé pour organiser des conférences de presse et pour offrir du café et des biscuits lors de ses annonces. Il se contente toujours de faire des annonces, que ce soit au sujet des garderies ou d'autres choses.

•(1305)

Les libéraux affirment prendre des mesures à l'égard de ces questions et les Canadiens attendent encore et toujours. Puis, ces promesses se perdent quelque part pour ensuite réapparaître dans le

programme libéral de la campagne électorale suivante. Les libéraux auront du pain sur la planche parce qu'il leur faudra fournir énormément d'explications.

J'aimerais entre autres qu'ils expliquent l'organisation du Parti libéral au Québec en ce qui concerne les élections; je n'ai pas obtenu de réponse lorsque j'ai soulevé cette question précédemment. C'est l'un des pires scandales mis au jour dans notre démocratie depuis fort longtemps.

Les députés se plaignent et disent vouloir attendre le rapport du juge Gomery. Je tiens à dire à la Chambre que ce ne sont ni les députés du Parti conservateur ni ceux du Nouveau Parti démocratique qui portent ces accusations. Ce qui est renversant dans toute cette affaire, c'est que ce sont les organisateurs libéraux eux-mêmes qui font toutes ces allégations.

L'une des choses qui est devenue très claire dans tout cela, c'est la corruption qui règne au sein du Parti libéral et, plus particulièrement, la façon dont celui-ci a mené la campagne électorale au Québec.

Je tiens à mettre en lumière ce qui est très décevant dans cette affaire. Je participe à la vie publique depuis de nombreuses années. Des gens m'ont dit qu'il était dommage que mon parti n'ait pas davantage la faveur des Québécois. Ils me demandent comment il se fait que nous n'ayons pas fait élire de candidats dans cette province, car ce serait bon pour notre parti. Je leur ai donné raison.

Cependant, maintenant que j'ai entendu les témoignages de cette semaine, je suis obligé de me demander quelles chances auraient d'honnêtes candidats du Parti conservateur si les résultats sont joués d'avance. Nous affronterions une organisation politique corrompue. Les libéraux peuvent bêler, beugler, tousser et crier, mais ils ne peuvent échapper à l'évidence. Ils ont mis sur pied une organisation politique corrompue et c'est une honte.

Le premier ministre dit qu'il veut tenir des élections dans huit mois. Le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique se sont déjà prononcés en faveur de la tenue d'élections. Seul le Parti conservateur n'a pas pris position à ce sujet. Les libéraux veulent des élections au coeur de l'hiver en pleine tempête de neige. Nul doute, ils aimeraient qu'elles aient lieu sur une autre planète. Ailleurs, à un autre moment, voilà ce qu'ils souhaitent. Ils ont déjà dit aux Canadiens qu'ils voulaient des élections. Les députés du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois ont déjà voté contre le gouvernement. Ils ont clairement fait savoir qu'ils espéraient des élections.

Mais, quand viendront les élections, nous serons très vigilants. Les mêmes entourloupes, la corruption, l'argent employé à mauvais escient, les pots-de-vin et les dessous-de-table, tout cela ne sera plus toléré. Nos honnêtes candidats, dans l'ensemble du pays, porteront le message que le Canada vaut plus que le Parti libéral et toute sa corruption. Nous l'emporterons, j'en suis convaincu.

Je fais remarquer que nous avons entendu des témoins assermentés, et non pas de simples allégations de députés de l'opposition. Ce sont des membres, des organisateurs et des partisans de leur propre parti qui ont témoigné sous serment. Le tout au vu et au su de la population. Ils peuvent rire, mais les Canadiens riront les derniers, et cela pourrait être plus tôt qu'ils ne le croient.

Affaires courantes

•(1310)

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement veut que les Canadiens soient en mesure de porter un jugement sur le processus politique, ce qu'ils pourront faire en toute connaissance de cause, une fois que le juge Gomery aura pu présenter son rapport.

J'aimerais poser une question au député au sujet de ses observations à propos des villes, collectivités et municipalités. Je me demande ce qu'il pourrait dire à M. MacLean, qui est maire en Nouvelle-Écosse et président de la Fédération canadienne des municipalités, au maire de Vancouver, M. Campbell, au maire de Regina, M. Fiacco, au maire de Toronto, M. Miller, ou au ministre Sorbara, en Ontario, et au ministre Audet, au Québec, qui se sont tous dits favorables au nouveau pacte pour les collectivités. À leur avis, il ne s'agit pas seulement d'un nouveau pacte, mais également d'une bonne affaire. La Chambre est saisie de ce pacte en ce moment même. Il fait partie du budget.

Au nom de toutes ces municipalités, je vous le demande: pourquoi l'opposition veut-elle empêcher la mise en oeuvre de ce pacte?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, je demanderais à ces maires ce qu'ils préféreraient, soit un plan élaboré par un nouveau gouvernement conservateur, dans lequel ils pourraient vraiment trouver des mesures d'amélioration de leur situation financière, soit dix autres années de promesses libérales.

J'ai l'impression que je connais déjà la réponse. Le ministre des Finances parle du ministre des Finances d'Ontario. Je peux lui répéter les propos de M. McGuinty, le premier ministre d'Ontario. Il dit que l'Ontario n'a pas reçu sa juste part du gouvernement fédéral. Il a dit que ce gouvernement est déphasé et, en particulier, le premier ministre, qui est déconnecté d'avec les électeurs ontariens. Ce n'est pas un conservateur qui parle. Ce n'est personne d'autre qu'un membre de son propre parti.

Voilà le problème des libéraux. Le premier ministre libéral de l'Ontario n'est pas enchanté des actions de ce gouvernement libéral.

Pourquoi le ministre n'accepte-t-il pas l'offre de M. McGuinty et ne le rencontre-t-il pas pour discuter de la question? L'Ontario est une grande province. Je suis fier d'être au nombre des députés ontariens à la Chambre et je m'inquiète des propos tenus par le premier ministre de cette province qui considère que le premier ministre du Canada est déconnecté. Les députés peuvent vérifier cette déclaration. Elle figure en première page du *Toronto Star*. Je n'invente rien. Le *Toronto Star* a repris ces propos du premier ministre de l'Ontario et je crois que c'est déplorable.

Je conseillerais au ministre des Finances d'appeler le premier ministre de l'Ontario, de le rencontrer, d'entendre ce qu'il a à dire et d'essayer de régler le problème.

•(1315)

L'hon. John Godfrey (ministre d'État (Infrastructure et Collectivités), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais savoir ce que le député va dire au maire de Niagara Falls lorsqu'il tentera d'expliquer comment il se fait que, lors de leur congrès de politique du mois dernier, les conservateurs ont voté contre une motion visant à affecter une partie des recettes de la taxe sur l'essence aux infrastructures publiques.

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, je puis lui dire et dire aussi à tous les maires et à toutes les provinces qu'ils n'auront pas à se contenter des discours sans lendemain que nous sert ce gouvernement depuis 11 ans parce que ce changement sera le tout premier opéré par un nouveau gouvernement conservateur. Lorsque

nous proposerons quelque chose, ils sauront qu'ils peuvent s'y fier. Ils n'auront pas à rester dans l'expectative, comme les y oblige si injustement le gouvernement actuel.

Je connais les députés libéraux. Leurs stratèges sont réunis quelque part et se disent: « Réchauffons donc ce plat une fois de plus pour le servir à nouveau aux électeurs. » Mais une telle approche ne leur a pas très bien réussi l'an dernier et je ne vois pas pourquoi elle aurait plus de succès aux prochaines élections.

L'hon. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je n'arrive pas à croire qu'un député qui a été associé au fiasco Mulroney durant dix ans puisse dire une telle chose. À titre d'ancien président de la Fédération canadienne des municipalités, je suis bien placé pour savoir que le gouvernement Mulroney n'a absolument rien fait en matière d'infrastructure. Le député dit qu'ils présenteront un nouveau plan. Si c'est le même plan que l'ancien, alors on ne verra pas un sou. L'assiette sera vide.

Ce député et son parti n'ont jamais, au grand jamais, soutenu les villes et les collectivités du Canada. De notre côté, nous avons lancé de nombreux programmes d'infrastructures. J'irai même jusqu'à dire, en étant confiant de le voir confirmer par les électeurs, que le gouvernement actuel a fait plus que tout autre pour les collectivités et les villes.

Je voudrais poser la question suivante au député. Quel nouveau plan a-t-il à proposer, étant donné que son parti a voté contre le partage de la taxe sur l'essence et n'a jamais favorisé les infrastructures? Comment peut-il débiter de telles sottises sans pouffer de rire?

L'hon. Rob Nicholson: Monsieur le Président, je peux dire une ou deux choses au député. Premièrement, en dépit du bruit que nous avons entendu cet après-midi à la Chambre des communes, je voudrais que le député me dise où en est rendu le budget de l'an dernier. Les libéraux n'ont toujours pas fini leur travail relativement au budget de l'an dernier, alors encore moins dans le cas du budget de 2005.

C'est vraiment ridicule. Comme première preuve accablante, je vous propose de retenir qu'ils ne sont pas du tout sérieux dans ce qu'ils disent au public canadien. Ils n'ont même pas encore adopté le budget de l'an dernier. Qui vont-ils blâmer pour ce retard? Pourquoi ne donnent-ils pas un coup de fil à leurs amis dans l'autre chambre? Ils pourraient leur demander de donner un coup d'accélérateur pour enfin adopter le budget, mais ils n'en font rien. Voilà qui résume, je crois, le gâchis des gens d'en face.

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, c'est avec joie que je participe au présent débat, qui pourrait bien entrer dans les annales. C'est peut-être le dernier débat sensé que nous tiendrons dans cette enceinte.

Avant de passer à la substance de mon discours et à mes observations sur le discours du ministre des Finances, je voudrais parler des propos du dernier orateur d'en face. Il a parlé des infrastructures, des accords sur les travaux d'infrastructure et de l'inertie du gouvernement conservateur du premier ministre Mulroney.

Affaires courantes

Je ne peux pas me prononcer au sujet de la province du député, l'Ontario, mais je peux parler de ma propre province, Terre-Neuve-et-Labrador. À cette époque, alors que je faisais partie du gouvernement provincial, nous avons conclu deux accords majeurs de financement des travaux d'infrastructure dans la province. Il s'agissait de travaux substantiels, qui ont certainement amélioré les infrastructures dans l'ensemble de la province, et en particulier les routes. Le dernier accord dans ce domaine date des années 1980. Depuis lors, notre province n'a pas reçu un sou du gouvernement fédéral dans le cadre d'accords pour des travaux importants d'infrastructure.

L'hon. Ralph Goodale: Balivernes.

M. Loyola Hearn: C'est vrai. Vous n'avez qu'à vérifier. C'est vous qui étiez ministre. Vous devriez le savoir à moins que vous ne soyez comme l'ancien ministre...

Le vice-président: Excusez-moi, mais je dois vous interrompre. Le député devrait s'adresser au Président, et nous allons nous calmer, j'en suis certain.

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, je rappelle au ministre des Finances qu'il devrait être au courant. Il est le ministre des Finances, mais s'il est comme l'ancien titulaire, il n'est probablement pas au courant de ce qui se passe dans son ministère, ni des fonds qui sont versés aux provinces, à des organismes ou à des copains.

Cela dit, les documents montreront que les derniers montants importants qui ont été versés pour l'infrastructure à Terre-Neuve-et-Labrador sont venus du gouvernement Mulroney.

À en juger d'après son discours, le ministre des Finances voudrait que les Canadiens croient que, si son parti perdait le pouvoir, toutes les mesures prévues au budget pour les personnes âgées, les villes, les itinérants et les garderies disparaîtraient. Il n'y a personne de sain d'esprit qui irait croire qu'un gouvernement, même du NPD, du Bloc... Je retire le mot « même ».

Une voix: Vous l'avez dit.

M. Loyola Hearn: Si je l'ai dit, que cela reste au compte rendu. Je ne me donne pas la peine de le retirer. Tout représentant des Canadiens qui est digne de ce nom répondra aux besoins de la population.

Il y a là quelque chose d'intéressant. Pourquoi les Canadiens s'intéressent-ils maintenant davantage à la formation d'un gouvernement de ce côté-ci plutôt qu'à la réélection d'une équipe qu'ils voient à l'oeuvre depuis un certain nombre d'années? C'est que nous allons non seulement faire les dépenses qui s'imposent pour les personnes âgées, les itinérants, les anciens combattants, l'infrastructure et les municipalités, mais aussi injecter plus d'argent. Nous ne distribuons pas d'argent à nos copains et à des boîtes de publicité. Nous n'allons pas laisser des gens voler les contribuables. Nous n'allons pas dépenser 2 milliards de dollars pour un registre des armes à feu.

Considérons d'autres enjeux.

Une voix: Combien de ministres conservateurs ont démissionné dans le déshonneur?

M. Loyola Hearn: J'ai rencontré hier des représentants de la Garde côtière canadienne et...

Une voix: Dites-nous de qui il s'agit.

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, on se croirait au *Gong Show*.

Hier, j'ai eu une excellente rencontre avec des représentants de la Garde côtière. L'une de leurs préoccupations, à propos du budget,

c'est qu'on a beaucoup réduit leurs crédits. Ils ont demandé ce qui arriverait si le budget n'était pas adopté.

Ils ont répondu avant que j'aie la chance de le faire. Ils savent que si le budget prévoit de l'argent pour la Garde côtière, c'est uniquement à cause de l'excellent rapport du Comité permanent des pêches et des océans, qui a embarrassé le gouvernement et l'a forcé à se pencher sur le cas d'un des plus grands organismes du pays. C'est un organisme particulièrement important à l'heure actuelle compte tenu des mouvements de pétrole au large de nos côtes, de nos besoins en matière de sécurité, et de la pêche. En raison de la mauvaise gestion, de plus en plus de pêcheurs sont forcés d'aller plus loin en mer dans de petites embarcations.

Ces personnes savent que le rapport est le fruit des efforts des députés de ce côté-ci de la Chambre, qui ont reçu l'appui de députés consciencieux d'en face, et que le gouvernement n'a rien à y voir. Elles savent que nous accordons de l'importance à la Garde côtière, comme nous en accordons aux villes et aux aînés. On n'a qu'à regarder le compte rendu pour constater que notre parti défend mieux que le gouvernement les intérêts des aînés et des étudiants qui veulent s'instruire. C'est éloquent.

Les députés peuvent vérifier combien de fois la question de l'éducation a été soulevée à la Chambre. Ils verront qui a abordé le sujet. Ils peuvent vérifier combien de fois le mot « aînés » a été prononcé et par qui il l'a été. Certainement pas par le parti au pouvoir.

Revenons à cette campagne de peur et aux propos alarmistes selon lesquels, à moins que les gens ne votent pour les libéraux, les éléments du budget s'envoleront en fumée. C'est tout à fait faux, car il y a des députés consciencieux à la Chambre des communes, des députés qui sont ici pour représenter les électeurs de leur circonscription et pour défendre les intérêts des citoyens du pays.

● (1320)

Ne perdons pas notre temps à nous demander qui fera quoi. Demandons-nous plutôt qui le fera le mieux. Telle est la question à laquelle la population du Canada aura bientôt la chance de répondre.

Avant que mon temps de parole soit expiré, je voudrais parler de deux sujets importants. Le premier est l'agriculture. Une fois de plus, qui a été le grand défenseur de l'agriculture à la Chambre? La réponse est assez évidente. Ce sont les gens siégeant de ce côté-ci.

Un des avantages dont pourraient profiter les gens qui siègent à ma gauche, c'est qu'après les élections, s'ils se cherchent du travail, je ne doute pas qu'ils seront embauchés parce qu'ils ont offert un des meilleurs numéros de comique que j'aie vu depuis un bon bout de temps. Ils auront du succès.

L'autre sujet est l'Accord atlantique. L'an dernier, durant les élections, notre parti s'est engagé à verser, à la population de Terre-Neuve-et-Labrador et à celle de la Nouvelle-Écosse, la totalité de leur part des recettes de l'exploitation des ressources extracôtières, s'il était élu.

Initiatives parlementaires

Lors de sa visite à St. John's, le premier ministre a cédé aux énormes pressions exercées toute la nuit sur lui par ses candidats et il a pris le même engagement envers le premier ministre Williams durant une conversation téléphonique à 7 heures le matin. Il a dit à son homologue provincial qu'il acceptait son offre. Puis il a dit la même chose en Nouvelle-Écosse une journée avant les élections.

Nous sommes revenus à la Chambre et la tâche a été très ardue. Nous avons dû supplier le gouvernement à genoux pour l'amener à prendre un engagement. Les premiers ministres des provinces ont dû tenter de mettre le gouvernement dans l'embarras pour obtenir un engagement. À Terre-Neuve-et-Labrador, on a baissé les drapeaux pour attirer l'attention.

M. John Cannis: C'était honteux. Aucun respect.

M. Loyola Hearn: Des gens disent que c'était honteux. Cela a attiré l'attention. On n'a pas manqué de respect à l'égard du drapeau ou du pays. On voulait montrer au gouvernement qu'il ferait mieux de prêter attention aux provinces.

C'est l'attitude avec laquelle notre province doit composer, l'attitude selon laquelle il ne s'agit que de Terre-Neuve-et-Labrador, que de poisson, que de pétrole. Qui s'en préoccupe? Nous nous en préoccupons. Nous nous assurerons, après les élections, d'obtenir les fonds prévus dans l'accord qui a déjà été signé.

Lors de la signature de l'accord, nous avons encore dû forcer la main au gouvernement pour qu'il tienne parole. Il a présenté le projet de loi, qui faisait partie d'un projet de loi omnibus, sachant qu'il ne serait pas adopté à la Chambre.

Permettez-moi de donner un exemple de la raison pour laquelle le projet de loi sur le budget tardera à être adopté. Un des articles confère au ministère des Travaux publics le droit de trafiquer tous les contrats. Si nous regardons les informations d'aujourd'hui, nous constatons que ce ministère a loué un immeuble inoccupé pour 1 million de dollars par mois, simplement parce qu'il appartient à un ami. C'est horrible.

Il y a beaucoup d'autres choses à raconter, et nous en aurons l'occasion.

• (1325)

L'hon. Ralph Goodale: Monsieur le Président, le député a dit que si nous cherchions dans le hantsard, nous verrions que les mots « éducation », « Garde côtière », « agriculture » et « extracôtière » sont utilisés le plus souvent par des députés de l'opposition. Ce serait un exercice de traitement de texte intéressant à faire, mais je crois que le député ne comprend tout simplement pas.

Est-il plus important de compter les mots ou les dollars concrets que prévoit le budget pour l'innovation, l'apprentissage, la Garde côtière, l'agriculture et les ressources extracôtières? Au-delà des mots, nous joignons le geste à la parole.

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, si le ministre veut entendre un mot qu'il a utilisé plus que quiconque, en tout cas de ce côté-ci de la Chambre, c'est le mot « non ». Il n'est pas difficile de compter les dollars que l'on n'a pas.

Le vice-président: Il est de mon devoir d'interrompre maintenant les délibérations sur la motion. Il reste une heure et 40 minutes de débat sur les trois heures prévues en vertu de l'article 66 du Règlement. En conséquence, le débat sur la motion est reporté à une séance ultérieure.

• (1330)

PRIVILÈGE

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une copie du blogue de Paul Well dans lequel il reconnaît catégoriquement que c'est lui et non moi qui a dit ce que le député de Calgary-Sud-Est m'a accusé d'avoir dit au cours de la période des questions. Je peux vous soumettre ce document, monsieur le Président, pour vous aider à établir s'il y a eu violation de mes privilèges et si le député devrait me faire des excuses.

Le vice-président: Le ministre peut déposer un document s'il le veut. Il connaît les règles à ce chapitre.

Comme il est 13 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA MALADIE D'ALZHEIMER

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 16 février dernier, de la motion.

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur la motion d'initiative parlementaire n° 170. Je suis persuadé que tous mes collègues me comprendront si je dis qu'il m'arrive à l'occasion d'oublier des choses. Il nous arrive tous d'oublier le nom d'anciens amis du collège ou de ne pas savoir ce que nous avons fait de nos lunettes ou de nos clefs de voiture. Tout cela est normal et nous devons honnêtement reconnaître que cela nous arrive à tous. Toutefois, une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer oublie des choses qui se sont produites hier ou même il y a à peine une heure et elle en vient rapidement à ne plus savoir quel jour de la semaine nous sommes ou encore quel est le mois ou l'année en cours. Ces personnes en viennent même à ne plus reconnaître les membres de leur famille et leurs amis.

Les personnes atteintes d'Alzheimer ont de la difficulté à accomplir certaines tâches ordinaires, elles ont du mal à s'exprimer, elles sont désorientées, tant dans le temps que dans l'espace, elles ont des sautes d'humeurs et elles présentent plusieurs autres symptômes qui ne font pas partie du processus normal du vieillissement.

C'est en 1906 que le Dr Alzheimer, neurologue et psychiatre allemand, a découvert la maladie qui porte son nom. C'est une maladie évolutive et dégénérative du cerveau pour laquelle il n'y a pas de cause ou de traitement connus. Depuis 1906, bon nombre d'organismes ont été créés pour étudier cette maladie, sensibiliser la population et offrir de l'aide aux personnes atteintes de l'Alzheimer et à leur famille. La Société canadienne de l'Alzheimer par exemple a été fondée en 1978. Elle a pris de l'expansion et offre maintenant ses services à tous les Canadiens.

Initiatives parlementaires

La sensibilisation aux signes avant-coureurs des problèmes de santé est importante à tous âges. On relève des symptômes de la maladie d'Alzheimer et d'autres démences connexes chez un nombre toujours croissant de Canadiens. De plus, le diagnostic est prononcé de plus en plus tôt. Grâce à des consultations et à des programmes médicaux appropriés, les Canadiens seront en mesure de reconnaître les signes de maladies comme l'Alzheimer et bien d'autres maladies qui risquent d'affecter leur vie quotidienne et celle des membres de leur famille et de leurs amis.

Seulement dans ma circonscription, Brant, 1 800 personnes montrent des symptômes de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence connexe. On estime que d'ici 2021, dans ma circonscription, la partie de la population âgée de plus de 65 ans qui souffrira de la maladie d'Alzheimer ou d'un type de démence connexe augmentera de 50 p. 100, par rapport à l'an 2000.

Compte tenu de l'accélération du vieillissement de la population, la maladie d'Alzheimer et les démences connexes sont des problèmes qui nous concernent tous. Que le diagnostic nous concerne personnellement ou qu'il concerne un collègue ou un ami, nos vies seront bouleversées par une maladie qui deviendra, si ce n'est déjà fait, une épidémie.

La plupart des gens sont très surpris d'apprendre que la maladie d'Alzheimer et les autres démences connexes sont la quatrième cause de décès chez nos aînés. Grâce aux installations de recherche appropriées et à l'appui et au financement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les Canadiens seront mieux armés pour faire face à des problèmes comme la maladie d'Alzheimer et beaucoup d'autres maladies qui peuvent nous toucher.

Un grand nombre d'organisations et de groupes à vocation éducative existent déjà. Il y a lieu de mentionner la société Alzheimer de Brant, qui assure un appui prenant diverses formes au sein de ma collectivité, notamment des services de soutien, du counselling, des initiatives de sensibilisation et une formation dispensée aux soignants et à ceux qui sont affectés par la maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence.

La société Alzheimer de Brant a des membres qui sont actifs dans un grand nombre d'établissements de soins prolongés, de résidences de personnes âgées et d'hôpitaux locaux, mais il faut faire davantage. Des personnes comme Vic Prenderjast, président de la société Alzheimer de Brant, Janet Lovekin, directrice exécutive, et Wanda Dzierzbicki, coordonnatrice du développement communautaire, pour ne nommer que quelques intervenants, sont présentes dans un grand nombre d'établissements sanitaires locaux pour y former les employés et s'adresser directement à ceux et celles qui sont touchés par la maladie d'Alzheimer.

Un grand nombre d'organisations doivent compter sur la bonté et la générosité des autres pour survivre. Il est évident que la recherche, la sensibilisation et le soutien communautaire jouent un rôle essentiel dans le traitement et les soins liés à cette maladie.

• (1335)

Il faut que les gouvernements, les professionnels de la santé, les collectivités et les particuliers continuent de travailler ensemble si l'on veut accomplir des progrès significatifs dans le traitement de cette maladie débilante et de nombreuses autres maladies qui affectent un grand nombre de personnes.

La maladie d'Alzheimer peut frapper n'importe qui sans guère prévenir, mais il existe de nombreux autres maux chroniques. Le fait de combiner stratégie et partenariat nous permettra peut-être un jour de gagner le combat contre la maladie d'Alzheimer, d'autres formes de démence et bien d'autres maladies qui affectent nos vies.

[Français]

Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, je voulais vraiment intervenir au sujet de cette motion de la députée de Thornhill. Je veux la féliciter d'avoir pensé aux nombreuses personnes qui sont affligées par cette terrible maladie, surtout à l'heure où la population canadienne est vieillissante. C'est donc vraiment un honneur pour moi de m'exprimer au sujet de cette terrible maladie, relativement à la motion de ma collègue.

Cela étant dit, dans l'Outaouais, la société qui s'occupe de la maladie d'Alzheimer est extrêmement dynamique. Depuis plusieurs années, je m'implique avec elle dans différentes activités. Nous connaissons tous des gens dans notre famille ou dans la famille d'amis qui sont aux prises avec cette terrible maladie. Il n'y a rien de pire que de perdre la mémoire ou de constater que des gens de notre famille ne se souviennent plus de nous. Nous avons tous pu vivre de ces moments. C'est la raison pour laquelle cette motion est tellement importante. Étant donné le nombre de personnes qui sont touchées par cette maladie au Canada, cette motion est tout à fait justifiée.

Je voulais surtout profiter de l'occasion qui m'est allouée de m'exprimer à ce sujet pour saluer des gens qui travaillent dans l'ombre. Il est vrai que cette semaine qui se termine est la Semaine des bénévoles. C'est pourquoi je veux saluer ces gens, tels qu'Alain Tremblay, qui travaille avec la Société Alzheimer de l'Outaouais, Robert Courchesne et Yolande Gravel. Je ne pourrais nommer tous les gens qui s'impliquent jour après jour et qui offrent leur temps, entre autres pour amasser des fonds pour la maison Fleur-Ange, qui ne suffit déjà plus aux besoins. C'est pour cette raison que c'est un grand plaisir pour moi d'appuyer la motion de ma collègue.

J'encourage les collègues de la Chambre à faire ce que, tous ensemble, nous avons pu faire au sujet de l'hépatite C. C'est en ces moments que je suis fier d'être députée en cette 38^e législature. Plusieurs occasions nous sont données d'être moins fiers, par exemple quand on voit certains jeux se dérouler ici même. Cependant, dans le cas de la motion sur l'hépatite C, dans celui de la motion de ma collègue et dans bien d'autres, il est intéressant de voir comment le travail de député peut avoir une importance dans la vie et dans le quotidien des gens qui nous ont élus et mandatés pour les représenter ici.

Voilà ce que je voulais dire aujourd'hui concernant cette motion. Ce sera un plaisir pour moi de l'appuyer. J'encourage vraiment tout le monde à en faire autant, parce que c'est une maladie épouvantable qui mérite justement de faire partie de la liste des démences connexes. C'est pourquoi il faut appuyer cette motion.

• (1340)

[Traduction]

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au nom des habitants de la circonscription de Newton—Delta-Nord, et de participer au débat sur la motion n° 170, qui est ainsi libellée:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement, en consultation avec les provinces et les territoires, inclut la maladie d'Alzheimer et les démences connexes comme un élément significatif et intégral de la Stratégie sur les maladies chroniques.

Je tiens à féliciter la députée de Thornhill d'avoir présenté cette motion et d'accorder à la maladie d'Alzheimer l'attention qu'elle mérite. Je suis heureux de dire que, mes collègues du Parti conservateur et moi-même, nous appuierons la motion n° 170.

Initiatives parlementaires

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurologique qui a des répercussions sur la pensée, la mémoire et la compréhension. Elle entraîne des changements de personnalité, d'humeur et de comportement.

La maladie d'Alzheimer est la forme la plus courante d'un groupe de maladies neurodégénératives connues sous le nom de démence. Les autres formes comprennent la maladie de Pick, la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la démence à corps de Lewy, la démence vasculaire et l'aphasie progressive primaire, entre autres choses. Même si ces maladies affectent d'autres parties du cerveau, la plupart de leurs symptômes ressemblent à ceux de la maladie d'Alzheimer.

Plusieurs changements se produisent dans le cerveau des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les cellules du cerveau rétrécissent ou disparaissent, et sont remplacées par des taches denses de forme irrégulière qu'on appelle des plaques. Un autre indicateur de la maladie est la présence d'écheveaux dans les cellules du cerveau. Ces écheveaux finissent par étouffer les cellules saines du cerveau. Une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer a une moins grande quantité de cellules du cerveau qu'une autre qui n'a pas la maladie. Le rétrécissement des cellules se poursuit avec l'évolution de la maladie et affecte le fonctionnement du cerveau.

Au fur et à mesure que la maladie d'Alzheimer affecte chaque région du cerveau, elle peut entraîner la perte de certaines fonctions ou habiletés. Il s'ensuit des symptômes ou des changements spécifiques dans le comportement de la personne. Ceux qui ont la maladie perdent progressivement leur autonomie, leur capacité d'exécuter des tâches simples, de se souvenir d'événements récents, de maîtriser leurs pensées ou leurs émotions ou de communiquer avec les autres.

Les personnes qui ont la maladie d'Alzheimer finissent par ne plus se souvenir du nom de leurs parents et amis ou par se perdre dans des endroits qu'ils ne connaissent pas parfaitement. Elles peuvent éviter les contacts sociaux parce qu'elles n'arrivent pas à suivre le cours d'une conversation. À cette étape, bien des gens peuvent encore vivre bien en ayant des routines simples dans un milieu qui leur est familier, mais ils peuvent éprouver un sentiment d'impuissance et de frustration pouvant mener à un bouleversement émotionnel.

Trois cent soixante-quatre mille Canadiens ayant 65 ans ou plus souffrent de démence, la maladie d'Alzheimer représentant environ les deux tiers de tous les cas de démence. On estime que, d'ici 2031, ce nombre va passer à 778 000 cas. En Colombie-Britannique, plus de 50 000 personnes sont atteintes de démence et on prévoit que ce nombre va presque doubler d'ici 2031.

Au moins 1 personne sur 12 âgée de 65 ans ou plus est atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence connexe. Les taux d'incidence de la maladie d'Alzheimer s'accroissent avec l'âge: 1 p. 100 chez les personnes ayant de 65 à 74 ans; 7 p. 100 chez les personnes ayant de 75 à 85 ans, et 26 p. 100 chez les personnes ayant 85 ans et plus.

La maladie d'Alzheimer et les démences connexes ne peuvent être guéries, inversées, ni stoppées dans leur progression. Les traitements d'aujourd'hui, qui peuvent comprendre une médication, visent à réduire les symptômes et à aider à la fois le malade et la famille à traverser cette maladie avec plus de dignité et moins d'inconfort.

Les Canadiens consacrent environ 3,9 milliards de dollars par année au traitement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et d'autres démences.

● (1345)

Les avantages d'une initiative coordonnée et nationale dans le cas de la maladie d'Alzheimer, en fait de toute maladie qui touche un grand nombre de personnes d'un bout à l'autre du pays, sont énormes.

Une initiative nationale, reposant sur de larges assises, permet d'obtenir des économies d'échelle impossibles lorsque divers projets sont mis en oeuvre en parallèle ou avec des objectifs opposés. Avec une coordination nationale, il est possible d'éliminer les redondances et les doubles emplois, ce qui dégage des ressources qu'on peut affecter à d'autres fins.

En outre, avec une coordination nationale, on peut élaborer des lignes directrices sur les pratiques exemplaires en matière de cohérence et d'équité des soins à travers le Canada. C'est un système qui a bien fonctionné en Europe pour le traitement du cancer. Divers gouvernements autonomes sont enclins à adopter des pratiques exemplaires par l'intermédiaire d'un système qui révèle avec transparence les pratiques qu'ils suivent et les compare à d'autres. La coopération et le partage de l'information ont conduit à une amélioration des soins.

Une stratégie nationale permettrait également de maximiser l'intervention des parties intéressées et la coordination entre ces intervenants. Les grandes maladies nécessitent l'établissement d'une plate-forme soutenue visant à attirer de façon ciblée et soutenu l'attention des gens. Il ne suffit pas de s'engager envers un programme ambitieux, si l'on perd son enthousiasme deux ans plus tard.

La création d'une stratégie nationale contribuera à l'établissement d'une plate-forme. Pourquoi maintenant? Le moment est venu d'élaborer des stratégies nationales sur les maladies, et ce la pour plusieurs raisons.

Premièrement, notre population vieillit. Comme je l'ai affirmé plus tôt, si rien n'est fait, le nombre de cas d'Alzheimer va tripler au cours des 25 prochaines années.

Deuxièmement, en raison d'avancées scientifiques récentes, beaucoup de traitements efficaces sont maintenant presque une réalité. Une stratégie nationale accroîtrait les chances de percée de ce côté.

Troisièmement, il existe en ce moment un momentum favorable à l'élaboration de stratégies nationales sur différentes maladies. Il nous faut profiter de ce momentum.

Évidemment, toute stratégie doit respecter les domaines de compétence des provinces.

La stratégie canadienne contre le cancer nous donne un parfait exemple de la manière dont une action nationale coordonnée permet de concentrer les ressources et les efforts tout en laissant aux provinces, aux régions et aux collectivités la liberté voulue pour utiliser les connaissances communes de la manière la mieux adaptée à leurs besoins propres.

Le Canada a un urgent besoin d'une stratégie nationale contre la maladie d'Alzheimer et les formes connexes de démence. C'est notre meilleur espoir de parvenir à découvrir de nouveaux médicaments qui aideront les personnes atteintes de ces maladies et, au bout du compte, qui nous aideront à trouver un traitement. À moins que nous n'investissions dès maintenant dans la recherche sur la maladie d'Alzheimer, cette maladie imposera des pressions croissantes sur les ressources du système de santé, déjà au bord du point de rupture.

Initiatives parlementaires

Nous savons que le nombre de personnes âgées augmente au Canada et que cela s'accompagne d'une augmentation des besoins en soins de santé à cause des maladies directement liées au vieillissement. Il est maintenant temps que nous réagissions à ce phénomène.

L'an prochain il y aura 100 ans que la maladie d'Alzheimer a été nommée par le Dr Alois Alzheimer. Il serait donc approprié de concentrer nos ressources sur les maladies qui frappent tout particulièrement les personnes âgées, dont le nombre augmente au Canada. J'espère que nous pourrions souligner ce centième anniversaire en adoptant une stratégie nationale contre la maladie d'Alzheimer et les formes connexes de démence, comme il est proposé dans la motion n° 170.

J'appuie la motion sans réserve et j'exhorte tous les députés à l'appuyer.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureuse cet après-midi d'avoir l'occasion de parler de la motion n° 170 dont nous sommes saisis et de préciser que mon caucus et moi-même appuyons cette motion qui porte sur le besoin criant d'une stratégie nationale sur la maladie d'Alzheimer et les démences connexes.

Je m'en réjouis, car il y a un certain nombre de choses qui doivent être dites si nous voulons vraiment faire en sorte que notre Parlement fonctionne. C'est une question très pratique et concrète. C'est une chose qui ferait une énorme différence à court, moyen et long termes pour ceux qui sont maintenant frappés par la maladie d'Alzheimer. On va également soutenir ainsi les travailleurs qui aident les familles à faire face à la maladie et, à long terme, ceux qui consacrent toutes leurs énergies à la recherche pour trouver un traitement.

C'est une question qui me touche de très près. Mon père est mort de la maladie d'Alzheimer. Cela m'a beaucoup attristée. Je suis née à Ottawa et mon père travaillait sur la Colline en tant que premier chercheur du CCF, qui est devenu ensuite le Nouveau Parti démocratique. Nous sommes retournés vivre en Nouvelle-Écosse. Mon père est mort juste avant que je ne devienne le chef du Nouveau Parti démocratique au niveau fédéral. S'il avait vécu, il n'aurait malheureusement pas pu comprendre ce que cela signifiait.

C'est une terrible maladie qui efface littéralement la mémoire et les capacités cognitives. Il était aphasique, il ne pouvait parler et il était immobilisé dans une chaise roulante durant la dernière période de sa vie. Il était grandement dévoué à la prévention et à la promotion de la santé. À l'instar de dizaines de milliers et en fait, de centaines de milliers de gens qui sont frappés par la maladie d'Alzheimer et qui perdent le combat en fin de compte, il a eu des derniers jours très difficiles.

Cette expérience m'amène à appuyer vivement les appels en faveur d'une stratégie nationale sur la maladie d'Alzheimer. Je voudrais rendre hommage à la députée de Thornhill qui a présenté cette motion, ainsi qu'au porte-parole en matière de santé du Nouveau Parti démocratique, qui apporte un appui soutenu. Nous savons que c'est le type de question qui ne devrait tout simplement pas donner lieu à des dissensions entre les députés dans cette enceinte.

Je suis très fière des travaux effectués en Nouvelle-Écosse par une équipe de recherche médicale remarquable qui est associée à l'Université Dalhousie. Ces chercheurs accomplissent un travail magnifique en plus d'offrir un enseignement extraordinaire aux professionnels de la santé et aux auxiliaires qui en apprennent constamment sur la meilleure façon de soutenir les patients et les familles qui doivent faire face à la maladie d'Alzheimer.

Récemment, à l'instar de sociétés semblables dans tout le pays qui font un travail inestimable avec des ressources tout à fait insuffisantes, la Société Alzheimer de la Nouvelle-Écosse a organisé un petit déjeuner bénéfique. Ce qui était probablement plus important que l'argent qu'on a pu ainsi recueillir, c'est le fait qu'on a pu en profiter pour sensibiliser la collectivité.

Quand j'ai regardé le programme, j'ai grogné et je me suis dit: « Ciel, durant le petit-déjeuner nous allons entendre six discours de six chercheurs médicaux et nous allons y passer la journée. » L'événement était présidé par Bill Carr, un collègue et bon ami, qui est le porte-parole officiel de la Société Alzheimer du Canada. Il parle avec beaucoup de passion des défis que présente la maladie d'Alzheimer, et le fait avec un humour terriblement attachant.

Peut-être les gens ont-ils du mal à s'imaginer une telle situation. Peut-être faut-il avoir connu quelqu'un atteint de la maladie, un proche ou un ami, pour comprendre pourquoi il est essentiel d'avoir de l'humour pour faire face à l'Alzheimer.

Après avoir commencé sur un ton très humoristique, M. Carr s'est transformé en maître de cérémonie assez strict, accordant trois minutes à chacun des six orateurs. Monsieur le Président, vous auriez été très impressionné à l'écoute de ces six orateurs, qui, en trois minutes chaque, ont réussi à nous donner un aperçu très limpide de la recherche importante qui est en cours.

● (1350)

C'est grâce à la Société Alzheimer, qui oeuvre sans cesse à la conscientisation, au Conseil consultatif national sur le troisième âge et aux nombreux autres dans le vaste domaine des services à la personne, que les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer et leurs familles jouissent d'une meilleure qualité de vie. Des percées pharmaceutiques importantes ont été réalisées.

Il est essentiel que, dans le cadre d'une stratégie nationale, nous mettions sur pied un régime national d'assurance-médicaments. Actuellement, et c'est une honte, le régime d'assurance-médicaments dans cinq provinces ne couvre pas les médicaments contre la maladie d'Alzheimer. C'est une des nombreuses raisons pourquoi il nous faut une stratégie nationale. Nous avons besoin d'une stratégie nationale qui s'occupe de l'éducation et de la sensibilisation de tous les travailleurs de la santé, et pas seulement ceux qui prennent les décisions.

Je sais pertinemment combien il est difficile sur le plan familial quand le conjoint d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer se présente chez son médecin de famille et dit «Je crois qu'il y a de plus en plus de preuves que mon conjoint a la maladie d'Alzheimer» et obtient comme réponse «Pourquoi voulez-vous que je tente d'établir un tel diagnostic? Il n'y a rien à faire de toute façon. Il faut s'en accommoder.»

C'est probablement la chose la plus terrible avec laquelle ma mère a dû composer au début de la maladie de mon père. Pourtant, c'est la personne, l'être cher, le parent le plus proche du patient qui peut voir, habituellement avant les pertes de mémoire évidentes, les changements d'humeur, les changements comportementaux, les crises inhabituelles, l'irritabilité et les comportements déraisonnables.

Initiatives parlementaires

Nous devons nous assurer que des programmes de sensibilisation sont en place à l'échelle du pays. Les intervenants du secteur des soins de santé et des services sociaux doivent recevoir la formation nécessaire pour participer au dépistage précoce et fournir les soins nécessaires. Nous devons remédier aux lacunes concernant la prestation de compassion octroyée par le gouvernement.

Le député de Sackville—Eastern Shore a beaucoup de mérite de s'être occupé de ce dossier, afin qu'un membre de la famille d'une personne qui souffre d'une maladie débilitante et qui est proche de la mort puisse bénéficier d'un soutien, notamment un congé de compassion, lorsqu'il doit s'occuper de la personne malade, et toucher un revenu. Toutefois, la mesure prise par le gouvernement à cet égard est tout à fait inadéquate.

Je sais que le député de Sackville—Eastern Shore a déjà essayé de faire pression auprès du gouvernement afin que celui-ci honore l'engagement qu'il avait pris mais qu'il a ensuite pratiquement abandonné. En effet, le gouvernement a fait en sorte que son programme soit tellement restrictif qu'il y a des membres de la famille qui veulent et qui peuvent dispenser des soins à un parent malade qui est en phase terminale, mais ceux-ci ne sont pas admissibles à cause de la définition trop étroite qui est appliquée.

En outre, la courte durée de six semaines du congé de compassion est loin d'être suffisante pour répondre aux besoins réels des familles. Nous parlons ici des derniers jours de patients qui souffrent de la maladie d'Alzheimer et de toutes sortes d'autres maladies débilitantes qui entraînent la mort et qui nécessitent absolument des soins de compassion. Si nous voulons que le Parlement fonctionne et si nous voulons montrer aux Canadiens que nous sommes sérieux, il faut corriger le caractère inadéquat de la mesure relative aux soins de compassion.

En terminant, les soins à domicile sont une promesse que le gouvernement d'en face a faite à chaque élection depuis 1993. Nous sommes encore très loin d'un système adéquat de soins à domicile au pays. Ces soins doivent faire l'objet d'une stratégie nationale.

Nous sommes heureux d'appuyer la motion. Nous espérons que les partis vont coopérer afin que celle-ci soit adoptée rapidement, de façon à envoyer un message clair au gouvernement, portant qu'il doit s'occuper de ce dossier.

• (1355)

M. Merv Tweed (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de la motion n° 170. Je veux, moi aussi, féliciter la députée de Thornhill d'avoir présenté cette motion à la Chambre aujourd'hui et d'avoir accepté les amendements proposés.

Il est important de comprendre que, lorsqu'une motion parvient à cette étape, où elle reçoit apparemment l'appui de tous les députés, une bonne partie de la stratégie nationale qui sera examinée et élaborée sur une période donnée traitera de certaines questions soulevées par des députés.

La députée mérite des félicitations pour sa motion, parce que la Chambre en a été saisie avec l'accord de tous les partis et parce que nous sommes aujourd'hui en mesure d'en discuter.

La motion porte sur une question nationale qui concerne tous les Canadiens. Peu importe où que l'on vive au Canada, ailleurs en Amérique du Nord ou dans un autre pays, elle a une incidence sur toutes les familles. Selon un vieux dicton, vous ne pouvez comprendre une chose tant que vous ou les membres de votre famille ne la vivez personnellement. Nous en sommes là.

J'en ai une expérience personnelle, non seulement auprès de membres de ma propre famille mais également auprès d'amis et de leurs proches. J'ai pu observer les épreuves que vivent les familles, qui doivent non seulement essayer de comprendre la situation, mais de l'accepter et de la gérer. J'ai vu des parents, des frères et des soeurs bouleversés parce qu'un membre de leur famille, qu'ils ont connu toute leur vie, subit tout à coup un changement de personnalité, sans qu'ils y soient eux-mêmes pour quoi que ce soit et sans pouvoir l'aider à retrouver son état normal.

Ce genre de situation a des effets dévastateurs sur les familles et engendre des situations pénibles. Le fait que nous reconnaissons qu'il s'agit d'un problème national et que nous soyons disposés à en discuter aidera tout le monde à mieux comprendre le problème et à voir plus distinctement non seulement les mesures que nous pouvons prendre dès maintenant mais également ce que nous serons en mesure de faire dans l'avenir pour améliorer la qualité de vie des personnes touchées, à savoir les malades eux-mêmes et leurs proches, et élaborer un plan à long terme pour répondre à leurs besoins.

Les organisations locales de mon milieu m'ont sensibilisé à cette question et m'en ont bien informé. Je leur ai dit que, si j'avais l'occasion d'intervenir sur cette motion, dont ils n'ignoraient pas l'existence, je ferais connaître l'avis des gens que je représente tout en m'efforçant d'intéresser les Canadiens à des moyens d'intervention.

Sans vouloir m'éterniser, j'aimerais souligner que la motion d'aujourd'hui nous amène à réfléchir sur la possibilité d'une coordination à l'échelle nationale. Il arrive tellement souvent dans le secteur des soins de santé que divers gouvernements et organismes provinciaux avancent dans certains domaines sans que leurs résultats ne soient partagés par l'ensemble du système. Ainsi, certains avancent pendant que d'autres s'astreignent à faire du rattrapage. En partageant l'information et en collaborant dans le cadre d'une stratégie nationale, je crois que nous serons en mesure d'aboutir à des solutions ou tout au moins à améliorer grandement la qualité des soins et à offrir de nouvelles perspectives.

Je manquerais à mon devoir si je ne disais pas que cette mesure donnera lieu à une économie d'échelle qui permettra de dégager plus de fonds qui pourront à leur tour être injectés directement dans le système plutôt que dans la bureaucratie et la gestion. L'élimination de chevauchements et le partage de l'information entraînent toujours une réduction du nombre d'interventions, ce qui permet de dégager des ressources qui peuvent être utilisées de bien d'autres façons. D'après mon expérience, le fait de s'intéresser à ce qui se fait dans d'autres provinces en matière de santé et de partager les bonnes idées ne peut que bénéficier à tout le monde.

• (1400)

Les Canadiens bénéficieront du système lorsqu'il sera entièrement sur pied. Nous ne limitons pas notre étude au Canada. Nous discutons de la question, des solutions à envisager et de ce qui se fait non seulement au Canada, mais aussi dans d'autres pays. Cela nous aide en vue de la mise au point d'une stratégie nationale pour la prestation de ce service.

Initiatives parlementaires

Il me tarde de voir la motion adoptée. Les députés de ce côté de la Chambre ont dit qu'ils l'appuieraient. Je l'appuierai assurément et j'invite d'autres députés à faire de même. C'est une bonne motion et les Canadiens seront très fiers de ce système lorsqu'il sera en place. Les familles et les gens touchés par cette maladie sauront gré à leur gouvernement national et aux députés d'avoir collaboré à la concrétisation de cette proposition.

• (1405)

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'inviter tous les députés à appuyer ma motion dans laquelle je propose que la maladie d'Alzheimer et les démences semblables soient considérées comme des éléments significatifs et des parties intégrantes de la Stratégie sur les maladies chroniques. D'autres maladies chroniques visées par cette initiative pourraient vraisemblablement faire l'objet de mesures préventives communes susceptibles d'être mutuellement bénéfiques.

Je voudrais rendre hommage à toutes les familles, à tous les soignants, souvent non rétribués, à tous les bénévoles, et à tous les professionnels de la santé qui travaillent sans relâche pour fournir aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de démences semblables les soins compatissants qu'elles méritent.

Comme notre population vieillit rapidement, un nombre élevé de Canadiens sont et seront directement et indirectement touchés par cette terrible maladie.

Je voudrais également remercier tous les députés qui ont parlé passionnément de cette question. Ils nous ont fait part de leurs propres expériences dans leur circonscription et au sein de leur famille relativement à la maladie d'Alzheimer et à des maladies semblables.

Je ne doute pas qu'en prenant cette importante mesure aujourd'hui, nous pousserons encore plus loin les progrès déjà réalisés. Avec la convergence de deux réalités, à savoir la hausse de l'incidence de la maladie d'Alzheimer et la possibilité de retarder sa progression, voire la mise au point prochaine d'un remède, nous devons indéniablement agir maintenant.

Les Canadiens vont s'enrichir de connaissances dont ils ont besoin, échanger sur les pratiques souhaitables et améliorer le potentiel existant en ce qui a trait à la disponibilité des soins et à la gamme des soins offerts. En appuyant cette motion aujourd'hui, nous affirmerons que nous adhérons à cette cause et que nous sommes prêts à nous battre avec vigueur au nom de tous les courageux êtres chers qui nous ont été arrachés par la maladie d'Alzheimer et les formes connexes de démence ainsi qu'au nom de tous ceux qui, espérons-le, n'auront jamais à vivre l'expérience de cette maladie dévastatrice.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion modifiée. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, lors de la réunion des leaders des partis, il a été proposé que se tienne un débat exploratoire en cette Chambre le mardi 3 mai au sujet de la réforme démocratique et, en particulier, de la participation des citoyens.

S'il y a un consentement unanime, j'aimerais proposer et donner avis de ce qui suit:

Que, le 3 mai 2005, un débat exploratoire ait lieu conformément à l'article 53(1) du Règlement sur la participation des citoyens.

Ce débat se tiendrait comme convenu par les leaders à la Chambre à leur réunion de la semaine dernière.

[Traduction]

Le vice-président: Le ministre n'a pas besoin du consentement unanime pour proposer la motion. La motion a été proposée. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

Le vice-président: Comme il est 14 h 10, la Chambre s'ajourne au lundi 2 mai, à 11 heures, conformément aux paragraphes 28(2) et 24 (1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 10.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. MAURIL BÉLANGER

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

M. JAY HILL

L'HON. WALT LASTEWKA

L'HON. ROB NICHOLSON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. TONY VALERI

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Reynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Québec	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	Québec	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Ind.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carr, Gary	Halton	Ontario	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Chatters, David	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clavet, Roger	Louis-Hébert	Québec	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	Québec	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Québec	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Hearn, Loyola	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis)	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	Ind.
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports	Outremont	Québec	Lib.
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	Québec	BQ
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave	Oxford	Ontario	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	BQ
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Alberta	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg—Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	Ontario	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, Bev	Durham	Ontario	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ontario	Ind.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	Lib.
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis— Matane—Matapédia	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	Québec	BQ
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique	Saint Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, David	Pontiac	Québec	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin— Kapusking	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette— Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la Coopération internationale	Burlington	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex... ..	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek ..	Ontario	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark	Langley	Colombie-Britannique ...	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC
White, Randy	Abbotsford	Colombie-Britannique ...	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Williams, John	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Zed, Paul	Saint John	Nouveau-Brunswick	Lib.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Westlock—St. Paul	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Ind.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Lib.
Menzies, Ted	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Ind.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	PCC
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	PCC
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ..	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	PCC
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark	Langley	PCC
White, Randy	Abbotsford	PCC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	PCC
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	NPD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique	Saint Boniface	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Toews, Vic	Provencher	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob	Fundy Royal	PCC
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, Peter	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (106)		
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Carr, Gary	Halton	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	PCC
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Lib.
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	PCC
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Lib.
MacKenzie, Dave	Oxford	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, Bev	Durham	PCC
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ind.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Lib.
Poilievre, Pierre	Nepean—Carleton	PCC
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough— Westdale	Lib.
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
QUÉBEC (75)		
André, Guy.....	Berthier—Maskinongé.....	BQ
Asselin, Gérard.....	Manicouagan.....	BQ
Bachand, Claude.....	Saint-Jean.....	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale).....	Ahuntsic.....	Lib.
Bellavance, André.....	Richmond—Arthabaska.....	BQ
Bergeron, Stéphane.....	Verchères—Les Patriotes.....	BQ
Bigras, Bernard.....	Rosemont—La Petite-Patrie.....	BQ
Blais, Raynald.....	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.....	BQ
Boire, Alain.....	Beauharnois—Salaberry.....	BQ
Boivin, Françoise.....	Gatineau.....	Lib.
Bonsant, France.....	Compton—Stanstead.....	BQ
Bouchard, Robert.....	Chicoutimi—Le Fjord.....	BQ
Boulianne, Marc.....	Mégantic—L'Érable.....	BQ
Bourgeois, Diane.....	Terrebonne—Blainville.....	BQ
Brunelle, Paule.....	Trois-Rivières.....	BQ
Cardin, Serge.....	Sherbrooke.....	BQ
Carrier, Robert.....	Alfred-Pellan.....	BQ
Clavet, Roger.....	Louis-Hébert.....	BQ
Cleary, Bernard.....	Louis-Saint-Laurent.....	BQ
Coderre, L'hon. Denis.....	Bourassa.....	Lib.
Côté, Guy.....	Portneuf—Jacques-Cartier.....	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Mont-Royal.....	Lib.
Crête, Paul.....	Montmagny—L'Islet—Kamouraska— Rivière-du-Loup.....	BQ
Demers, Nicole.....	Laval.....	BQ
Deschamps, Johanne.....	Laurentides—Labelle.....	BQ
Desrochers, Odina.....	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière.....	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement.....	Saint-Laurent—Cartierville.....	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales).....	Beauce.....	Lib.
Duceppe, Gilles.....	Laurier—Sainte-Marie.....	BQ
Faille, Meili.....	Vaudreuil-Soulanges.....	BQ
Folco, Raymonde.....	Laval—Les Îles.....	Lib.
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.....	Jeanne-Le Ber.....	Lib.
Gagnon, Christiane.....	Québec.....	BQ
Gagnon, Marcel.....	Saint-Maurice—Champlain.....	BQ
Gagnon, Sébastien.....	Jonquière—Alma.....	BQ
Gaudet, Roger.....	Montcalm.....	BQ
Gauthier, Michel.....	Roberval—Lac-Saint-Jean.....	BQ
Guay, Monique.....	Rivière-du-Nord.....	BQ
Guimond, Michel.....	Montmorency—Charlevoix—Haute- Côte-Nord.....	BQ
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis).....	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.....	Lib.
Kotto, Maka.....	Saint-Lambert.....	BQ
Laframboise, Mario.....	Argenteuil—Papineau—Mirabel.....	BQ
Lalonde, Francine.....	La Pointe-de-l'Île.....	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports.....	Outremont.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	BQ
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie...	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	BQ
Smith, David	Pontiac	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Vincent, Robert	Shefford	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne	Blackstrap	PCC

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (6)

Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Lib.
Hearn, Loyola.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Lib.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Lib.
---	----------------------	------

YUKON (1)

Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles Yukon		Lib.
---	--	------

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 22 avril 2005 — 1^{re} Session, 38^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président: David Chatters

Vice-présidents: Ed Broadbent
Derek Lee

Navdeep Bains
Marc Boulianne
Ken Epp

Russ Hiebert
Marlene Jennings

Mario Laframboise
Russ Powers

David Tilson
Paul Zed

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth

Cheryl Gallant
Michel Gauthier
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Michel Guimond
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Pat Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Tom Wappel
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Nancy Karetak-Lindell

Vice-présidents: Bernard Cleary
Jeremy Harrison

Sue Barnes
André Bellavance
Gary Lunn

Pat Martin
Jim Prentice

Carol Skelton
David Smith

Lloyd St. Amand
Roger Valley

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Paul DeVillers
Barry Devolin

Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp

Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Marc Lemay
Yvon Lévesque
Tom Lukiwski
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Tony Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président:	Navdeep Bains	Vice-président:	Stockwell Day	
Diane Bourgeois Ed Broadbent	Peter Goldring	Wajid Khan	Paddy Torsney	(7)

Membres associés

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président:	Paul Steckle	Vice-présidents:	Denise Poirier-Rivard Gerry Ritz	
David Anderson Charlie Angus James Bezan	Claude Drouin Wayne Easter	Mark Eyking Roger Gaudet	Larry Miller Rose-Marie Ur	(12)

Membres associés

Jim Abbott Diane Ablonczy Peter Adams Dean Allison Rona Ambrose Rob Anders Dave Batters André Bellavance Leon Benoit Garry Breitkreuz Gord Brown Colin Carrie Bill Casey Rick Casson David Chatters Michael Chong Joe Comartin John Cummins Stockwell Day Johanne Deschamps Bev Desjarlais Barry Devolin Norman Doyle John Duncan Ken Epp Diane Finley Brian Fitzpatrick	Steven Fletcher Paul Forseth Cheryl Gallant Yvon Godin Peter Goldring Gary Goodyear Jim Gouk Gurmant Grewal Nina Grewal Helena Guergis Art Hanger Stephen Harper Richard Harris Jeremy Harrison Loyola Hearn Russ Hiebert Jay Hill Betty Hinton Charles Hubbard Rahim Jaffer Brian Jean Dale Johnston Randy Kamp Gerald Keddy Jason Kenney Ed Komarnicki	Daryl Kramp Guy Lauzon Tom Lukiwski Gary Lunn James Lunney Peter MacKay Dave MacKenzie John Maloney Inky Mark Ted Menzies Rob Merrifield Bob Mills James Moore Rob Moore Rob Nicholson Gordon O'Connor Deepak Obhrai Bev Oda Brian Pallister Pierre Paquette Charlie Penson Pierre Poilievre Jim Prentice Joe Preston James Rajotte Scott Reid	John Reynolds Lee Richardson Andy Savoy Andrew Scheer Gary Schellenberger Werner Schmidt Carol Skelton Joy Smith Monte Solberg Kevin Sorenson Darrel Stinson Peter Stoffer Belinda Stronach Greg Thompson Myron Thompson David Tilson Vic Toews Bradley Trost Merv Tweed Peter Van Loan Maurice Vellacott Mark Warawa Jeff Watson Randy White John Williams Lynne Yelich
--	---	---	---

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Andrew Telegdi

Vice-présidents: Meili Faille
Inky Mark

Diane Ablonczy
David Anderson
Colleen Beaumier

Roger Clavet
Hedy Fry

Helena Guergis
Rahim Jaffer

Bill Siksay
Lui Temelkovski

(12)

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Francine Lalonde	James Rajotte
Dean Allison	Ken Epp	Guy Lauzon	Scott Reid
Rona Ambrose	Diane Finley	Jack Layton	John Reynolds
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Tom Lukiwski	Lee Richardson
David Anderson	Steven Fletcher	Gary Lunn	Gerry Ritz
Guy André	Raymonde Folco	James Lunney	Andrew Scheer
Jean Augustine	Paul Forseth	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Eleni Bakopanos	Cheryl Gallant	Dave MacKenzie	Werner Schmidt
Dave Batters	Peter Goldring	Pat Martin	Mario Silva
Don Bell	Gary Goodyear	Brian Masse	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	David McGuinty	Joy Smith
James Bezan	Gurmant Grewal	Ted Menzies	Monte Solberg
Diane Bourgeois	Nina Grewal	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Larry Miller	Darrel Stinson
Gord Brown	Stephen Harper	Bob Mills	Belinda Stronach
Gary Carr	Richard Harris	James Moore	Greg Thompson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Rob Moore	Myron Thompson
Bill Casey	Loyola Hearn	Anita Neville	David Tilson
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Vic Toews
David Chatters	Jay Hill	Pat O'Brien	Bradley Trost
Michael Chong	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Merv Tweed
David Christopherson	Brian Jean	Deepak Obhrai	Peter Van Loan
Joe Comartin	Dale Johnston	Bev Oda	Maurice Vellacott
John Cummins	Peter Julian	Brian Pallister	Mark Warawa
Libby Davies	Randy Kamp	Charlie Penson	Judy Wasylcyia-Leis
Stockwell Day	Gerald Keddy	Beth Phinney	Jeff Watson
Odina Desrochers	Jason Kenney	Pierre Poilievre	Randy White
Barry Devolin	Wajid Khan	Jim Prentice	John Williams
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Joe Preston	Lynne Yelich
Claude Drouin	Daryl Kramp		

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président:

Vice-président:

Membres associés

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mark Holland
Benoît SauvageauDean Allison
Gary Carr
David ChristophersonBrian Fitzpatrick
Sébastien GagnonDaryl Kramp
Walt LastewkaShawn Murphy
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Robert Bouchard
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Steven Fletcher
Paul ForsethCheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
David Kilgour
Ed Komarnicki
Guy Lauzon
Jack LaytonTom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Diane Marleau
Pat Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Louise Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
Lynne Yelich

CONDITION FÉMININE**Président:** Anita Neville**Vice-présidents:** Jean Crowder
Nina GrewalFrance Bonsant
Paule Brunelle
Sarmite BulteHelena Guergis
Susan KadisRuss Powers
Joy SmithPaddy Torsney
Lynne Yelich

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Jean Augustine
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Nicole Demers
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Ruby Dhalla
Norman DoyleJohn Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed KomarnickiDaryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe PrestonJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: Pat O'Brien

Vice-présidents: Claude Bachand
Rick Casson

Larry Bagnell	Betty Hinton	Dave MacKenzie	Gordon O'Connor	(12)
Bill Blaikie	Judi Longfield	Keith Martin	Anthony Rota	
Odina Desrochers				

Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Andrew Scheer
Dean Allison	Peter Goldring	James Lunney	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Rob Anders	Jim Gouk	John Maloney	Scott Simms
David Anderson	Gurmant Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Dave Batters	Nina Grewal	Dan McTeague	Joy Smith
Leon Benoit	Helena Guergis	Ted Menzies	Monte Solberg
James Bezan	Art Hanger	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Stephen Harper	Larry Miller	Caroline St-Hilaire
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Bob Mills	Darrel Stinson
Gord Brown	Jeremy Harrison	James Moore	Peter Stoffer
Colin Carrie	Loyola Hearn	Rob Moore	Belinda Stronach
Robert Carrier	Russ Hiebert	Anita Neville	Greg Thompson
Bill Casey	Jay Hill	Rob Nicholson	Myron Thompson
David Chatters	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	David Tilson
Michael Chong	Brian Jean	Bev Oda	Vic Toews
Roger Clavet	Dale Johnston	Brian Pallister	Bradley Trost
John Cummins	Peter Julian	Charlie Penson	Merv Tweed
Stockwell Day	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Rose-Marie Ur
Barry Devolin	Gerald Keddy	Jim Prentice	Peter Van Loan
Norman Doyle	Jason Kenney	Joe Preston	Maurice Vellacott
John Duncan	Wajid Khan	Marcel Proulx	Mark Warawa
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	Jeff Watson
Diane Finley	Daryl Kramp	Scott Reid	Randy White
Brian Fitzpatrick	Francine Lalonde	John Reynolds	John Williams
Steven Fletcher	Guy Lauzon	Lee Richardson	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Anthony Rota

Vice-président: Betty Hinton

Larry Bagnell	Gilles-A. Perron	Peter Stoffer	Rose-Marie Ur	(7)
Gordon O'Connor				

Membres associés

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Raymonde Folco

Vice-présidents: Paul Forseth
Christiane Gagnon

Peter Adams
Eleni Bakopanos
Jean-Claude D'Amours

Barry Devolin
Ed Komarnicki

Yves Lessard
Tony Martin

Yasmin Ratansi
Peter Van Loan

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Alain Boire
France Bonsant
Ken Boshcoff
Garry Breitzkreuz
Ed Broadbent
Gord Brown
Paule Brunelle
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
David Christopherson
Denis Coderre
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Libby Davies
Stockwell Day
Nicole Demers

Ruby Dhalla
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Hedy Fry
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Marc Godbout
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Susan Kadis

Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Carole Lavallée
Judi Longfield
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Lawrence MacAulay
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Gurbax Malhi
Inky Mark
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice

Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Christian Simard
Carol Skelton
David Smith
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Maurice Vellacott
Robert Vincent
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ SUR LES FONDIS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Président: Rodger Cuzner

Vice-président:

Jean-Claude D'Amours

Yvon Godin

Yves Lessard

Peter Van Loan

(5)

Membres associés

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Ken Boshcoff

Vice-président: Carol Skelton

Ruby Dhalla

Peter Julian

Robert Vincent

(5)

Membres associés

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Alan Tonks

Vice-présidents: Bernard Bigras
Lee Richardson

Nathan Cullen
Brian Jean
David McGuinty

Bob Mills
Denis Paradis

Yasmin Ratansi
Christian Simard

Jeff Watson
Bryon Wilfert

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitreuz
Gord Brown
Serge Cardin
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
Jean Crowder
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp

Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz

Pablo Rodriguez
Andy Savoy
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Paul Szabo
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Roger Valley
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES

Président: Massimo Pacetti

Vice-présidents: Yvan Loubier
Charlie Penson

Rona Ambrose	Charles Hubbard	Maria Minna	Monte Solberg	(12)
Don Bell	John McKay	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis	
Guy Côté				

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Mario Laframboise	Anthony Rota
Diane Ablonczy	Diane Finley	Réal Lapierre	Benoît Sauvageau
Dean Allison	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Michael Savage
Rob Anders	Steven Fletcher	Jack Layton	Andrew Scheer
David Anderson	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Werner Schmidt
Navdeep Bains	Peter Goldring	James Lunney	Judy Sgro
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Bill Siksay
Leon Benoit	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
James Bezan	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Robert Bouchard	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Brent St. Denis
Bonnie Brown	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Colin Carrie	Richard Harris	Larry Miller	Paul Szabo
Bill Casey	Jeremy Harrison	Bob Mills	Robert Thibault
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Russ Hiebert	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Jay Hill	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Vic Toews
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Bradley Trost
Roy Cullen	Brian Jean	Bev Oda	Merv Tweed
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Peter Julian	Jim Prentice	Mark Warawa
Johanne Deschamps	Randy Kamp	Joe Preston	Jeff Watson
Bev Desjarlais	Gerald Keddy	James Rajotte	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Ruby Dhalla	Wajid Khan	John Reynolds	Borys Wrzesnewskyj
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Lee Richardson	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	Gerry Ritz	

SOUS-COMITÉ SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Président: Yvan Loubier

Vice-président:

Rona Ambrose	Don Bell	Guy Côté	Judy Wasylcyia-Leis	(5)
--------------	----------	----------	---------------------	-----

Membres associés

INDUSTRIE, RESSOURCES NATURELLES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE**Président:** Brent St. Denis**Vice-présidents:** Paul Crête
Werner SchmidtSerge Cardin
Michael Chong
Denis CoderreJohn Duncan
Brian MasseLynn Myers
Jerry PickardAndy Savoy
Bradley Trost

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Navdeep Bains
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Maurizio Bevilacqua
James Bezan
Bernard Bigras
Raymond Bonin
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Sarmite Bulte
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
David Christopherson
Guy Côté
Jean Crowder
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Barry DevolinNorman Doyle
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Sébastien Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed KomarnickiDaryl Kramp
Mario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Jack Layton
Yvon Lévesque
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Tony Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Massimo Pacetti
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James RajotteYasmin Ratansi
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Anthony Rota
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Bill Siksay
Scott Simms
Carol Skelton
David Smith
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Robert Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Paddy Torsney
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Président: Paul DeVillers

Vice-présidents: Garry Breitreuz
Richard Marceau

Joe Comartin	John Maloney	Anita Neville	Vic Toews	(12)
Roy Cullen	Serge Ménard	Myron Thompson	Mark Warawa	
Paul Harold Macklin				

Membres associés

Jim Abbott	Steven Fletcher	Mario Laframboise	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Guy Lauzon	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Derek Lee	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	James Lunney	Werner Schmidt
Jean Augustine	Jim Gouk	Peter MacKay	Bill Siksay
Dave Batters	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Nina Grewal	Inky Mark	Joy Smith
James Bezan	Helena Guergis	David McGuinty	Monte Solberg
Bill Blaikie	Art Hanger	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Lloyd St. Amand
Paule Brunelle	Richard Harris	Larry Miller	Darrel Stinson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Bob Mills	Belinda Stronach
Bill Casey	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Jay Hill	Rob Nicholson	Paddy Torsney
Michael Chong	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
John Cummins	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Libby Davies	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Marlene Jennings	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Dale Johnston	Charlie Penson	Tom Wappel
Norman Doyle	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Ken Epp	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp	Scott Reid	Paul Zed

SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

Président: Paul Zed

Vice-présidents: Serge Ménard
Kevin Sorenson

Joe Comartin	Roy Cullen	Peter MacKay	Tom Wappel	(7)
--------------	------------	--------------	------------	-----

Membres associés

SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

Président: John Maloney

Vice-président: Libby Davies

Paule Brunelle	Hedy Fry	Art Hanger		(5)
----------------	----------	------------	--	-----

Membres associés

LANGUES OFFICIELLES

Président: Pablo Rodriguez

Vice-présidents: Yvon Godin
Pierre Poilievre

Guy André	Jean-Claude D'Amours	Guy Lauzon	Raymond Simard	(12)
Stéphane Bergeron	Marc Godbout	Andrew Scheer	Maurice Vellacott	
Françoise Boivin				

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Ed Komarnicki	Scott Reid
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Maka Kotto	John Reynolds
Dean Allison	Paul Forseth	Daryl Kramp	Lee Richardson
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Jack Layton	Gerry Ritz
Rob Anders	Peter Goldring	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	Gary Lunn	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Peter MacKay	Joy Smith
James Bezan	Nina Grewal	Dave MacKenzie	Monte Solberg
Don Boudria	Helena Guergis	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Ed Broadbent	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Gord Brown	Richard Harris	Larry Miller	Greg Thompson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Loyola Hearn	James Moore	David Tilson
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Moore	Vic Toews
David Chatters	Jay Hill	Rob Nicholson	Bradley Trost
Michael Chong	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Merv Tweed
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Peter Van Loan
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Mark Warawa
Stockwell Day	Dale Johnston	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis
Barry Devolin	Peter Julian	Charlie Penson	Jeff Watson
Norman Doyle	Randy Kamp	Jim Prentice	Randy White
John Duncan	Gerald Keddy	Joe Preston	John Williams
Ken Epp	Jason Kenney	James Rajotte	Lynne Yelich
Diane Finley			

LIAISON

Président: Bonnie Brown

Vice-président: Roger Gallaway

Leon Benoit	Gurmant Grewal	Massimo Pacetti	Andrew Telegdi	(23)
Don Boudria	Susan Kadis	Bernard Patry	Alan Tonks	
Marlene Catterall	Nancy Karetak-Lindell	Pablo Rodriguez	Maurice Vellacott	
David Chatters	Anita Neville	Brent St. Denis	Tom Wappel	
Paul DeVillers	Pat O'Brien	Paul Steckle	John Williams	
Raymonde Folco				

Membres associés

Claude Bachand	Yvon Godin	Derek Lee	Denise Poirier-Rivard
Bernard Bigras	Jim Gouk	Yvan Loubier	Lee Richardson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Richard Marceau	Gerry Ritz
Ed Broadbent	Monique Guay	Inky Mark	Benoît Sauvageau
Rick Casson	Michel Guimond	Pat Martin	Gary Schellenberger
Bernard Cleary	Jeremy Harrison	Réal Ménard	Werner Schmidt
Paul Crête	Mark Holland	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Jean Crowder	Dale Johnston	Lynn Myers	Caroline St-Hilaire
Meili Faille	Gerald Keddy	Charlie Penson	Peter Stoffer
Paul Forseth	Maka Kotto	Pierre Poilievre	Paul Szabo
Christiane Gagnon	Francine Lalonde		

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-président:	John Williams	
Marlene Catterall	Pat O'Brien	Bernard Patry	Andrew Telegdi	(7)
Gurmant Grewal				

Membres associés

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:	Leon Benoit	Vice-présidents:	Pat Martin Paul Szabo	
Ken Boshcoff	Guy Lauzon	Joe Preston	Louise Thibault	(12)
Marcel Gagnon	Diane Marleau	Francis Scarpaleggia	Randy White	
Marc Godbout				

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Walt Lastewka	Scott Reid
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Derek Lee	John Reynolds
Dean Allison	Paul Forseth	Yvan Loubier	Lee Richardson
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Rob Anders	Roger Gallaway	Gary Lunn	Benoît Sauvageau
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	Andrew Scheer
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Werner Schmidt
James Bezan	Gurmant Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Françoise Boivin	Nina Grewal	David McGuinty	Joy Smith
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	Ted Menzies	Monte Solberg
Gord Brown	Art Hanger	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Colin Carrie	Stephen Harper	Larry Miller	Darrel Stinson
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Belinda Stronach
Rick Casson	Jeremy Harrison	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Russ Hiebert	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Jay Hill	Pat O'Brien	Vic Toews
Guy Côté	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Roy Cullen	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Massimo Pacetti	Maurice Vellacott
Bev Desjarlais	Peter Julian	Brian Pallister	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Judy Wasylycia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Jim Prentice	John Williams
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Diane Finley	Daryl Kramp		

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Marlene Catterall**Vice-présidents:** Maka Kotto
Gary SchellenbergerCharlie Angus
Gord Brown
Sarmite BulteMarc Lemay
Deepak ObhraiBev Oda
Mario SilvaScott Simms
David Smith

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Jean-Claude D'Amours
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Marc Godbout
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason KenneyDavid Kilgour
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee RichardsonGerry Ritz
Pablo Rodriguez
Michael Savage
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Lui Temelkovski
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: Gerald Keddy
Peter Stoffer

Raynald Blais
John Cummins
Rodger Cuzner

Loyola Hearn
Randy Kamp

Bill Matthews
Shawn Murphy

Jean-Yves Roy
Scott Simms

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Gerry Byrne
Serge Cardin
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Paul Crête
Jean Crowder
Nathan Cullen
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle

John Duncan
Wayne Easter
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Nancy Karetak-Lindell
Jason Kenney

Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Paul Steckle
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Don Boudria

Vice-présidents: Michel Guimond
Dale Johnston

Françoise Boivin
Bill Casey
Yvon Godin

Jay Hill
Dominic LeBlanc

Judi Longfield
Pauline Picard

Karen Redman
Scott Reid

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Peter Adams
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Ken Boshcoff
Garry Breitzkreuz
Ed Broadbent
Gord Brown
Gary Carr
Colin Carrie
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Jean Crowder
John Cummins
Rodger Cuzner
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp

Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Michel Gauthier
Marc Godbout
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Monique Guay
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp

Mario Laframboise
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Richard Marceau
Inky Mark
Réal Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Carolyn Parrish
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
Marcel Proulx
James Rajotte

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Raymond Simard
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Rose-Marie Ur
Roger Valley
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich
Paul Zed

SOUS-COMITÉ SUR LE PRIVILÈGE PARLEMENTAIRE

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Françoise Boivin

Yvon Godin

Michel Guimond

John Reynolds

(5)

Membres associés

SOUS-COMITÉ SUR LA DÉCLARATION EN VERTU DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

Président:	Judi Longfield	Vice-président:	
Yvon Godin	Mario Laframboise	Scott Reid	(4)

Membres associés

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président:	Gary Carr	Vice-président:	
Bill Casey	Rodger Cuzner	Yvon Godin	Pauline Picard (5)

Membres associés

SANTÉ

Président: Bonnie Brown**Vice-présidents:** Réal Ménard
Rob MerrifieldColin Carrie
Brenda Chamberlain
Jean CrowderNicole Demers
Ruby DhallaSteven Fletcher
James LunneryMichael Savage
Robert Thibault

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Bill Blaikie
Don Boudria
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Paule Brunelle
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Guy Côté
Nathan Cullen
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian FitzpatrickRaymonde Folco
Paul Forseth
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Susan Kadis
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Wajid Khan
Ed Komarnicki
Daryl KrampGuy Lauzon
Jack Layton
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
Gary Lunn
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Keith Martin
Brian Masse
Alexa McDonough
Ted Menzies
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Paul Szabo
Lui Temelkovski
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylycia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

TRANSPORTS**Président:** Roger Gallaway**Vice-présidents:** Jim Gouk
Caroline St-HilaireDave Batters
Raymond Bonin
Robert CarrierBev Desjarlais
Jim KarygiannisJames Moore
Francis ScarpaleggiaAndrew Scheer
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Colleen Beaumier
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Bernard Bigras
Françoise Boivin
Marc Boulianne
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Jean-Claude D'Amours
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl KrampMario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Brian Masse
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Yasmin RatansiScott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Christian Simard
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Alan Tonks
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Susan Kadis
Marilyn Trenholme Counsell

Vice-coprésident: Maurice Vellacott

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Jean Lapointe
Marjory LeBreton

Vivienne Poy
Terrance Stratton

Charlie Angus
Marc Boulianne
Gerry Byrne
Mark Eyking
Cheryl Gallant

Peter Goldring
Réal Lapierre
Dominic LeBlanc
Raymond Simard
Darrel Stinson

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley

Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Lawrence MacAulay
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: John Bryden
Gurmant Grewal

Vice-coprésidents: Lynn Myers
Judy Wasylcyia-Leis

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

George Baker
Michel Biron
Céline Hervieux-Payette
James Kelleher

John Lynch-Staunton
Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin

Rob Anders
Robert Bouchard
Monique Guay
Art Hanger
Randy Kamp

Derek Lee
Paul Harold Macklin
Lloyd St. Amand
Tom Wappel

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth

Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Nina Grewal
Helena Guergis
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn

James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Richard Marceau
Inky Mark
Serge Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS LÉGISLATIFS

PROJET DE LOI C-38

Président: Marcel Proulx

Vice-président:

Rona Ambrose
Françoise Boivin
Don Boudria

Gord Brown
Paul Harold Macklin
Richard Marceau

Réal Ménard
Rob Moore
Anita Neville

Michael Savage
Bill Siksay
Vic Toews

(13)

Membres associés

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Jean Lapierre	ministre des Transports
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Stéphane Dion	ministre de l'Environnement
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Andy Scott	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Bill Graham	ministre de la Défense nationale
L'hon. Albina Guarnieri	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine
L'hon. Joseph Volpe	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Joe Fontana	ministre du Travail et du Logement
L'hon. Scott Brison	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Ujjal Dosanjh	ministre de la Santé
L'hon. Ken Dryden	ministre du Développement social
L'hon. David Emerson	ministre de l'Industrie
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Nord canadien)
L'hon. Raymond Chan	ministre d'État (Multiculturalisme)
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre d'État (Développement des ressources humaines)
L'hon. John McCallum	ministre du Revenu national
L'hon. Stephen Owen	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Joe Comuzzi	ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Mauril Bélanger	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Jacques Saada	ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie
L'hon. John Godfrey	ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
L'hon. Tony Ianno	ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Claude Drouin	du premier ministre (collectivités rurales)
L'hon. Marlene Jennings	du premier ministre (Canada—États-Unis)
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Roy Cullen	de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Gerry Byrne	de la ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Peter Adams	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Gurbax Malhi	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Bryon Wilfert	du ministre de l'Environnement
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Sue Barnes	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Mark Eyking	du ministre du Commerce international (marchés émergents)
L'hon. Wayne Easter	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Keith Martin	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Diane Marleau	du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Dominic LeBlanc	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Paddy Torsney	de la ministre de la Coopération internationale
L'hon. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Ressources naturelles
L'hon. Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Judi Longfield	du ministre du Travail et du Logement
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Robert Thibault	du ministre de la Santé
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre du Développement social (économie sociale)
L'hon. Jerry Pickard	du ministre de l'Industrie
L'hon. Raymond Simard	du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 22 avril 2005

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi d'exécution du budget de 2005

Projet de loi C-43. Deuxième lecture	5441
Mme Smith (Kildonan—St. Paul)	5441
M. Tweed	5442
M. Hearn	5442
M. Lessard	5443
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	5444
M. MacKay	5446
Mme McDonough	5446

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La sclérose en plaques

Mme Kadis	5448
-----------------	------

L'infrastructure

M. Poilievre	5448
--------------------	------

La Société Parkinson Canada

M. Khan	5448
---------------	------

L'itinérance au Québec

M. Bouchard	5448
-------------------	------

La semaine nationale de sensibilisation à l'importance des dons d'organes

M. St. Amand	5448
--------------------	------

Le Parti libéral du Canada

M. Prentice	5449
-------------------	------

Le Jour de la Terre

M. Silva	5449
----------------	------

La Semaine de la conservation des sols

Mme Poirier-Rivard	5449
--------------------------	------

Le Jour de la terre

M. Powers	5449
-----------------	------

Le bénévolat

M. Preston	5450
------------------	------

Les familles

M. D'Amours	5450
-------------------	------

L'enseignement postsecondaire

Mme McDonough	5450
---------------------	------

Le premier ministre

M. Anders	5450
-----------------	------

La Colombie

M. Desrochers	5450
---------------------	------

La santé et la sécurité au travail

M. Komarnicki	5451
---------------------	------

Le Parti conservateur du Canada

M. Boudria	5451
------------------	------

Le Jour de deuil national

Le Président	5451
--------------------	------

QUESTIONS ORALES

Le Programme de commandites

M. MacKay	5451
M. Goodale	5451
M. MacKay	5451
M. Goodale	5451
M. MacKay	5452
M. Brison	5452
M. Hill	5452
M. Brison	5452
M. Hill	5452
M. Brison	5452

Le référendum de 1995

M. Duceppe	5452
M. Goodale	5452
M. Duceppe	5452
M. Goodale	5453
M. Guimond	5453
M. Goodale	5453
M. Guimond	5453
M. Goodale	5453

Le gouvernement du Canada

M. Blaikie	5453
M. Goodale	5453

L'enquête sur l'affaire Maher Arar

M. Blaikie	5453
M. Goodale	5453

Le Programme de commandites

M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	5453
M. Brison	5454
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	5454
M. Brison	5454
M. Nicholson	5454
M. Goodale	5454
M. Nicholson	5454
M. Brison	5454
Mme Lavallée	5454
M. Pettigrew	5454
Mme Lavallée	5454
M. Goodale	5455
M. Côté	5455
M. Brison	5455
M. Côté	5455
M. Brison	5455

Le premier ministre

M. Prentice	5455
M. Goodale	5455

Les travaux publics et les services gouvernementaux

M. Kenney	5455
M. Brison	5455
M. Kenney	5456
M. Brison	5456

Le premier ministre	
M. Allison	5456
M. Goodale	5456
Les langues officielles	
M. Boudria	5456
M. Bélanger	5456
L'infrastructure	
Mme McDonough	5456
M. Godfrey	5456
Les faillites commerciales	
M. Christopherson	5457
M. Brison	5457
Le premier ministre	
M. Bezan	5457
M. Goodale	5457
Les marchés publics	
Mme Ablonczy	5457
M. Lapierre (Outremont)	5457
M. Preston	5457
M. Lapierre (Outremont)	5457
Le Programme de commandites	
M. Kramp	5457
M. Goodale	5457
M. Bellavance	5458
M. Goodale	5458
M. Bellavance	5458
M. Goodale	5458
Les pêches	
M. Kamp	5458
M. Chan	5458
Les affaires étrangères	
M. Obhrai	5458
M. Pettigrew	5458
La citoyenneté et l'immigration	
M. D'Amours	5458
M. Volpe	5458
Le phare de Wallace Harbour	
M. Casey	5459
M. Chan	5459
Les marchés publics	
M. Komarnicki	5459
M. Godfrey	5459
Recours au Règlement	
La période des questions orales	
M. MacKay	5459
M. Brison	5459
Le directeur des lobbyistes	
M. Kenney	5459
M. Godfrey	5459

AFFAIRES COURANTES

Certificats de nomination	
Mme Redman	5459
Décrets de nomination	
Mme Redman	5460

Les comités de la Chambre	
Affaires étrangères et commerce international	
Mme McDonough	5460
Procédure et affaires de la Chambre	
M. Boudria	5460
Le Code criminel	
M. Broadbent	5460
Projet de loi C-369. Présentation et première lecture	5460
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	5460
Les comités de la Chambre	
Finances	
M. Hill	5460
Motion d'adoption	5460
M. Harper	5461
Amendement	5461
Recours au règlement	
La période des questions orales	
M. Brison	5461
Les comités de la Chambre	
Finances	
Motion d'adoption	5462
Privilège	
La période des questions orales	
M. Brison	5464
M. Kenney	5464
Les comités de la Chambre	
Finances	
Motion d'adoption	5465
M. Hill	5465
M. Poilievre	5465
Mme Minna	5466
M. Cannis	5466
M. Nicholson	5466
M. Goodale	5468
M. Godfrey	5468
M. Wilfert	5468
M. Hearn	5468
Privilège	
La période des questions orales	
M. Brison	5470

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La maladie d'Alzheimer	
Motion	5470
M. St. Amand	5470
Mme Boivin	5471
M. Grewal (Newton—Delta-Nord)	5471
Mme McDonough	5473
M. Tweed	5474
Mme Kadis	5475
Adoption de la motion	5475
Les travaux de la Chambre	
M. Bélanger	5475
Motion	5475
Adoption de la motion	5475

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**